

Espaces et pouvoirs

- Fabien Archambault
Jean-Pierre Arrignon
Nicolas Barreyre
Emmanuel Blanchard
Laurent Brassart
Delphine Carrangeot
Guillaume Carré
Vincent Challet
Pierre Chastang
Gérard Chouquer
Stefano Condorelli
Stéphane Coviaux
Esther Dehoux
Tine De Moor
Juliette Dumasy-Rabineau
Patrick Gaboriau
Laura Gaffuri
David Garrioch
Boris Gobille
Jean Hébrard
François Héran
Amélie de las Heras
Laurent Jégou
Prashant Kidambi
Florent Le Bot
Vincent Lemire
Arnaud Lestremau
Samuel Leturcq
Thomas Lienhard
Brigitte Marin
Rahul Markovits
Raphaël Morera
Daniel Nordman
Yann Philippe
Christophe Quéva
- José Javier Ruiz Ibáñez
Volker Stamm
Nicola Todorov
Emmanuelle Vagnon-Chureau
Nathan Wachtel

Peter Thonemann

The Maeander Valley: A Historical Geography from Antiquity to Byzantium
 Cambridge, Cambridge University Press,
 2011, 390 p.

Ce livre est un intelligent parcours géo-historique dans l'ouest de l'Asie Mineure, au meilleur sens du terme : un mélange de culture, de poésie, de recherche du sens du lieu, et une mise en scène dans l'espace et le temps des éléments marquants de la région étudiée. Le but est de retrouver des tendances de longue durée, un certain esprit des lieux, une compréhension géographique et historique de ce qui fait d'un lieu un milieu. Car il y a une double ligne de conduite dans l'ouvrage, l'espace et le temps, la géographie et l'histoire : de la source jusqu'au delta du fleuve Méandre, de l'histoire grecque jusqu'à la fin du Moyen Âge byzantin. Le cheminement du livre est donc une espèce d'hodographie, mais on comprend tout de suite que le motif de cette déambulation géohistorique sera inspiré à la fois par les méandres du fleuve et par le motif infini de la frise grecque déroulant ses créneaux et ses entrelacements de plus en plus complexes, à la manière des méandres. De quoi justifier une certaine liberté par rapport à la ligne du temps, une façon de s'autoriser à mêler les documents, les époques et les lieux. Car on pourra presque toujours revenir à un point de départ grâce à la quasi-clôture sur lui-même du méandre ou du motif à la grecque. La métaphore est ici épistémologiquement suggestive.

De la source au delta ? Nous commençons avec l'Apamée romaine à la source du Méandre, pour aboutir à Magnésie, Priène et Naulochon, à proximité du delta. Nous pas-

sons ainsi de l'économie pastorale à l'économie rurale, en quelque sorte selon les étapes de la pérégrination. Des temps grecs jusqu'à la fin du Moyen Âge ? Le propos de géographie historique étant de relever des permanences, la documentation sollicitée ignore ou plutôt relativise les périodes et évolue, avec facilité, de monnayages grecs et romains à des clichés actuels ou du XX^e siècle, en passant par le cadastre de Tralles, une inscription de Justinien, des vestiges archéologiques...

Le livre apporte beaucoup. Il entend démontrer que l'espace du Méandre n'est pas un espace naturel mais un espace produit. La frontière de cet espace est un fait lié à la géographie de l'impérialisme. Faisant jouer une distinction entre géographie de l'impérialisme, géographie de la résistance et géographie de l'appropriation, l'auteur croit que le motif du méandre crénelé sur les monnaies de la cité indique une forme de résistance par rapport à ce que l'autorité romaine a entendu faire. Au contraire, la création d'un *koinon* entre Apamée et ses environs témoigne d'une appropriation. L'auteur développe alors une approche possibiliste assumée, puisqu'il pense que les structures de la région du Méandre sont une interprétation des possibilités offertes par le milieu. Un autre grand thème de l'ouvrage est la production de nature, un autre encore est la dimension spatiale des relations de production, qui passe par la spécialisation des espaces productifs.

Peu à peu, au fil des pages, se précise la conception que l'auteur a de la géographie historique : étudier les relations que les hommes et les femmes ont avec leur environnement dans le temps. De ce fait, le livre tend à démontrer que ces relations ont toujours été affectées par le fait que ces communautés

étaient là et pas ailleurs, c'est-à-dire dans un milieu fortement borné de montagnes et dans une vallée occupée par le Méandre. Par exemple, l'auteur tire du milieu des concepts intéressants pour l'analyse de la façon dont les habitants vont construire leur espace régional : le milieu impose la mobilité (verticalité), il suggère le lien (rapport nord-sud), il donne à voir des fins ou des extrémités (rapport est-ouest). Peu à peu se dégagent ainsi des caractères géohistoriques susceptibles d'ouvrir sur des permanences.

On pourrait aussi suggérer d'interroger les silences du livre. Le plus original est l'absence d'une réflexion sur Milet et sur l'urbanisme ionien ou hippodaméen. Cet urbanisme, au moins pour ce qu'on croit en savoir, est une nouveauté et l'emploi d'un rapport morpho-fonctionnel (entre la forme de la société et la forme de la ville) dans un milieu qui ne s'y prête pas spécialement (la région du Méandre) est utile dans la mesure où il met relativement à mal le possibilisme. En effet, Milet occupe une place géographiquement intéressante, sorte de presqu'île dominant la baie, aujourd'hui entièrement cernée de terres et occupée par les bras du fleuve. Puisque la géométrie (à travers le motif à la grecque) est un des axes de réflexion de l'auteur, il n'aurait pas été superflu de dire quelques phrases sur cet essai de projection. Entre une attitude de respect de l'environnement qui n'exclut pas le choix (possibilisme) et une autre qui prétend déterminer les formes par les règles sociales indépendamment du milieu, la différence est grande. Mais le récit de Peter Thonemann commence au IV^e siècle av. J.-C., soit juste un siècle après l'épisode hippodaméen.

Je conclus cette trop brève discussion d'un livre intéressant. La caractéristique de la géographie historique, qui est assez fondamentalement une rhétorique, à propos de la mobilité et de la permanence, a souvent été de poser des catégories organisatrices comme étant pérennes et de faire du milieu le principal contrepoids de stabilité en regard des vicissitudes de l'histoire. Ainsi la durée de l'occupation humaine, une certaine forme de stabilité de la relation entre l'homme et son environnement (qui se traduit ici par le fait qu'on peut illustrer un livre sur l'Antiquité avec de vieilles

photos en noir et blanc), et même des tendances comme l'évolution vers la grande propriété latifundiaire, la transmission des territoires, pour prendre quelques exemples, font partie de ces balises disciplinaires. Ce qui, dans cette façon de voir, garantit du risque de déterminisme est le possibilisme : « *men and women make their own history* », écrit l'auteur dans sa préface.

On peut penser, au contraire, que ces catégories sont très discutables. Le parti pris de cheminement qui est celui du livre, dans le temps, dans l'espace, dans la documentation, peut être fort intéressant si c'est pour comprendre, par ce biais, la forme de la rationalité des sociétés prémodernes, qui est un analogisme méthodologique systématique. Mais la géographie historique s'interdit assez souvent de le faire par l'emploi de paradigmes traditionnels modernes qu'elle refuse de revisiter, à la recherche d'invariants structuraux qui auraient valeur explicative. Or les controverses sont aujourd'hui très ouvertes et les concepts qui pourraient servir à rassembler ne font plus l'unanimité.

Le projet global de ce livre mériterait d'être revisité après une archéologie des savoirs de la géographie historique, une prise en compte des apports récents de l'anthropologie (sociale et juridique), et une discussion sur la légitimité des rapprochements dans l'espace et le temps. Il n'est pas certain que l'auteur y perdrait car les matériaux qu'il rassemble sont riches et l'idée de comprendre ce qui fait la personnalité de cet espace est juste et digne d'intérêt.

GÉRARD CHOUQUER

Patrick Gautier Dalché

L'espace géographique au Moyen Âge

Florence, Sismel-Edizioni del Galuzzo, 2013, 464 p.

L'ouvrage est un recueil de vingt articles écrits entre 1982 et 2010, représentatifs de la méthode et des champs de recherche de Patrick Gautier Dalché. Une courte préface situe le propos comme un ensemble d'études d'« histoire intellectuelle, et dans une moindre

mesure, d'histoire culturelle » (p. VII). L'auteur en effet se démarque d'une histoire de la géographie ou de la cartographie classique, qui se contenterait de dresser l'inventaire des « progrès » des connaissances sur la forme du monde. C'est dans la logique interne des textes médiévaux et selon la manière dont ils ont été lus et compris que l'auteur développe une histoire de l'espace géographique tel qu'il a été perçu, pratiqué et représenté de l'Antiquité à la Renaissance. Le champ chronologique exploré est vaste : du VI^e (Cassiodore) au XV^e siècle environ. La documentation concerne essentiellement l'Occident chrétien, mais avec des aperçus solides sur les connaissances scientifiques arabes et leur réception dans le monde latin. Un article, le seul en anglais, concerne l'empire byzantin.

Les articles sont regroupés en quatre sections. Dans la première, l'auteur explore la manière dont les conceptions géographiques héritées de l'Empire romain universaliste ont été adaptées aux évolutions de l'Europe médiévale. Les peuples barbares venus de terres inconnues et les nouveautés décrites par les voyageurs ont suscité une intense curiosité dans les milieux savants mais aussi posé un certain nombre de problèmes d'intégration à l'image du monde antique. Ces problèmes ont été exposés et résolus avec les outils intellectuels propres à leur époque : descriptions ordonnées, listes de noms, cartes, diagrammes, associés notamment aux chroniques universelles. La deuxième section donne plusieurs exemples de l'érudition philologique et de l'approche codicologique indispensables, nous rappelle plusieurs fois l'auteur, à toute étude d'histoire intellectuelle du Moyen Âge. On y trouve des études détaillées sur la filiation des textes (Cassiodore et Jordanès, VI^e siècle), sur la transmission et l'interprétation latine d'un texte géographique et astronomique arabe (XII^e siècle), sur la traduction latine d'un passage des *Li livres dou Tresor* de Brunetto Latini, longtemps attribuée à un auteur juif fictif (pseudo-Asaph, XIII^e siècle), sur une géographie en toscan à mettre en rapport avec les cartes marines du XIV^e siècle. Les articles sont accompagnés de l'édition des textes commentés ou d'extraits. Moins techniques, les articles de la troisième section étudient différentes approches

de l'espace : nature des lieux saints selon les *Libri miraculorum* de Grégoire de Tours, les conceptions de l'océan et des limites septentrionales de l'*orbis terrarum*, l'usage des portulans (textes d'instructions nautiques) dans le monde byzantin, la définition du « port » selon les portulans de Méditerranée occidentale.

La quatrième section traite, tout d'abord, de l'évolution des savoirs géographiques siècle par siècle, évitant le défaut de considérer le Moyen Âge comme un ensemble indistinct. Des points de rupture, des inflexions importantes sont ainsi soulignés. P. Gautier Dalché insiste sur le rapport entre la pratique de l'espace et les savoirs géographiques tels qu'ils sont exposés dans les sources. Le premier article aborde l'histoire des coordonnées astronomiques et géographiques, héritées de Ptolémée et diffusées d'une part dans le monde arabe, d'autre part dans le monde latin à des époques différentes. Or c'est moins l'histoire de la transmission et de la traduction des textes scientifiques qui intéresse l'auteur que l'histoire de la compréhension des concepts de *climata*, de latitude et de longitude célestes, ainsi que leur application. Les textes ont été parfois disponibles dès le IX^e siècle en Occident, mais n'ont fait sens que plus tard, au XII^e siècle. L'article suivant parcourt les caractéristiques de la géographie du XII^e siècle, qui connaît, comme d'autres domaines du savoir, une « renaissance », sans devenir pour autant une discipline autonome. Tributaire des traductions des ouvrages d'astronomie arabes, elle est aussi proche de la pratique et riche de descriptions vivantes et de cartes. Au XIII^e siècle, les voyages en Asie et le développement des techniques maritimes entraînent de nouvelles réflexions sur les dimensions de l'habitable et la prise en compte de la géographie des marins et des marchands. Pour le XIV^e siècle, l'accent est mis sur le caractère opératoire de l'image du monde, selon trois aspects : les activités commerciales, la pensée stratégique et la conception de la carte. Deux articles abordent des questions géographiques discutées dans les universités à partir du XIII^e siècle : l'habitabilité de la terre (selon Jean Buridan et Dominicus de Clavasio) et la position du paradis terrestre. Le dernier article expose enfin, avec le traité de l'arpenteur méridional

Bertrand Boysset, comment une pratique de l'espace est mise en livre et élevée ainsi au rang de science *écrite* au XIV^e siècle.

Au fil des articles, l'auteur tend à donner des leçons de méthode. Il insiste sur la nécessité d'éviter les jugements anachroniques et condescendants des historiens d'aujourd'hui à propos des représentations médiévales de l'espace ; pour cela, il faut savoir se défaire des préjugés scientistes et des modes académiques : « je pars en effet du principe (qui, il faut bien le reconnaître, souffre quelques exceptions) que toutes les élaborations qui nous paraissent livresques, dépassées et sans rapport avec la réalité de l'espace contemporain, étaient en fait adaptées aux besoins intellectuels et pratiques des hommes qui les pensaient et les utilisaient » (p. 53). L'auteur évite ainsi d'opposer platement ce qui est « médiéval » à ce qui est « moderne », et veut se garder des « généralités déguisées en concept » (p. VIII). Il conserve également une prudente distance avec toute interprétation globalisante. Ainsi ironise-t-il à propos de récents courants historiographiques (on songe ici au *linguistic turn* et au *spatial turn*) : « Le propre de nombre de ces travaux – et leur faiblesse – est de montrer à tous coups que la documentation, de quelque nature qu'elle soit, vérifie des banalités, à savoir que, dans une société religieuse, la construction de l'espace est nécessairement influencée par des croyances, etc. [...] Certes tout réel est construit ; ce n'est qu'un ennuyeux lieu commun post-moderne. La tâche de l'historien est de démontrer les mécanismes intellectuels et mentaux de ces réalités construites du passé sans les faire passer sous la toise de ses propres constructions et en se gardant d'introduire dans ses descriptions des jugements de valeur déguisés, déterminés par ses propres cadres de pensée et ses modes d'être au monde » (p. 35).

En s'appuyant sur ce positionnement volontiers critique et cet « historicisme revendiqué » (p. VIII), c'est tout en subtilité que l'auteur contribue de manière innovante à une histoire de l'espace tel qu'il était perçu et pratiqué au Moyen Âge, en revenant inlassablement à la matière même de l'historien, aux mots, aux textes, parfois les plus obscurs et les plus complexes, édités avec soin et commen-

tés avec une érudition rigoureuse. On aurait cependant espéré davantage de reproductions afin de rendre compte de la diversité des manuscrits étudiés et d'illustrer la manière dont les listes, les diagrammes et les cartes contribuent, comme les textes, à la représentation et à la pratique de l'espace au Moyen Âge.

EMMANUELLE VAGNON-CHUREAU

Pierre Bauduin

Le monde franc et les Vikings, VIII^e-X^e siècle
Paris, Albin Michel, 2009, 460 p.

Pierre Bauduin prolonge par cet ouvrage le travail qu'il mène depuis deux décennies sur les formes complexes de l'intégration des Vikings au monde franc. Il s'y emploie en adoptant une démarche régressive puisque, après avoir analysé la construction de la principauté normande aux X^e-XI^e siècles¹, il consacre la présente étude aux relations diplomatiques entre Francs et Vikings au cours des VIII^e-X^e siècles. Cela lui donne l'occasion d'établir un lien intrinsèque entre les échanges noués dès le VIII^e siècle entre les deux peuples et la fortune de la principauté de Rouen fondée en 911. En effet, cette réussite territoriale comme l'intégration rapide des Rollonides au monde aristocratique franc furent rendues possibles par la politique de rapprochement menée par les premiers souverains carolingiens. L'auteur rompt ainsi avec le schéma historiographique traditionnel qui faisait se succéder une période de confrontation brutale aux VIII^e-IX^e siècles et un temps d'assimilation des Normands à partir du X^e siècle. Par conséquent, les récits retenus par l'auteur ne sont pas ceux qui relatent les remontées des fleuves par les bandes armées vikings, les destructions d'abbayes, les sièges valeureusement soutenus ou le paiement regrettable du tribut, mais plutôt ceux qui concernent le processus de conciliation, les rituels de paix, les formes de l'échange qu'ont prises les relations entre Francs et Scandinaves durant l'époque carolingienne.

Un premier apport de l'ouvrage est de démontrer que les deux sociétés, même lorsqu'elles s'affrontent militairement, ne sont pas antagonistes et sont liées l'une à l'autre.

Le poète Ermold le Noir va jusqu'à évoquer une tradition selon laquelle le peuple danois aurait donné naissance aux Francs. Plus concrètement, les exemples de rapprochement, de cohabitation, d'adaptation sont légion, des interactions que l'auteur désigne pertinemment sous le terme d'accommodation, qu'il définit comme « l'idée d'adaptation, le fait de se prêter à des concessions et plus encore d'un accord par compromis dans différents domaines, politiques, judiciaires, sociaux, moraux ou religieux », le « processus de régulation des relations entre nouveaux venus et communautés établies » (p. 35-36). L'intention de P. Bauduin n'est nullement de donner une vision irénique de ces relations en éludant le déchaînement de violence qui a émaillé la confrontation entre Francs et Normands, mais plutôt d'insister sur le partage par les deux peuples de normes communes (pratiques politiques, modes de règlement des conflits, rituels de paix...) qui ont rendu possible ce rapprochement. Ainsi, le paiement du tribut aux chefs vikings, que les auteurs médiévaux comme les historiens contemporains présentent comme un acte de capitulation désastreux, participe des stratégies de compromis mises en œuvre par les souverains carolingiens, sans qu'il faille y déceler fatalement une attitude de soumission ou un aveu d'impuissance. Il créait les conditions d'un rapprochement, façonnait des liens d'*amicitia* entre princes, qu'il convenait ensuite d'entretenir et de renouveler régulièrement.

L'auteur s'attache à décrire les mécanismes, les lieux, les acteurs qui ont concouru ou, au contraire, ont pu représenter un obstacle au bon déroulement de ces relations pacifiques. Parmi les protagonistes, il révèle le rôle méconnu des grandes familles saxonnes dans les négociations : les contacts nés entre les aristocraties saxonne et viking à l'occasion de la résistance contre les prétentions territoriales de Charlemagne furent, après la conquête de la Saxe, mobilisés par les souverains carolingiens à leur profit. Une place importante est également accordée à l'action des missionnaires. Ceux-ci ne rejoignaient pas un territoire hostile mais des entités politiques et religieuses distinctes, au sein desquelles ils pouvaient s'appuyer sur un réseau d'inter-

médiaires et d'émissaires, qui permit notamment à l'archevêque de Hambourg, Ansgaire, de devenir un proche conseiller du roi danois Horich I^{er}. Sur ce point, on comprend mal la distinction qui est faite entre le rôle évangéliste des évêques et leur intervention comme médiateurs, jugée discrète, alors que l'auteur démontre par ailleurs la perméabilité des sphères politique et religieuse dans le processus d'accommodation. Cette porosité s'observe très bien à la lecture du chapitre consacré au baptême d'Harald, lequel fut tiré des fonts baptismaux en 826 par Louis le Pieux au cours d'une cérémonie combinant pratiques politiques (échange de cadeaux, banquet, chasse) et rituels religieux (baptême, messe), destinés à présenter le baptême comme le moyen le plus efficace d'intégration des princes vikings à la société chrétienne et franque.

Les relations entre Francs et Vikings alternent démonstrations de force et compromis. De même que les affrontements avec les Vikings ont perturbé les mécanismes d'exercice du pouvoir, les politiques d'accommodation ont engendré une nouvelle forme de compétition au sein des élites carolingiennes. À partir des années 820, l'organisation de la résistance face aux Normands a entraîné une compétition pour les *honores*, les bénéfices ou la proximité royale, à laquelle les chefs danois ont participé en négociant des territoires, des tributs, des mariages, en accueillant des transfuges et des rebelles, ou en prêtant main-forte à certains opposants au pouvoir royal. En revanche, l'indigence des sources ne permet pas de saisir de manière aussi précise quelles furent les répercussions de cette compétition dans les royaumes scandinaves. Cette lacune est renforcée par le fait que l'auteur présente les Vikings comme un groupe homogène, transnational, et élude en partie les difficultés politiques et sociales qui ont affecté les royaumes scandinaves durant la période étudiée.

La grande prouesse de l'ouvrage réside dans l'analyse qui est faite des textes. L'auteur ne s'attache pas seulement à rassembler et croiser l'ensemble des sources disponibles, à discuter la validité de certains *deperdita* (comme cette correspondance diplomatique en langue runique entre Harald Klak et Louis le Pieux), il s'intéresse avant tout aux enjeux

de l'écriture de l'histoire, traquant derrière chaque extrait les motivations idéologiques de son auteur. Les pages consacrées au baptême d'Harald à Ingelheim en 826 ou aux événements dramatiques de 845 fournissent un éclairage lumineux sur la mémoire des incursions normandes dans la construction de l'histoire politique carolingienne. Il en est ainsi de certains textes hagiographiques, comme la *Translatio* et les *Miracula sancti Germani* (rédigés en 872), dont la visée était autant militante qu'édifiante : en narrant l'attitude martiale adoptée par Charles le Chauve face aux Normands en 845, le moine Aimoin de Saint-Germain-des-Prés entendait saisir l'occasion de donner « une leçon pour l'usage du présent » en louant l'attitude volontaire du souverain et fustiger la collusion des grands avec les Normands. La défense du royaume contre les Normands les armes à la main était pour l'hagiographe une vertu relevant de l'accomplissement de la charge royale, à un moment où l'attitude à adopter face aux Normands suscitait d'évidentes tensions politiques.

P. Bauduin complète, avec ce précieux ouvrage, la vaste entreprise de renouvellement de l'histoire des sociétés vikings. Il offre en outre un précieux témoignage sur la question de l'altérité, ainsi qu'une contribution majeure à l'analyse des procédures de pacification dans le monde carolingien.

LAURENT JÉGOU

1 - Pierre BAUDUIN, *La première Normandie, X^e-XI^e siècles. Sur les frontières de la Haute-Normandie, identité et construction d'une principauté*, Caen, PUC, [2004] 2006.

James T. Palmer

Anglo-Saxons in a Frankish World, 690-900
Turnhout, Brepols, 2009, IX-324 p.

De nombreux travaux se sont attachés à étudier les échanges de part et d'autre de la Manche (de Wilhelm Levison à Stéphane Lebecq), tout en restituant l'origine sociale des missionnaires ou les moyens de la christianisation¹. Cependant, ces travaux se concentrent souvent sur Boniface et Willibrord, tandis que

les figures et textes mineurs « sont fondamentalement incompris à cause du petit nombre d'études qui se focalisent sur eux » (p. 20). Dans ce contexte, le véritable thème du livre est de « comprendre les *vitae* et les évolutions de la tradition hagiographique » pour analyser « le développement du culte des saints » en Germanie (p. 18). En effet, l'ouvrage ne porte pas sur la totalité des Anglo-Saxons présents dans le monde franc, mais sur les seuls missionnaires établis en Germanie. Par ailleurs, l'auteur s'intéresse principalement au processus d'écriture des textes et au public des hagiographies dans le monde franc, afin de restituer la circulation des *topoi* et des schèmes narratifs, tout en mettant en évidence les stratégies discursives d'auteurs qui cherchent bien souvent à promouvoir le monastère ou le siège épiscopal dont ils sont le plus proches. Ce faisant, l'auteur nuance et complète avec habileté les thèses de ses devanciers.

Le livre s'ouvre sur une introduction dense et substantielle, qui se déploie en trois grands axes : une synthèse sur les acquis historiographiques en langue anglaise et allemande majoritairement ; un point de méthode sur l'exploitation des sources hagiographiques, qui fonde leur crédibilité sur leur rôle dans la société, c'est-à-dire sur la « réponse [qu'elles apportaient] aux besoins individuels de groupes, de lieux et d'époques diverses » (p. 26) ; enfin, une présentation des sources hagiographiques, regroupées par familles de documents qui portent sur le même saint ou reprennent dans un même lieu une tradition similaire, mais auxquelles l'auteur adjoint la mention plus marginale de sources diplomatique, épistolaire, narrative ou normative.

Le livre s'organise en cercles concentriques : tout d'abord viennent les missionnaires et leurs alliés, auxquels succèdent l'image de leurs adversaires et la description de leur terrain d'action. Puis, J. Palmer embrasse dans sa réflexion des horizons plus éloignés, dont la représentation sous-tend l'action et la légitimité des missionnaires ou de ceux qui s'en revendiquent. Il commence tout naturellement par les motivations de l'action missionnaire. J. Palmer nuance les deux éléments invoqués par Bède et nombre d'historiens, à savoir la volonté des Anglo-

Saxons de participer au salut de leurs parents continentaux et l'influence de la *peregrinatio* irlandaise. Dans la lignée de l'analyse des réseaux sociaux (*social network analysis*), il substitue à ces éléments l'importance des réseaux et des liens familiaux, qui poussent les Anglo-Saxons à suivre certains parents partis avant eux qui contribuaient ainsi à leur préparer le terrain. J. Palmer montre comment les saints missionnaires s'insèrent dans le jeu politique du monde franc, en insistant sur l'alliance bien connue entre Anglo-Saxons et Pippinides. Si les ancêtres des Carolingiens offrent leur appui et font de nombreuses donations aux missionnaires, ils trouvent en eux un relais efficace, qui garantit leur emprise sur les marges de l'empire, tout en étant légitimés par leur soutien dans leur projet d'*imperium christianum*. À l'échelle locale, néanmoins, certains missionnaires s'allient avec des puissants, comme les Agilolfings, profitant de leur rôle d'*outsiders* et, parfois, de médiateurs pour s'attirer leurs bonnes grâces. Leur mémoire fut ainsi vénérée par ces groupes, tout en étant promue par les Carolingiens dans la mesure où elle ne renforçait pas la légitimité sacrale des familles aristocratiques concurrentes. De la sorte, J. Palmer présente la mémoire de ces saints comme un moyen de négociation entre les principales forces politiques de la Germanie.

L'auteur s'intéresse ensuite au paganisme et à l'altérité. Il aborde la question des stratégies discursives qui construisent les identités et exaltent l'action missionnaire, notamment par son impact sur le paysage. Il souligne à quel point la description du paganisme pratiqué en Germanie est tributaire des héritages antiques, au point de former une image fictive et rhétorique, avant tout destinée à donner du contenu aux pratiques païennes et à les distinguer radicalement de ce que les missionnaires attendaient des chrétiens. En fondant ainsi une opposition schématique entre un christianisme idéalisé et un paganisme stylisé, les hagiographes stimulent le sentiment d'identité des communautés chrétiennes, regroupées autour de leurs saints fondateurs, tout en présentant ces saints comme des figures héroïques luttant contre un adversaire radicalement différent. Dans le même ordre d'idées, les zones soumises aux païens sont dépeintes comme

sauvages et isolées, d'une façon souvent hyperbolique, ce qui permet de dramatiser l'impact des missions anglo-saxonnes en soulignant à quel point elles ont apporté ordre et prospérité. Ce renouveau passe par les fondations de monastères ou de sièges épiscopaux, qui contribuent à réorganiser autour d'eux le paysage topographique et sacré. Ces sites deviennent dès lors des centres culturels qui se disputent parfois au cours d'âpres compétitions l'image (et éventuellement les reliques) des saints missionnaires sur la mémoire desquels ils sont adossés. Cette mémoire est donc elle-même instrumentalisée par la construction de modèles forgés *a posteriori* par les hagiographes. Ainsi, la vie des saints est toujours présentée comme un *exemplum* qui illustre les vertus du monachisme bénédictin. Or nous savons que les missionnaires anglo-saxons privilégiaient les règles mixtes au VIII^e siècle. En réalité, c'est le contexte de réforme du monachisme par Benoît d'Aniane qui impose progressivement la règle bénédictine dans tous les monastères de l'empire. En conséquence, soit les hagiographes attribuent de façon erronée l'usage de la règle aux missionnaires, afin de défendre leurs propres monastères, faisant en cela fi des activités missionnaires antérieures à la présence des Anglo-Saxons, soit les textes se concentrent sur les grands réformateurs du IX^e siècle, en minimisant l'action des Anglo-Saxons, pour défendre des institutions concurrentes de celles qu'ils sont réputés avoir fondées (chez Arbeo de Freising par exemple).

J. Palmer en vient à l'image de Rome que les Anglo-Saxons auraient promue en Germanie. Prenant le contre-pied d'une partie de l'historiographie, l'auteur invite à la nuance, en soulignant que les Anglo-Saxons ne firent que renforcer un lien à la papauté qui était déjà présent dans le monde franc. En ce sens, les missionnaires et leurs hagiographes insistent sur le rôle du pape comme guide suprême de l'Église et comme source de l'autorité des évêques missionnaires, tandis que Rome apparaîtrait surtout comme un réservoir inépuisable de reliques. En conséquence, les auteurs insistent sur le lien entre leur saint et Rome, quitte parfois à le forger de toutes pièces, soit pour renforcer la proximité d'un saint missionnaire

avec la Ville éternelle, soit au contraire pour asseoir la grandeur d'un site concurrent fondé sans l'intermission des Anglo-Saxons (Arbeo de Freising étant à nouveau cité). De l'image de Rome, l'auteur passe ensuite à celle du Proche-Orient dans la *Vie de Willibald* par Hygeburg d'Heidenheim. On sait que le saint était allé à Jérusalem, Constantinople et Rome. L'auteur suggère que Willibald a rédigé pour la Germanie un opuscule comparable aux textes exégétiques d'Adomnan et de Bède portant sur les lieux saints. Willibald aurait alors commandité l'insertion de ce texte dans sa propre *vita*, se présentant comme témoin de la véracité de l'Écriture, tout en donnant à cet épisode un sens nouveau, puisqu'il fait de son existence un trait d'union entre la Terre sainte et la Germanie. Le chapitre se clôt sur deux développements portant sur le rapport à un islam conquérant et sur la crise iconoclaste à Byzance : l'auteur suggère que ces deux thèmes faisaient écho à des préoccupations contemporaines en Germanie, ce qui peine à convaincre toutefois, puisque la *vita* ignore la question musulmane et ne mentionne guère la querelle iconoclaste.

Certes, le sujet du livre n'est pas neuf, mais son approche est novatrice. Prenant en compte les acquis du *linguistic turn*, il s'attache aux enjeux de rédaction des textes hagiographiques, dans une étude convaincante, bien argumentée et parfaitement documentée grâce à la maîtrise d'une abondante bibliographie. L'aptitude à distinguer entre les périodes (entre VIII^e et IX^e siècles) et les espaces (Frise et Saxe contre Bavière et Thuringe) est remarquable et permet de clarifier grandement la relation entre les textes et l'usage qui en fut fait par la suite. On peut regretter que le livre manque d'une thèse clairement affirmée qui soutienne d'un bout à l'autre la démonstration. L'intégration du saint irlandais Kilian dans le corpus peine à convaincre, tandis que l'absence de référence à la présence d'autres Anglo-Saxons sur le continent, notamment dans les *libri vitae*, pose problème par rapport à l'objet défini par le titre. Il conviendrait sans doute aussi de poser la question de l'identité anglo-saxonne, mais ceci n'enlève rien à l'intérêt du livre.

1 - Voir notamment Lutz von Padberg, *Mission und Christianisierung. Formen und Folgen bei Angelsachsen und Franken im 7. und 8. Jahrhundert*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995 ; Ian Wood, *The Missionary Life: Saints and the Evangelisation of Europe, 400-1050*, Harlow, Longman, 2001.

Martin Gravel

Distances, rencontres, communications.

*Réaliser l'empire sous Charlemagne
et Louis le Pieux*

Turnhout, Brepols, 2012, 467 p.

En 1999, le médiéviste allemand Hans Werner Goetz ironisait à propos de la notion de communication, observant que ce terme s'était diffusé dans l'historiographie pour désigner pratiquement toute réalité sociale, au point de perdre sa cohérence sémantique¹. On pouvait donc légitimement s'inquiéter en découvrant l'ouvrage de Martin Gravel : celui-ci, en effet, fait de ce sujet le centre d'une recherche qui, de surcroît, comporte le risque de porter sur un espace fort vaste et abondamment étudié par les historiens depuis près de deux siècles, celui de l'empire carolingien au maximum de son extension (768-843).

L'inquiétude s'évanouit pourtant très vite, pour deux raisons dont la première est d'ordre historiographique. Face à la vulgate tenace selon laquelle un tel empire était décidément trop étendu pour les moyens de communication de l'époque, les historiens ont tenté de suggérer qu'une aristocratie d'empire fortement unifiée avait pu contribuer à maintenir la cohérence politique franque. Mais ce concept de *Reichsaristokratie* a lui-même connu bien des déboires, de sorte que l'on manque désormais de réponses probantes sur la manière dont l'autorité impériale carolingienne a géré la distance. Or l'un des mérites de M. Gravel est de proposer des éléments de réponse. Par ailleurs, l'ouvrage est rassurant parce qu'à l'image des Carolingiens, il se donne les moyens de sa politique : sans abuser du concept de communication symbolique, désormais surchargé dans le cadre de la médiévistique, l'auteur reprend à nouveaux frais les questions de transport et d'information à l'époque carolingienne pour en mesurer toutes les conséquences en termes d'organisation des pouvoirs.

Pure histoire des conditions matérielles, au risque de retomber dans un vieux carcan matérialiste mal adapté à l'histoire d'un empire ? L'ouvrage échappe à la fois au manque d'originalité, parce qu'il examine les sources à nouveaux frais, et au positivisme, en ce que chacune de ses conclusions jette un nouvel éclairage sur la sociologie politique carolingienne.

M. Gravel commence par rappeler les conséquences des longues distances pour l'exercice du pouvoir de Charlemagne et de Louis le Pieux. Si l'entretien des routes, contrairement à une idée reçue, s'était amélioré sous les Carolingiens par rapport à l'époque romaine, la circulation s'était toutefois ralentie et il en résultait des délais supérieurs à un mois pour qu'une décision impériale fût connue en chaque point du territoire. Encore cette moyenne connaissait-elle de fortes variantes. Ainsi en Aquitaine, qui constitue le maître exemple de toute l'analyse, l'auteur montre que la voix du souverain, émanant principalement du quadrilatère Nimègue-Metz-Francfort-Compiègne, était particulièrement lointaine. Cette distance était en partie cultivée par l'autorité centrale, et c'est là une autre surprise qui attend le lecteur : alors que l'historiographie décrit volontiers les dirigeants des sociétés anciennes comme s'essoufflant en d'incessants voyages, Charlemagne et Louis le Pieux ont fait preuve au contraire, durant la majeure partie de leur règne, d'une remarquable stabilité géographique, ne visitant jamais la majeure partie de leur empire et attendant leurs sujets en restant assis sur leur trône dans la plus hiératique immobilité. Contrairement à une idée reçue, les années de difficultés politiques correspondent avec celles durant lesquelles l'empereur se départit de cet immobilisme.

D'autres solutions adoptées par les architectes de l'empire face à la distance sont également abordées par M. Gravel. Les Carolingiens, comme on le sait depuis les travaux d'Otto Gerhard Oexle, se sont efforcés de briser l'ensemble des structures sociales horizontales, telles que les guildes, qui auraient pu les empêcher de circuler verticalement à travers toute la société². Par ailleurs, comme dans d'autres sociétés d'Ancien Régime, ils ont

abondamment recouru aux formes symboliques de communication et de lien social, cherchant notamment à se faire représenter là où ils n'étaient pas présents physiquement, par des intermédiaires humains mais aussi par un riche programme architectural ou par des vecteurs de pouvoir tels que la monnaie. Étant donné l'objet de sa recherche, M. Gravel ne pouvait faire autrement que de passer en revue ces remèdes contre la distance, mais ce ne sont pas là les pages les plus novatrices de l'ouvrage ; on peut même se demander si, en l'occurrence, l'auteur ne se laisse pas entraîner trop loin (c'est rare) par le courant historiographique dominant à propos de la communication, exagérant ainsi le caractère symbolique des données en question. Lorsque les Carolingiens prennent des otages parmi les peuples vaincus, ne s'agissait-il vraiment que de créer du lien social ? Lorsqu'ils hivernaient dans un espace conquis récemment, l'objectif principal était-il de se présenter en père de famille au coin du feu, ou bien de parachever la conquête par une guerre qui ne respectait même pas la trêve hivernale ? Enfin, la monnaie était-elle perçue principalement comme un moyen de diffuser le portrait royal, ou comme un facteur économique de première importance, objet de contrôle et source de revenus ? La démonstration reste fragile sur ces quelques points ; il est vrai qu'ils sont secondaires dans l'économie de l'ouvrage.

En revanche, la dernière partie du livre, consacrée aux « élites qui ne communiquent pas », constitue l'apport majeur de la démonstration. L'auteur s'intéresse ici aux catégories sociales carolingiennes qui, tout en exerçant un rôle de notable à l'échelle locale ou régionale, étaient toutefois trop modestes pour accéder à l'oreille de l'empereur. L'attention portée à ces milieux impressionne le lecteur d'abord parce qu'elle relève du difficile dérapage contrôlé consistant à faire parler les sans-voix. M. Gravel y parvient tantôt en interprétant le silence des sources, tantôt en glanant des indices que d'autres avaient négligé pour ces dossiers, tels que les formulaires ou les collections manuscrites qui ont véhiculé tel ou tel capitulaire impérial. Il nous permet alors de deviner les frustrations particulières de ces catégories sociales vis-à-vis du pouvoir impé-

rial qui s'efforçait d'être omniprésent tout en étant, pour ces élites intermédiaires, insaisissable. Il signale enfin le rôle crucial, pour la destinée carolingienne, de ces groupes qui constituèrent le véritable corps politique de l'empire, en particulier lors des années troubles comme 833 ou 843.

Pour s'approprier ces élites régionales, la famille régnante pouvait jouer de son double statut : à Aix, l'empereur en place soignait la distance, se faisant ainsi respecter et redouter ; en province, les rois locaux, donc les fils du précédent, se faisaient aimer par leur proximité géographique avec la population, quitte à adopter à leur tour l'attitude de leur père une fois parvenus au trône impérial. Ce double langage, dans lequel la même famille faisait office à la fois de générateur et de fusible, permettait de favoriser l'unité tout en jouant, à l'échelle de chaque région, avec les divisions entre les partis, dont l'un soutenait la cause impériale et l'autre, le roi local. Ce n'est pas la moindre réussite de cet ouvrage que d'avoir démêlé aussi finement les circonvolutions du discours carolingien, faisant miroiter l'unité tout en cultivant le conflit social.

On aurait aimé en savoir encore plus, et c'est rendre hommage à l'auteur que d'exprimer les ultimes questions soulevées par son livre. Il serait précieux, en particulier, de comparer cette gestion carolingienne de l'espace avec les siècles précédents : les descendants de Charles Martel ont-ils innové, et ces initiatives peuvent-elles expliquer l'exception qu'a constituée l'empire carolingien au sein de la période médiévale ? Par ailleurs, si les élites intermédiaires ont majoritairement adopté le parti des rois locaux contre celui de l'empereur, est-ce parce qu'il faut attribuer à ces groupes une perception moderne des conflits sociaux qui les aurait conduits à défendre les champions des sans-voix, ou bien n'avons-nous affaire, comme souvent, qu'à un mirage des sources faisant émerger les plus turbulents du moment, sans autre logique sociale ? Chacune de ces questions, à supposer qu'elle puisse trouver une réponse, exigerait un nouveau programme de recherche ; pour l'heure, on dispose déjà, avec l'ouvrage de M. Gravel, d'un travail qui parvient à proposer une histoire totale de la distance pour en faire un fac-

teur déterminant dans l'exercice du pouvoir médiéval. En termes d'approche historique, la communication symbolique y perd, la sociologie politique y gagne ; mais cette seconde voie, appliquée au monde carolingien, permet elle aussi, à sa façon, de réaliser un empire.

THOMAS LIENHARD

1 - Hans Werner GOETZ, *Moderne Mediävistik. Stand und Perspektiven der Mittelalterforschung*, Darmstadt, Primus Verlag, 1999.

2 - Otto Gerhard OEXLE, « *Conjuratio* et *Gilde* dans l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge. Remarques sur la continuité des formes de la vie sociale », *Francia*, 10, 1982, p. 1-19, http://francia.digitale-sammlungen.de/Blatt_bsb00016285,00015.html.

Hélène Sirantoine

Imperator Hispaniae. *Les idéologies impériales dans le royaume de León, IX^e-XII^e siècles*
Madrid, Casa de Velázquez, 2012,
XII-494 p.

Comment renverser un mythe historiographique aux enjeux nationaux archaïques mais aux ramifications lointaines visibles dans les études actuelles ? L'objet de ce livre, l'*imperium* hispanique, s'est dilaté dans le champ historiographique sous l'effet des passions nées de son interprétation. L'idée impériale léonaise, entendue jusqu'à présent uniformément comme une idéologie sous-tendant l'unification politique des royaumes ibériques sous la souveraineté léonaise, a divisé les médiévistes qui s'intéressent à la nature et aux représentations du pouvoir royal dans la Péninsule. Nombreuses furent les théories de type essentialiste qui, à la suite de Ramón Menéndez Pidal, revêtirent la qualification impériale de quelques rois asturo-léonais (IX^e-X^e siècles) d'une signification linéaire, cristallisant l'essence d'une Espagne unitaire et chrétienne en réaction à la fragmentation politique et à la présence des musulmans dans le Sud après 711. Suivant cette grille de lecture, le fait pour Alphonse VI (1065-1109) puis Alphonse VII (1126-1157) de s'attribuer

la titulature *imperator* s'inscrivait dans cette tradition idéologique, qu'elle magnifierait. Par réaction, d'autres historiens, tel Ernst Mayer, soulignèrent dans la genèse léonaise de l'idée impériale le poids du modèle extra-péninsulaire – qu'il soit romain, carolingien ou omeyyade. Depuis, historiens et philologues ont établi les falsifications de bon nombre de diplômes fondamentaux dans l'argumentation de ces différentes thèses.

Une reprise du dossier était donc aussi urgente que délicate, car elle supposait d'évaluer, de contrer ou de déplacer les conclusions d'études souvent conduites par les plus brillants médiévistes des générations précédentes. Pour sa thèse de doctorat publiée ici dans une version légèrement remaniée, Hélène Sirantoine s'est brillamment livrée à cet exercice d'équilibriste, dépassant la synthèse actualisée qu'elle annonce humblement. Afin de démythifier l'idée impériale léonaise, l'auteure enquête sur les caractérisations du « phénomène impérial » (p. 6) : son pas de côté lui permet de considérer les expérimentations liées à la notion d'*imperium* sans préjugé sémantique ni généalogique. Elle privilégie un temps long, depuis les premières manifestations au IX^e siècle jusqu'aux derniers feux des débuts du XIII^e siècle, et étoffe les inventaires de sources jusqu'ici dressés, en posant sur elles un regard dépassionné et minutieux. La documentation diplomatique occupe une place prépondérante dans la démonstration, côtoyant chroniques et monnaies pour l'essentiel. Études des représentations et des pratiques du pouvoir royal se complètent afin de saisir les significations du terme *imperator* selon les acteurs en présence : souverains asturo-léonais puis castillano-léonais, autres monarques ibériques (chrétiens et musulmans), élites laïques et ecclésiastiques.

H. Sirantoine propose l'« histoire d'un [double] renoncement » (p. 51) : l'idée impériale léonaise traditionnellement entendue ne naît pas à l'époque asturo-léonaise, pas plus qu'elle n'est le produit de la circulation de modèles exogènes. Trois grandes périodes sont ainsi identifiées au regard des investissements idéologiques de l'*imperium* léonais, relativement hétérogènes : l'usage pragmatique asturo-léonais, les premiers essais d'une

idéologie impériale marqués par le règne d'Alphonse VI, puis l'originalité du règne d'Alphonse VII, tout à la fois acmé et nouvelle voie dans cette histoire.

Les deux premiers chapitres montrent que les IX^e et X^e siècles, qui focalisèrent jusqu'ici l'attention, ne développent pas une idéologie impériale marquée par une vocation hégémonique péninsulaire. Les quelques occurrences d'*imperator* et de *regnum-imperante* dans les chartes royales constituent alors une solution pragmatique des notaires visant à mieux souligner l'autorité effective du souverain face à la dissémination du pouvoir au profit des magnats. Par rapport aux schémas explicatifs précédents, H. Sirantoine déplace la chronologie de l'association entre l'idéologie néogothique présente dans les chroniques asturiennes (restauration de la domination unitaire et chrétienne sur la Péninsule) et l'usage diplomatique du champ lexical impérial : elle situe son émergence sous le règne de Ferdinand I^{er} (1037-1065), le premier grand souverain castillano-léonais. Héritier du roi de Navarre Sanche III, dont il reprend l'ambition panhispanique, il suit également ses prédécesseurs sur le trône en favorisant le recours par la chancellerie au concept d'*imperium*. Sans que la fusion entre ces deux composantes s'opère, leur association de fait ouvre la voie à l'inédite assomption léonaise de la titulature impériale à la première personne, celle d'Alphonse VI en 1077 ou 1078.

Dans la deuxième partie, cette rupture est rapprochée, d'une part, de la politique du monarque dont la vocation hégémonique sur le territoire s'affirme et, d'autre part, des prémices d'une proto-chancellerie royale. Les notaires successifs font évoluer les formules de désignation impériale et confèrent ainsi un soutien à l'autorité d'Alphonse VI au fur et à mesure de l'extension territoriale sur l'*Hispania*, jusqu'à la prise de Tolède en 1085 (*Imperator totius Hispaniae*). La fusion avec le néogothisme est ainsi consommée, bien qu'elle soit de courte durée de par la faiblesse de sa réception. La titulature impériale est par la suite vidée en partie de sa substance panhispanique, étant réduite au statut d'outil de légitimité dynastique : dans le cadre des rivalités opposant la reine Urraque (1109-1126) à

son ancien époux, Alphonse le Batailleur, les notaires instrumentalisent la formule pour mieux manifester les prétentions de chaque partie à la succession.

La titulature impériale est ainsi remployée par Alphonse VII jusqu'au 26 mai 1135, date du couronnement impérial qui marque une rupture avec la mise en place d'un véritable « système impérial » (p. 309). La genèse, les modalités et la réception de cette innovation sont traitées dans la dernière partie. L'organisation d'une chancellerie royale désormais en mesure d'homogénéiser les formules diplomatiques joue un rôle majeur dans cette histoire, communiquant massivement et efficacement autour de la dignité impériale qui est désormais réservée au souverain castillano-léonais. Diplômes, sources narratives et monnaies montrent également une régénération du sens attaché à la titulature héritée. Le concept de l'*imperium* est détaché du néogothisme et de son aspiration hégémonique pour être adapté à la réalité de la Péninsule au milieu du XII^e siècle, celle d'une fragmentation politique qui pousse les acteurs du système alphonsein à concevoir l'exercice de l'autorité qui lui est associée suivant les modalités vassaliques. La cohérence politique et l'efficacité de la chancellerie expliquent le succès que remporte ce système dans les mémoires ; paradoxalement, l'idéologie impériale est si bien associée à la personne d'Alphonse VII et adaptée à la situation géopolitique de son règne que les successeurs sur les trônes castillan et léonais, désormais distincts, ne peuvent la reprendre à leur compte.

Le volet idéologique du phénomène impérial léonais se voit ainsi réinvesti d'une épaisseur chronologique mettant en valeur ses discontinuités, dûment identifiées au travers d'une analyse sérielle des sources considérées sur un temps relativement long. Il ne se réduit pas à une ambition pan-hispanique en réaction à la rupture de 711, mais témoigne de la diversité des procédés léonais de légitimation monarchique du IX^e au XIII^e siècle, face à des contextes péninsulaires mouvants. Grâce à une étude « incarnée » des pratiques de chancellerie ainsi que de leurs résonances dans les sources narratives, voire numismatiques, H. Sirantoine montre combien ces

procédés ont d'abord constitué des solutions pragmatiques, la dimension réflexive de l'usage n'apparaissant que progressivement. Elle relativise ainsi la portée des modèles dans la constitution des idéologies de type impérial en Occident, confirmant *de facto* l'inanité heuristique d'un empire-paradigme dans la lignée des travaux récents qui gagneront à incorporer ce cas léonais¹. Ajoutons que les différents investissements léonais du concept suggèrent que la spatialisation du phénomène n'est pas forcément centrale, légitimant ainsi d'autres approches dans ce champ historiographique très actif depuis les années 1960². Du fait de l'importance des perspectives qui se dégagent de cette étude, pour la multiplicité et l'efficacité des synthèses historiographiques proposées et, surtout, pour l'ampleur des révisions apportées, l'ouvrage de H. Sirantoine doit être considéré comme une référence sur l'histoire politique – entendue au sens large – de la Péninsule d'un long haut Moyen Âge, côtoyant ceux d'Amancio Isla Frez, remplaçant en partie ceux de Bernard Reilly sur Alphonse VI et Alphonse VII.

AMÉLIE DE LAS HERAS

1 - Frédéric HURLET (dir.), *Les empires, Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée*, Rennes, PUR, 2008.

2 - Pour une définition de l'empire centrée sur son espace, voir Maurice DUVERGER (dir.), *Le concept d'empire*, Paris, PUF, 1980.

Benjamin Moulet

Évêques, pouvoir et société à Byzance, VIII^e-XI^e siècle. Territoires, communautés et individus dans la société provinciale byzantine

Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 616 p. et 18 cartes

Après une brève préface, dans laquelle Michel Kaplan et Jean-Marie Sansterre soulignent les difficultés de la tâche liée à une matière « disparate et discontinue » (p. 5), l'auteur présente ses sources dans une longue introduction : les textes hagiographiques, la documentation épiscopale et le regard des contemporains.

L'ouvrage est organisé en deux parties. Tout d'abord, l'auteur appréhende dans un premier chapitre l'épiscopat dans ses dimensions collectives et vise à comprendre les fondements territoriaux, politiques et religieux de l'autorité épiscopale dans la société provinciale au sein de trois ensembles régionaux : Asie Mineure et mer Noire, Thrace, Balkans et monde insulaire, enfin, Italie du Sud et Sicile ; dans un deuxième chapitre est envisagée l'échelle du diocèse et de ses frontières ; dans un troisième chapitre sont étudiés les déplacements des évêques dans l'empire, en particulier à Constantinople. Ensuite, l'auteur aborde successivement en quatre chapitres l'accès à l'épiscopat et les procédures de recrutement, « La carrière épiscopale », « Le pasteur, les brebis et le diocèse : la gestion d'un espace religieux et civil », la « Mort, mémoire et sainteté épiscopale ». Une conclusion générale ouvre sur des annexes, une bibliographie, des indices et deux planches hors-texte.

Cet ouvrage de Benjamin Moulet représente un travail solide, bien rédigé, qui donne une image précise du monde épiscopal provincial byzantin de l'époque mésobyzantine, soit entre le concile *in Trullo* (691-692), dont les 102 Canons définissent le rôle de chacun des clercs au sein de l'organisation ecclésiale, jusqu'au règne du patriarche Alexis Stoudite (1015-1043). Cette période, marquée par la crise iconoclaste (717/730-843) puis par la grande diffusion du christianisme byzantin chez les Slaves (baptême de Boris/Michel de Bulgarie en 864/865, puis baptême du prince russe Vladimir en 988/989), est évidemment décisive. Certes, la quasi-disparition des sources de la période iconoclaste pose problème pour comprendre cette époque, mais l'auteur réussit habilement à nuancer les purges engendrées par le retour de l'iconoclisme et l'accusation d'hérésie portée contre l'iconoclisme. En revanche, il est regrettable que sa démarche n'ait pas intégré la formation de l'*oikouménè* byzantine, concept qui n'apparaît jamais dans son travail. Or l'un des aspects majeurs de la période étudiée est précisément la formation de l'*oikouménè* byzantine, à savoir l'insertion dans une communauté de peuples différents, notamment les Slaves, unis par le christianisme dont les évêques sont les principaux

prosélytes et soutiens ; le travail de Dmitrij Obolensky sur le Commonwealth byzantin aurait mérité d'être cité. Il est vrai qu'une telle démarche aurait sensiblement élargi l'espace à étudier et, surtout, elle eut rendu nécessaire l'accès aux travaux produits par les chercheurs bulgares, serbes et russes, qui sont totalement absents de la bibliographie. Même l'encyclopédie orthodoxe en cours de publication en langue russe n'est pas citée. Le spécialiste du droit canon byzantin et de sa transposition dans la Rus' de Kiev, Ja Šcapov, n'est pas évoqué et ses travaux ne sont pas référencés ; cela révèle combien la recherche historiographique occidentale est coupée du monde slave pourtant en position de force sur des recherches en byzantinologie. N'oublions pas le Centre d'études byzantines Ivan Dujcev à Sofia ainsi que les instituts de byzantinologie de Moscou et de Saint-Pétersbourg.

Enfin, ce travail, au demeurant précieux et utile, n'est pas une thèse, mais bien une excellente recension des travaux de recherche des meilleurs spécialistes occidentaux, dont les résultats rassemblés ont été ordonnés dans un ensemble cohérent. Ces limites ont d'ailleurs été parfaitement recensées par les directeurs de ce travail qui, ensemble, reconnaissent « que le lecteur ne trouvera pas toutes les réponses aux questions que les sources permettaient de poser » (p. 6). Néanmoins, ce livre comble un vide de l'historiographie française et sa qualité en fera un indispensable outil de travail pour les étudiants s'intéressant à l'empire byzantin ainsi que pour les jeunes chercheurs désireux de se lancer dans l'étude de la vie religieuse de l'empire byzantin à l'époque mésobyzantine.

JEAN-PIERRE ARRIGNON

Florian Mazel (dir.)

L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval, V^e-XIII^e siècle
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 434 p.

La période médiévale marque un moment tout autant fondamental qu'original dans la construction des cadres territoriaux. Les res-

sorts administratifs romains n'ont pas connu seulement refontes et adaptations à de nouvelles données sociales, politiques et culturelles, mais bien plutôt des changements de nature dont on n'a pas mesuré, pendant longtemps, la profondeur et la complexité. Actuellement, la question ne porte plus tant sur l'analyse mécaniste (en termes d'apparition, de disparition, de scission ou de fusion) d'une mise en place progressive des entités territoriales conçues selon la définition romaine classique (une zone de domination possédant un centre et des limites) que sur l'analyse de la nature même de ces ressorts territoriaux. La richesse de cette approche a permis de reconsidérer la genèse de l'encadrement paroissial au travers de la parution récente de plusieurs ouvrages majeurs sur la question, qui ont mis en évidence des processus de territorialisation tardifs et progressifs entre le IX^e et le XII^e siècle ; on passe, durant cette période, d'une paroisse définie comme une communauté de fidèles à une paroisse conçue comme un territoire clairement délimité, mais dont les limites conservent en réalité souvent un caractère discontinu.

C'est dans ce contexte scientifique particulièrement riche qu'a paru cet ouvrage qui s'intéresse aux mécanismes de spatialisation du sacré non plus au niveau local, mais à un échelon englobant : le territoire de l'évêque. L'enseignement majeur de ce livre est parfaitement résumé dans la contribution de Michel Lauwers, il s'agit de montrer que, à l'instar de la paroisse et dans un processus et à un rythme très similaires, la territorialité diocésaine, telle qu'on la conçoit classiquement, ne s'impose que très tardivement, au XIII^e siècle. La démonstration se déploie de manière équilibrée entre trois parties mettant en évidence la chronologie du phénomène : V^e-X^e siècle (« Fragilité des centres, fluidité des espaces »), X^e-XII^e siècle (« Hiérarchisation et territorialisation ») et XI^e-XIII^e siècle (« Vers une gestion territoriale du diocèse »).

Loin de la pensée commune considérant le diocèse comme une réplique mécanique de la cité antique, les contributions mettent en évidence les évolutions complexes qui se sont manifestées entre les circonscriptions romaines et les diocèses médiévaux. Les limites admi-

nistratives, loin d'être restées fixes, n'ont cessé de connaître des déplacements au fil des processus de fragmentation, voire même de se dissoudre et de disparaître dans une forme de territorialité nouvelle fondée non plus sur une délimitation clairement définie, mais bien plutôt sur la notion de réseaux multipolaires (c'est-à-dire la combinaison de lieux et de relations), notamment par le biais d'églises de proximité qui jalonnent le territoire diocésain. Celui-ci apparaît alors non comme un territoire continu, mais comme la somme de points éparpillés dans l'espace et rattachés au siège épiscopal.

Ce n'est pas la cohérence géographique (la distance par rapport au siège par exemple) qui construit nécessairement le diocèse, mais bien plutôt les liens personnels existant entre l'évêque et les églises, ainsi que la relation stable entretenue avec les desservants. « Le 'territoire' est une aire de domination, plus qu'un espace borné, et l'intégration au sein du *territorium* d'un évêque suppose l'entrée dans le *servitium* de celui-ci, c'est-à-dire l'instauration d'une relation hiérarchique entre l'un et l'autre », affirme M. Lauwers (p. 20). Il en résulte des configurations mouvantes, discontinues (présence d'enclaves soulignée par Yann Codou pour la Provence), et des opérations d'appropriation et de délimitation fondées sur des dédicaces à des saints identitaires. Laurent Schneider analyse de manière particulièrement éclairante les caractéristiques de cette nouvelle territorialité qui se substitue aux anciens cadres durant l'Antiquité tardive : démembrement des anciennes cités et rétrécissement de leur zone d'influence, fragmentation poussée de l'espace, émergence d'équilibres inédits et d'une nouvelle géographie administrative, mais surtout dislocation de la cohérence territoriale des diocèses qui apparaissent désormais comme un semis d'églises rurales, ou encore limitation consécutive du pouvoir et de l'influence politique des prélats. Laurent Feller confirme cette évolution pour l'Italie du haut Moyen Âge, insistant sur la mobilité des territoires et des sièges épiscopaux, et sur le caractère particulièrement labile des limites. Charles Mériaux étudie, pour la province de Reims, la formalisation progressive (dès les IX^e-X^e siècles) d'une

hiérarchie ecclésiastique interne au diocèse (doyens et doyennés, archidiacons et archidiaconés, monastères épiscopaux), à savoir des relais efficaces pour renforcer la cohérence du diocèse et l'autorité épiscopale.

Ce cadre initial évolue pour aboutir à une territorialisation du diocèse selon la conception romaine : un centre qui administre un ressort clairement délimité. La période des ^x^e et ^x^e siècles fut essentielle dans cette émergence, comme le montre Steffen Patzold avec la fondation de la province de Magdebourg. Le moment grégorien, qui fonde la séparation des pouvoirs temporel et spirituel, apparaît comme très important. F. Mazel montre bien comment, au travers de trois cas particuliers en Provence, en Gascogne et en Normandie, la dissociation entre les logiques spatiales de l'*episcopatus* et du *comitatus* a débouché, à partir du milieu du ^x^e siècle, sur l'abandon de l'identité cospatiale des ressorts civils et religieux, permettant à l'évêque de renforcer son autorité, de structurer une hiérarchie (archiprêtres, archidiaconés, doyennés) et d'affirmer une délimitation claire et stable de son territoire. L'analyse menée par Laurent Ripart sur le dossier du partage du *comitatus* de Sermorens entre les diocèses de Vienne et de Grenoble confirme pleinement ce phénomène. L'étude des doyennés du Bas-Maine, réalisée par Daniel Pichot, permet d'affiner la compréhension du renforcement de l'encadrement épiscopal par le biais de l'affirmation du découpage du diocèse en doyennés. Finalement, au ^x^e siècle, alors même que l'Église affirme définitivement la paroisse comme un territoire possédant un centre et des limites claires et stables, le diocèse est défini de manière similaire.

Pour terminer, il faut souligner le caractère homogène et cohérent de la succession des analyses, résultat d'un travail collectif rigoureusement orchestré, sur la base d'une grille de lecture harmonisée. Le lecteur chemine logiquement dans un processus comparatiste, depuis les époques hautes jusqu'aux plus récentes du Moyen Âge, au fil des études régionales qui le conduisent en Italie, dans la péninsule Ibérique, en Germanie, en Syrie franque et dans l'espace gaulois depuis les zones méridionales, alpines, jusqu'aux contrées

septentrionales ou occidentales. Le livre devient un véritable instrument de travail en intégrant, à la fin de chaque contribution, un dossier de sources en latin avec la traduction en français.

SAMUEL LETURÇO

Bernard Merdrignac et al. (dir.)

*La paroisse, communauté et territoire.
Constitution et recomposition du maillage
paroissial*

Rennes, Presses universitaires de Rennes,
2013, 541 p.

L'ouvrage rassemble dix-huit études qui sont soit des mises à jour d'articles plus anciens et souvent difficiles d'accès, soit des contributions volontaires au projet « La paroisse : communauté et territoire », dont ce livre est l'aboutissement. Nourrie des travaux d'Élisabeth Zadora-Rio et marquée par le renouvellement historiographique de ces dernières années, l'entreprise s'est voulue, dès l'origine, pluridisciplinaire. L'ample bibliographie en est un indice. Les spécialités des auteurs en sont un autre. Géographie, science politique, archéologie, droit et histoire sont convoqués. L'objectif était, en croisant les approches et les méthodes, en échangeant pour prêter attention aux significations variées et, parfois, différentes que l'on attribue aux mots, de parvenir à une meilleure appréciation de la paroisse et de la composition du maillage paroissial. Le choix de la longue durée – des premiers siècles de l'Église aux premières années du ^{xx}^e siècle – permet de mieux atteindre le but fixé. Il offre la possibilité de saisir les évolutions du sens du mot « paroisse » et, par la mesure du balancement entre « communauté » et « territoire », les réalités religieuses, sociales, politiques et institutionnelles que ce terme recouvre. Varier les échelles en s'intéressant autant à la région de Landerneau, au Bas-Maine et à la Normandie occidentale qu'à la France, ouvrir sur d'autres espaces, telles l'Irlande, l'Italie ou la Bohême, et se pencher sur des sources aussi diverses que les comptes de fabrique, les statuts des synodes et des conciles, les textes législatifs et juridiques, les visites pastorales, les données

archéologiques ou les résultats d'enquête de terrain, permet d'approfondir les connaissances et, en éclairant les facettes, nombreuses, de l'objet « paroisse », de susciter de nouvelles interrogations.

L'organisation de l'ouvrage conduit le lecteur à remonter le temps. La première partie qui dresse le bilan actuel du découpage paroissial se veut résolument contemporaine, la deuxième s'intéresse à la période d'apogée de la paroisse territoriale, du concile de Trente à celui de Vatican II, tandis que la dernière, la plus nourrie, est consacrée à la paroisse médiévale du point de vue de la construction du territoire. Le parti pris peut surprendre. Il résulte de l'hypothèse qui a nourri le projet, l'idée que « les facteurs qui interviennent dans le 'démontage' de ce système [la paroisse] pourraient éclairer les conditions de son 'montage' » (p. 8).

Trois temps se dégagent dans l'histoire de la paroisse. Deux insistent sur la communauté : les premiers siècles durant lesquels le groupement de personnes constitue la paroisse et les dernières décennies caractérisées par l'accroissement du rôle des laïcs. Le dernier, encadré par les deux autres, voit la paroisse devenir l'« acteur majeur de l'organisation des cellules de l'habitat » (p. 395), puis consacre le curé en lui faisant « jouer un rôle moral crucial auprès des fidèles sur un territoire » (p. 119) et marque, enfin, après le concile de Trente – quand la paroisse se révèle être autant un « outil de gouvernement des fidèles catholiques » qu'un « instrument de gouvernement de la société locale » –, « l'avènement de la civilisation paroissiale » (p. 119-120). Les transitions ne sont pas des ruptures. Progressives, parfois longues, voire lentes, elles sont des arrangements, des ajustements aux réalités humaines, aux changements politiques, sociaux, économiques ou encore démographiques, à l'urbanisation également, autant qu'à la diminution du nombre de fidèles aux offices et de prêtres. Elles soulignent la différence entre ville et campagne, révélant, avec la singularité des paroisses urbaines, la diversité des conditions de naissance, de réaménagement, voire de suppression, des paroisses. Elles témoignent des capacités d'adaptation sinon d'innovation de l'institution ecclésiale.

Les territoires où « le rattachement spirituel des habitants à une paroisse est multiple et alternatif, changeant selon un calendrier et des modalités définies par la coutume », en seraient une autre preuve (p. 261).

L'enquête montre également, au-delà des structures, des territoires et de leurs frontières, la force des hommes, celle de Charles Borromée qui réforme les paroisses du diocèse de Milan et propose aux églises d'Italie du Nord un modèle combinant homogénéité, discipline et organisation centralisée, ou celle d'André Fauvel, évêque de Quimper et Léon, qui est à l'origine de la recomposition paroissiale en Léon à la fin des années 1950. Elle ne souligne pas uniquement l'œuvre des prélats. Elle révèle aussi l'importance des fidèles, attachés au système des chapelles de quartier bretonnes qui permet, par la célébration de messes pour les défunts en particulier, d'entretenir sur place un grand nombre de prêtres du cru qui ne bénéficient pas d'un revenu lié à une charge ou qui, préférant un style pastoral et liturgique, délaissent l'église la plus proche de chez eux pour rejoindre une autre communauté.

Peut-on alors réduire le mouvement d'affermissement des structures institutionnelles de l'Église au sein duquel s'inscrit la territorialisation des paroisses à une question de « domination spatiale [...] selon un quadrillage territorial validé par la hiérarchie romaine et une domination morale [...] selon un contrôle des mœurs » (p. 121) ? Pour les X^e-XII^e siècles comme pour les XVI^e-XVII^e siècles, la prudence s'impose. Les éléments singuliers, parfois originaux, pointés dans l'ouvrage montrent les limites des modèles. Ces derniers sont aussi séduisants que pratiques et confortables. Ils tendent cependant, quand ils n'encouragent pas une vision téléologique potentiellement partielle, à gommer les nuances, à aplanir les aspérités, à uniformiser, voire à focaliser. De fait, les relevés des termes qui désignent l'espace et ses limites sont précieux. L'étude des édifices qui structurent le territoire et le polarisent et celle des taxes qui y sont prélevées le sont également. Les uns et les autres ne suffisent pourtant pas pour appréhender la paroisse. Ils tendraient volontiers à occulter l'homme, à oublier son pragmatisme et à omettre ses

aspirations. Les grâces dont les prêtres, et en premier lieu les curés des paroisses, sont les dispensateurs font, comme les indulgences, l'objet d'un attachement voire d'une quête que les interdits, les contraintes, le contrôle et la domination n'expliquent pas. Elles font partie intégrante de l'histoire de la paroisse, mais leur histoire reste à écrire.

ESTHER DEHOUX

Nicolas Carrier et Fabrice Mouthon

Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 417 p.

Cette étude écrite à quatre mains est une somme : par son ampleur géographique, puisqu'elle concerne l'ensemble de l'arc alpin ; par son étendue chronologique, puisqu'il est question des communautés depuis les premiers temps de leur existence, c'est-à-dire avant l'an Mil, jusqu'à l'époque moderne ; par son ambition thématique, qui est de traiter des communautés sous tous leurs aspects (institutionnels, politiques, économiques, sociaux, religieux) ; par l'abondance et la diversité des exemples puisés dans l'ensemble des massifs alpins ; enfin, par la volonté de renouveler l'historiographie alpine, en la débarrassant d'un certain nombre de préjugés anciens pour mieux l'enrichir des travaux récents et en ayant le soin de se demander s'il existe une spécificité alpine des communautés paysannes – les auteurs montrent que la réponse varie suivant le critère examiné.

Comme l'annonce l'avant-propos, l'ouvrage tord le cou à l'idée que les Alpes n'ont pas d'histoire, ou que les montagnards n'en ont été que les spectateurs passifs. Au contraire, démonstration est faite de l'activisme, en tout domaine, des paysans des Alpes. Dès avant l'an Mil, les basses vallées et les voies de passage sont peuplées et exploitées sous le régime domanial, mais de larges pans de la montagne restent désertiques, parfois livrés aux brigands (les « Marrons », p. 51). La conquête du terroir alpin commence réellement au XI^e siècle. Les

moines y ont joué un rôle important, mais moins qu'on ne le prétend : ils en ont été des acteurs parmi d'autres et ils n'ont pas défriché de leurs mains. En revanche, il est certain que, dans les Alpes méditerranéennes, ils ont tôt manifesté un intérêt pour la transhumance ovine.

De manière générale, le profit pastoral a été un aiguillon pour les défricheurs puisque, en particulier dans les Alpes occidentales, les hautes vallées ont été investies avant celles de l'étage intermédiaire, ce qui fait dire aux auteurs que « la montagne n'a pas été mise en valeur du bas vers le haut » (p. 61). Par la suite, les défrichements ont surtout visé à achever la mise en valeur des terroirs, grâce à l'extension des pâturages de sommet, la densification des habitats de fond de vallée et, surtout, la conquête des versants intermédiaires. Les seigneurs ont encadré le mouvement, ouvrant des *preysie* (terres à prendre) et concédant des baux à acapte ou emphytéotiques à des défricheurs issus de la paysannerie locale, en plein essor démographique. Dans les Alpes centrales et septentrionales, la colonisation a été plus spectaculaire parce que systématique et menée par des peuples venus de Germanie (migration des Walser ou Valaisans), accueillis à des conditions avantageuses par les seigneurs (albergement) et par des « entrepreneurs de colonisation » (*locatores*, p. 80).

Au fil des défrichements, la population s'est accrue et, avec elle, les tensions autour du contrôle des alpages. Les communautés paysannes, existantes mais encore informelles (« hommes de... » avant l'an Mil, *vicinia* aux XI^e-XII^e siècles), s'efforcent alors par tous les moyens de garantir leurs droits d'usage et accèdent progressivement à une existence politique et institutionnelle (premières *universitates* et *communitates* à la fin du XII^e et au XIII^e siècle, franchises à partir de 1250). La question de leurs origines est fort complexe et n'obéit pas à un schéma d'ensemble : ici, les communautés antérieures à l'an Mil semblent avoir résisté à la mise en place de la seigneurie (survivance du *plaid* en Savoie, Val d'Aoste, Valais), là, elles semblent issues de la volonté de seigneurs fondateurs de *castra*, comme dans les Alpes du Sud. Et même si, pour la plupart, elles ont pour assise la paroisse, elles ne procèdent pas

forcément non plus de celle-ci (on aurait aimé une démonstration plus développée sur ce point). C'est plutôt l'addition de facteurs multiples qui a joué dans leur émergence.

Les relations des communautés, une fois constituées, avec les principautés en cours de construction (Dauphiné, Savoie, Provence) ne tournent pas en leur défaveur. À condition qu'elles ne s'opposent pas à lui, elles sont souvent promues par le prince comme des interlocutrices, des relais de pouvoir, voire des collaboratrices, par exemple pour la perception de l'impôt (« République des escartons » en Briançonnais, p. 130). Pour celles qui ont obtenu le plus de prérogatives, on peut parler de processus de « communalisation » (Peter Blickle) et de montée en puissance des élites paysannes.

La force des communautés paysannes se manifeste aussi par leur volonté de subordonner à leur pouvoir la paroisse qui leur sert de cadre spirituel. Il faut dire que le réseau paroissial est resté longtemps lâche et que les communautés ont joué un rôle important dans sa densification tardive, au XIV^e siècle. Dans de nombreux villages, en l'absence de fabrique, c'est la communauté qui gère directement la paroisse qui doit partager sa mission spirituelle avec la confrérie villageoise, caractéristique des Alpes occidentales à partir du XIII^e siècle. Celle-ci a joué un rôle majeur de « laboratoire institutionnel » (Pierre Dubuis) et de « double spirituel » (Jean-Paul Boyer) pour la communauté d'habitants. Cependant, la répression religieuse menée lors des premières chasses aux sorcières révèle l'existence de failles profondes en son sein.

L'essence des communautés paysannes reste d'être un assemblage de familles. Si la coutume veut que les biens du père soient partagés équitablement entre les fils, cela n'empêche pas la constitution de familles souches et de ce que les auteurs appellent des lignages. Car en effet, les fils, même mariés, résident chez leur père jusqu'à la mort de celui-ci, puis restent souvent en indivision quelque temps après, quitte à diviser plus tard (notion intéressante de cycle familial). Le phénomène est particulièrement fort avant 1348 puis, au XV^e siècle, avec le succès du « remembrement lignager ». La situation démographique en est la cause principale, mais à condition de

la combiner à la volonté paysanne d'échapper à la mainmorte (mise en place depuis le milieu du XIII^e siècle), puisque l'indivision et la cohabitation sont les seuls moyens de l'éviter. Globalement, les familles font preuve d'une grande solidarité, sans doute le meilleur moyen de survivre dans un contexte économique difficile.

L'idéal paysan est en effet, dans les Alpes comme ailleurs, de vivre en autarcie. C'est un idéal inaccessible mais toujours visé. D'où la prédominance d'une polyculture et d'un élevage vivriers et l'absence de spécialisation, qui n'intervient qu'au cours de la période moderne. Il existe des modèles concurrents d'exploitation des alpages (montagne communale, montagne indivise, « grande » et « petite » montagnes). Les communautés s'inscrivent dans l'économie d'échanges *via* la location de bétail, la transhumance (« inverse » et « normale »), mais celle-ci est absente des Alpes centrales et septentrionales, qui développent davantage un élevage bovin allogène.

À l'aube des temps modernes, la situation politique des communautés apparaît contrastée : certaines sont soumises à des principautés puissantes (Alpes occidentales), d'autres participent au pouvoir (Alpes centrales, exemple du Tyrol), d'autres encore bénéficient d'une véritable autonomie dans l'État (hautes vallées lombardes, Cadore). Elles n'échappent pas au contexte de révolte paysanne de la fin du Moyen Âge (Tuchinat, guerre des Paysans). Certaines enfin, par leur alliance (entre elles mais aussi avec des villes) et par la guerre, conquièrent leur indépendance pleine et entière : c'est la naissance de la confédération suisse des Waldstetten (1291-1314), dont les auteurs ont beau jeu de rappeler qu'elle est due à un conflit de pâturage.

C'est peut-être dans l'histoire politique de ces communautés paysannes que réside finalement la spécificité alpine ou, à tout le moins, montagnarde : les Alpes ont été une zone d'émancipation des communautés rurales et de résistance à l'État moderne ; localement, elles ont abrité des poches d'autonomie rurale et des contre-États de type communaliste. La cause de cette spécificité tient sans doute au milieu et à la position de périphérie, mais pas seulement ; l'existence d'élites rurales puissantes, la capacité à nouer des alliances

durables avec d'autres communautés, la force du sentiment communautaire, avivée par des conflits d'usage incessants sont autant d'éléments à prendre en compte.

Un ouvrage essentiel donc, pas seulement pour les spécialistes de la région ou de la question, mais pour tous les historiens, puisqu'il ouvre des perspectives très vastes, dans le domaine politique par exemple – l'histoire de la genèse de l'État moderne doit aussi passer par celle des résistances à ce dernier. Il redonne aux Alpes, trop longtemps considérées comme des marges, la place qu'elles méritent dans l'histoire européenne.

JULIETTE DUMASY-RABINEAU

Randi Bjørshol Wærdahl

The Incorporation and Integration of the King's Tributary Lands into the Norwegian Realm, c. 1195-1397

trad. par A. Crozier, Leyde, Brill, 2011, XVIII-335 p.

Version révisée et rédigée en anglais d'une thèse de doctorat, l'ouvrage de Randi Bjørshol Wærdahl porte sur la construction de l'État en Norvège, s'inscrivant tout à la fois dans la lignée des grands noms de l'historiographie norvégienne (Steinar Imsen, Sverre Bagge) et, plus largement, dans un courant de recherche qui, à l'échelle de l'Europe, s'intéresse à la genèse de l'État au cours des derniers siècles du Moyen Âge. L'examen de la volumineuse bibliographie qui accompagne le volume montre que l'auteure a su tirer parti des travaux des historiens allemands et anglo-saxons, qu'elle convoque d'ailleurs fréquemment à l'appui de sa démonstration. Il est toutefois à regretter que, maîtrisant le français, à en juger par la présence de références à des travaux anciens, elle n'ait pas aussi exploité les grandes contributions récentes de l'historiographie française sur la genèse de l'État moderne.

Cela n'enlève rien cependant à l'intérêt de l'étude de R. Wærdahl, dont l'objet est d'examiner le processus qui, du XII^e au XIV^e siècle, permit aux rois de Norvège d'asseoir leur domination sur les îles que l'on regroupe sous

le nom de « terres tributaires » (*skattland*), soit l'Islande, les Féroé, le Groenland, les Shetland, les Orcades, ainsi que l'île de Man et les Hébrides, qui furent cédées à l'Écosse en vertu du traité de Perth, en 1266. Certes, le sujet n'était pas vierge, mais il manquait une étude globale, dégagée des déterminismes nationaux qui avaient jusqu'alors orienté l'histoire de ces régions du Nord de l'Europe. Pour ce faire, l'auteure a utilisé des sources dont elle ne cache ni la relative pauvreté ni l'hétérogénéité, ce qui constitue le quotidien des historiens spécialistes des mondes scandinaves : les sagas royales et les sagas épiscopales islandaises, qui lui ont fourni l'essentiel de sa matière pour la période allant jusqu'au XIII^e siècle, ainsi que les diplômes. Dans l'un et l'autre cas, elle définit des principes critiques qui apparaissent particulièrement pertinents et qui le sont d'autant plus qu'elle n'y déroge jamais.

La première partie de l'ouvrage porte sur l'incorporation des *skattland*, c'est-à-dire le processus qui les fit entrer dans la sphère de domination des rois de Norvège, lequel entre le règne de Sverre, à la fin du XII^e siècle, et 1262 fut marquée par le rattachement de l'Islande. Avant d'en examiner les modalités, R. Wærdahl propose une vue d'ensemble de la période antérieure, entreprise hardie tant les sources disponibles pour les XI^e et XII^e siècles sont difficiles d'utilisation. L'appartenance de toutes ces îles à une même sphère culturelle norroise, qui remonte au temps de la colonisation viking, fut l'une des conditions préalables de ce processus, se traduisant par une langue et une histoire communes, mais aussi par l'existence d'un système de relations commerciales centré sur la ville de Bergen. En outre, à en juger par le cas des Hébrides, des Shetland, des Orcades et de l'île de Man, les rois de Norvège avaient commencé à s'intéresser à ces îles à partir de la fin du XI^e siècle, une fois l'unification de leur royaume achevée et une fois évanouis les espoirs d'une domination sur le Danemark et sur l'Angleterre. Ils étaient alors parvenus à imposer aux chefs de ces îles une forme de suzeraineté (*overlordship*) qui ne leur apportait ni pouvoir concret ni taxe, mais qui ressemblait à s'y méprendre à ce qu'ils avaient mis en place en Norvège, même au temps de l'unification du royaume.

Une fois le contexte établi, R. Wærdahl s'intéresse aux modalités de l'établissement du pouvoir des rois de Norvège sur les *skattland*, qu'elle présente comme le passage d'une suzeraineté à une souveraineté (*lordship*), sans qu'il y ait uniformité dans les méthodes employées. Dans les Orcades et les Shetland, ce passage résulta d'une opération punitive contre le *jarl* (chef local), qui avait fait preuve de déloyauté envers le roi Sverre (1195). En Islande, son petit-fils Håkon Håkonsson recourut très largement à la négociation avec certains des chefs locaux. Pour l'auteure, le poids des circonstances n'explique pas tout. Le changement de méthode traduit d'abord une évolution dans la manière de concevoir la royauté et l'affirmation d'un idéal monarchique fondé sur le consentement des sujets, dont on trouve effectivement le reflet dans le *Miroir royal* norvégien, qui date des années 1250.

La deuxième partie de l'ouvrage a pour objet l'étude de ce qu'impliquait concrètement l'affirmation de la souveraineté des rois de Norvège : les changements affectant l'administration et le personnel politique ainsi que la « sphère publique locale », c'est-à-dire les interactions entre les habitants et les représentants du roi. Deux chapitres sont consacrés au règne de Magnus Håkonsson, surnommé Magnus le Législateur (1263-1280), durant lequel ont été définies les bases administratives, judiciaires et législatives de l'intégration des *skattland* et l'unification juridique de la Norvège. Les codes de lois qui en résultèrent furent appliqués aux régions tributaires, mais dans un esprit de modération et de compromis tout à fait semblable à celui qui présida à leur élaboration en Norvège. Le roi leur imposa aussi une révision de leur administration, faisant disparaître un certain nombre de fonctions, comme celle de *jarl* des Shetland, et en en créant d'autres, à commencer par les *sýslumenn*, placés à la tête de districts. On serait tenté d'y voir une révolution brutale si, comme le montre fort bien R. Wærdahl, ces changements administratifs n'avaient pas été accompagnés, et sans doute tempérés, par la grande stabilité du personnel politique. C'est en effet aux anciens chefs locaux qu'il revint d'assumer les nouvelles charges nées de la domination norvégienne.

Trois chapitres brossent ensuite un panorama chronologique de l'exercice de cette domination, entre le règne de Magnus Håkonsson et la naissance de l'union de Kalmar, en 1397. Jusqu'à la mort du roi Håkon V Magnusson, en 1319, le gouvernement des îles tributaires fut globalement conçu comme celui de la Norvège, reposant sur une coopération entre les hommes du roi, le gouvernement central et le peuple, mais au prix de quelques adaptations en réponse aux attentes des populations, comme le recrutement local des *sýslumenn* en Islande. En 1319 commença le temps de l'union personnelle des couronnes de Suède et de Norvège. Selon R. Wærdahl, cela n'affecta pas fondamentalement l'administration des *skattland*. Des évolutions sensibles ne se produisirent qu'après 1350, date à laquelle la peste et la crise agraire vinrent frapper la Norvège d'une manière particulièrement rude. La tutelle norvégienne sur les régions tributaires se fit plus distante et plus indirecte, notamment en raison du recours au système de *lensvesen*, qui consistait à confier des charges administratives à des détenteurs de fiefs. Pour l'auteure, une telle évolution ne fait que refléter la progressive marginalisation de la Norvège au sein de l'ensemble scandinave, qui allait trouver son expression la plus aboutie au temps de l'union de Kalmar.

R. Wærdahl signe un ouvrage qui vient tout à la fois confirmer certaines tendances récentes de la recherche historique norvégienne et proposer des conclusions novatrices. La périodisation retenue est en soi intéressante. En choisissant de ne pas arrêter son étude en 1319 et d'englober dans une même réflexion un XIII^e siècle généralement considéré comme un temps d'apogée et un XIV^e siècle placé sous le signe de la décadence, elle confirme la nécessité de repenser la chronologie canonique de l'histoire norvégienne, comme l'a fait avant elle S. Imsen. Plus fondamentalement, son étude contribue à la connaissance de la construction de l'État norvégien, en montrant que l'intégration des terres tributaires en fit partie intégrante. Les parallèles que l'auteure ne cesse de dresser entre ce processus et l'évolution de l'administration norvégienne sont particulièrement convaincants et éclairants. C'est dire si l'échelle nationale n'est pas la plus indiquée pour étudier l'histoire de la Scandinavie

médiévale. Le seul point faible de ce travail est sans doute le peu d'importance qu'y occupe le rôle de l'Église. Rappelons en effet que ces îles furent intégrées dès 1152/1153 dans la province ecclésiastique norvégienne et que cela se traduisit par la nomination d'évêques norvégiens, notamment en Islande. Il pourrait être judicieux de mesurer leur contribution à l'affirmation de la domination politique des rois de Norvège sur les *skattland*.

STÉPHANE COVIAUX

Valérie Theis

Le gouvernement pontifical du Comtat

Venaissin vers 1270-vers 1350

Rome, École française de Rome, 2012,
822 p.

Dans ce présent volume, publication remaniée d'une thèse de doctorat, Valérie Theis retrace l'histoire de la construction du pouvoir gouvernemental pontifical exercé sur le territoire du Comtat Venaissin, entre la mi-XIII^e siècle et la mi-XIV^e siècle. Contrairement à ce que le titre laisse penser, l'auteure intègre très largement à son analyse la période de domination d'Alphonse de Poitiers, antérieure à la prise en main du Venaissin par Grégoire X en 1274, en particulier lorsqu'elle étudie les processus historiques de formation du territoire.

Le travail de V. Theis se situe au point de confluence de deux questions qui ont occupé les médiévistes ces dernières années, quoique de manière inégale. La première, très largement abordée depuis une vingtaine d'années, s'intéresse aux mécanismes de spatialisation des rapports de domination au sein de la société médiévale, dont l'*Ecclesia* constitue la première matrice¹. La seconde porte sur l'évolution de l'Église de la période post-grégorienne et l'identification des voies et des mécanismes par lesquels des outils gouvernementaux et des formes de souveraineté contribuent alors à l'instauration d'un pouvoir de nature étatique. Si l'histoire de la « normalisation » de l'Église reste largement à écrire, le livre de V. Theis apporte une première contribution fondamentale à la réflexion, étayée par un usage raisonné de la riche documentation du Comtat Venaissin, dont la part pontificale s'accroît rapidement à

partir de la décennie 1310. Dans un questionnement en miroir, l'auteure analyse avec minutie les dispositifs administratifs mis en place qui conduisent à la genèse du territoire du Comtat – envisagé, selon une tradition issue des travaux de Max Weber, comme l'espace de projection de l'institution pontificale –, tout en cherchant à comprendre les transformations profondes que ce mode de gouvernement territorialisé a provoquées au sein d'une institution ecclésiastique universelle qui cherchait à se relever de la violente crise de la fin du pontificat de Boniface VIII. Cette démarche permet d'éclairer la manière dont l'évolution des formes de domination d'une institution la transforme, tout en replaçant cette histoire singulière dans la perspective plus globale de la formation des systèmes de pouvoir administrés et territorialisés qui s'affirment en Occident à partir du Moyen Âge central. Le Comtat Venaissin a ceci de singulier qu'il constitue, grâce à la richesse des archives conservées, un terrain propice pour mener une enquête fouillée qui permette de saisir la circulation des personnes, la constitution de rapports de pouvoir et les transferts de savoir-faire entre les différents pôles d'une société locale. Mais l'identité du détenteur du pouvoir temporel s'exerçant sur cet espace permet également d'envisager le gouvernement du Comtat comme un laboratoire et un symptôme de l'évolution qui affecte l'institution ecclésiastique à partir du début du XIV^e siècle, dans une période de reflux de la visée théocratique portée par l'Église depuis le XI^e siècle.

Le livre, construit en trois parties, peut être lu comme un parcours qui mène de l'analyse des dispositifs documentaires et des pratiques administratives qui les ont produits à l'instauration de formes d'assujettissement qui concernent aussi bien, quoique de manière différenciée, les évêques, les nobles, que les *universitates* comtadines. Le chemin de l'un à l'autre passe par la formation d'un véritable système bureaucratique, structuré aux divers échelons du territoire, mettant en œuvre des techniques d'administration suffisamment stabilisées dans leur principe et leur itération pour modifier le rapport des populations à la terre et au pouvoir, mais dont la forme est suffisamment labile pour garantir une grande efficacité pragmatique.

De ce fait, la question documentaire – qu'il s'agisse de la production, de l'usage ou de la conservation de l'écrit par la papauté et les institutions qui en dépendent – est placée au centre de la réflexion menée par l'auteur, même si l'on peut regretter que, pour des raisons rhétoriques, elle soit concentrée dans un premier chapitre où elle se trouve un peu à l'étroit. Car il ne s'agit nullement pour V. Theis, comme il était d'usage jadis dans les travaux académiques, de présenter dans la partie liminaire le corpus documentaire utilisé, accompagné d'une description du cadre géographique, plaçant de la sorte ces deux éléments en amont de toute analyse historique. Au contraire, les deux premiers chapitres adoptent une démarche constructiviste qui aborde les archives et le territoire comme des élaborations historiques dont le médiéviste doit reconstituer précisément la genèse. Les archives du Comtat Venaissin représentent un objet de réflexion central dans la mesure où les documents accompagnent la mise en place d'un ensemble de dispositifs administratifs par lesquels le pouvoir gouvernemental pontifical se constitue et s'exerce sur le territoire. « Le Comtat Venaissin ne s'était encore jamais accompagné d'une production aussi régulière et importante d'écrits pragmatiques » (p. 74). Ce massif archivistique pontifical, lui-même dédoublé entre archives de l'administration centrale – Chambre apostolique, Rectorat et Trésorerie du Venaissin – et archives des relais locaux du pouvoir, peut être corrigé voire contrebalancé par la consultation des archives des institutions locales, ecclésiastiques ou laïques. Partant des cadres et des lieux de conservation actuels, V. Theis propose de remonter le cours historique de la formation des archives du Comtat Venaissin, marqué par l'installation de la papauté à Avignon au XIV^e siècle, puis son retour à Rome au XV^e siècle. Son analyse, reposant sur une solide érudition, permet de souligner la contribution des savoir-faire archivistiques à la consolidation des techniques du gouvernement pontifical et à la stabilisation des formes institutionnelles de la domination directe du territoire à partir du début du XIV^e siècle, singulièrement après 1316, Jean XXII initiant alors, en s'appuyant sur les réseaux constitués du temps de ses évêchés fréjusien et avignonnais, une politique territoriale et administrative ambitieuse.

Les chapitres de la seconde partie montrent de manière convergente que la construction d'une domination territoriale, qui est au cœur des formes d'exercice du pouvoir étatique, passe par la répétition d'actes, de pratiques et de rituels administratifs ordinaires – enquêtes, hommages, prélèvements fiscaux, exercice de la justice, etc. –, mais également par la mobilisation des attributs de souveraineté – politique monétaire, édification de palais, domination juridictionnelle des communautés juives, etc. – qui instaurent des liens entre une population, une terre et un pouvoir, par lesquels s'élabore un rapport d'assujettissement. V. Theis analyse avec minutie le rôle du diocèse comme circonscription de référence au début de la période. Il se révèle rapidement inadapté et l'action administrative pontificale engendre l'affirmation de pôles au sein du territoire à partir desquels le pouvoir s'exerce. La rationalisation des domaines de compétence de chaque échelon à partir du pontificat de Benoît XII mène à la délimitation progressive de l'espace comtadin ainsi qu'à une normalisation de la trame administrative, même si, en son sein, le contrôle des échelons n'est pas homogène. Le pouvoir pontifical a su intégrer, au bas de l'échelle, avec le réseau des clavicaires – qui ont pour fonction principale de percevoir les revenus de la justice – des hommes implantés localement, exerçant bien souvent la fonction de notaire au sein de leur communauté. Cette intrication des échelons inférieurs de l'administration avec la vie ordinaire des *universitates* crée des conditions favorables à l'affirmation du gouvernement pontifical sur le Comtat Venaissin. Le pouvoir central a également su adapter la pesanteur de son contrôle à des objectifs d'efficacité : si les échelons supérieurs sont bien payés et surveillés afin qu'ils ne contreviennent pas aux intérêts du pouvoir pontifical, les échelons inférieurs sont laissés libres dans leur action, en particulier dans la manière de récupérer les impôts et amendes. L'économie constitue également un outil du pouvoir, moins sous la forme d'un interventionnisme direct, qui demeure limité, que par l'instauration d'une fiscalité et par l'orientation de l'économie du Comtat Venaissin vers la satisfaction des besoins de la papauté, tant en ce qui concerne la consommation de matières

premières que de produits agricoles ou manufacturés. Cette situation bénéficie surtout aux couches privilégiées de la population locale qui sont à même de profiter des débouchés et de la hausse des prix des céréales engendrés par la demande pontificale. Contrairement à une idée répandue depuis les travaux de Claude Faure, l'auteure montre que les revenus pontificaux ne sont pas majoritairement constitués de prélèvements sur les récoltes et que, par conséquent, leur orientation tendancielle à la baisse au cours de la première moitié du XIV^e siècle ne doit pas conduire à tirer des conclusions trop rapides sur la conjoncture des années 1300².

Dans une dernière partie, V. Theis envisage les processus d'assujettissement et de résistance, parfois frontale, le plus souvent négociée, à l'accroissement du pouvoir pontifical sur le Comtat. L'auteure passe en revue le pouvoir épiscopal, celui des grands vassaux et des milieux nobiliaires plus modestes, celui enfin des *universitates*. Elle décrit les processus complexes mis en œuvre afin de parvenir à un consentement à la domination du territoire et de la population. De ce point de vue, le Comtat peut être vu comme un laboratoire de la genèse étatique et la démarche de V. Theis, par le choix de son terrain, par la justesse de la méthode, permet d'envisager cette question en se déprenant des catégories réifiées d'Église et d'État. Elle met en effet au jour un espace social de circulation des savoirs et des techniques du gouvernement qui favorise à partir du XIV^e siècle, à l'intérieur même de l'institution ecclésiastique, l'avènement d'un pouvoir de nature étatique. On aura compris que le livre de V. Theis constitue une contribution majeure à l'histoire du Moyen Âge.

PIERRE CHASTANG

1 - Voir en particulier Dominique IOGNA-PRAT, *La maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge, v. 800-v. 1200*, Paris, Points, [2006] 2012, et Michel LAUWERS, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 2005.

2 - Monique BOURIN *et al.*, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale autour de 1300 : tensions destructrices, tensions novatrices », *Annales HSS*, 66-3, 2011, p. 663-704.

Samuel Kline Cohn

Popular Protest in Late Medieval English Towns

Cambridge, Cambridge University Press, 2012, XIII-375 p.

Faisant suite à *Lust for Liberty* (2006) qui embrassait l'ensemble des révoltes médiévales à l'échelle de l'Europe occidentale, le dernier ouvrage de Samuel Cohn se recentre sur l'Angleterre et sur l'analyse des seuls mouvements urbains, depuis la révolte londonienne de William fitz Osbert en 1196 jusqu'à celle de Jack Cade en 1450. L'auteur part du constat que, si les ouvrages portant sur la révolte des travailleurs anglais de 1381 sont légion, peu d'historiens, à l'exception de Christian Liddy¹, se sont en revanche intéressés aux conflits urbains, suivant en cela l'intuition de Rodney Hilton qui estimait que la principale ligne de fracture de la société médiévale se situait entre paysans et possesseurs de terres². S. Cohn pose, en ouverture, une double hypothèse : d'abord que les conflits urbains eurent plus d'influence sur la politique royale que les troubles paysans, ensuite que les mouvements anglais diffèrent profondément de ceux qui se sont produits ailleurs en Europe, en raison de la capacité de la monarchie anglaise à intervenir rapidement et efficacement de manière à annihiler toute menace urbaine. Cette seconde hypothèse a toutefois vite tendance à tourner à la pétition de principe en raison notamment de l'abus de la notion, si présente dans l'historiographie anglaise, de « continent », qui consiste à embrasser d'un seul regard l'ensemble des pays d'Europe occidentale – îles Britanniques exceptées – et donc à effacer de manière un peu arbitraire les différences entre Castille, Flandre et Italie.

D'autant que si l'auteur choisit de concentrer ses propos sur les actions collectives menées après épuisement des recours légaux et donc sur les assemblées illégales, conspirations et autres actes de violence à l'encontre des gouvernants et de leurs symboles de pouvoir, il peine à convaincre en englobant sous le terme de « populaire » la totalité des mouvements de protestation pour peu qu'ils émanent d'un groupe inférieur à celui de l'aristocratie, ce qui revient à placer sur un pied d'égalité des choses

de nature aussi différente que l'opposition du chapitre cathédral de Lincoln à son évêque, la rébellion en 1405 de l'archevêque d'York, Richard Scrope, qualifié de « rebelle populaire » (p. 96), les fameux conflits *town and gown* d'Oxford ou de Cambridge, ou encore la révolte ouverte des bourgeois de Bristol contre l'autorité royale entre 1312 et 1316. Tant et si bien que, faute sans doute d'avoir défini plus précisément son sujet, l'auteur se borne trop souvent à une analyse de type statistique et à une accumulation d'exemples trop brièvement développés pour qu'on puisse en appréhender pleinement le sens. Dans la lignée des travaux de Guy Fourquin³, l'auteur recourt à une tentative de typologie des rébellions qui le conduit à distinguer, d'une part, des conflits entre ville et Couronne – mais au sein desquels il inclut également les éventuelles dissensions entre pauvres et riches – et, d'autre part, des conflits entre ville et Église, auxquels il rattache les émeutes contre les juifs et autres étrangers, qui lui paraissent être l'une des principales originalités des révoltes urbaines en Angleterre.

La méthode retenue consiste en définitive à mettre essentiellement l'accent sur les différences supposées entre la situation anglaise et celle du reste de l'Europe continentale. L'auteur relève ainsi que l'Angleterre ne connaît quasiment pas de conflits de travail, ni de véritables révoltes fiscales, ni même de rébellions qui s'apparenteraient à des conflits de classe et déchireraient les villes entre *majores* et *populares*. Le royaume posséderait aussi une chronologie sensiblement différente, la plupart des révoltes étant antérieures à la grande peste de 1348 et le grand mouvement des travailleurs de 1381 ne constituant en l'espèce guère plus qu'une exception. Autant de différences qui tiendraient, selon S. Cohn, au caractère très centralisé de la monarchie anglaise qui ne laisserait d'espace pour la révolte que dans des moments de faiblesse intrinsèque du pouvoir royal (régence et minorité du roi, absences du souverain). Le déclin des rébellions et leur disparition progressive s'expliqueraient donc par le renforcement de la justice royale et de ses moyens de surveillance. Ce n'est certes pas inexact mais une analyse semblable convient parfaitement à la situation du royaume de France, de même que l'idée que les rebelles anglais ne s'en prennent jamais directement à

la personne royale mais concentrent leurs attaques sur de supposés mauvais conseillers constitue un schéma attesté en France et ailleurs (ainsi à Paris en 1357 ou lors du mouvement cabochien).

En réalité, là où l'auteur ne discerne que des singularités, il est possible, au contraire, de mettre en évidence nombre de similitudes. Sans même s'attarder sur les modalités de ces rébellions (importance du serment, assemblées illicites, rôle du tocsin comme catalyseur), la participation des femmes aux révoltes, si elle est avérée en Angleterre, est loin d'être absente dans les autres pays d'Europe et la notion de succès ou d'échec des rébellions constitue un argument trop flou pour être véritablement décisif. De même que l'implication des élites urbaines dans nombre de conflits ne paraît pas particulière à l'Angleterre pour qui est familier de la figure d'un Étienne Marcel ou d'un Jacques Van Artevelde. La piste de la forte participation du clergé anglais (prêtres de paroisse, frères mendiants) aux mouvements de contestation pourrait paraître plus séduisante mais ce serait oublier son rôle au sein de la Jacquerie ou l'influence d'un Jérôme Savonarole à Florence. Si bien qu'au total, les spécificités des révoltes urbaines dans l'Angleterre médiévale paraissent plus minces que l'auteur ne l'affirme : elles tiennent sans doute plus à la rareté des conflits de travail et aux imposantes seigneuries possédées par l'Église en milieu urbain qu'à l'attitude d'un pouvoir royal qui, en France comme en Angleterre, réagit aux protestations des citadins d'une manière quasi identique et en fonction de ses propres possibilités du moment. En matière de comparatisme, l'auteur eût été plus convaincant s'il avait pris soin de distinguer entre des situations de monarchie forte (Angleterre, France, Castille) et des espaces plutôt dominés par des pouvoirs urbains (Flandres, Italie), multipliant ainsi les occasions de confrontation interne entre les différents groupes sociaux.

VINCENT CHALLET

1 - Christian D. LIDDY, *War, Politics and Finance in Late Medieval English Towns: Bristol, York and the Crown, 1350-1400*, Woodbridge, The Royal Historical Society/The Boydell Press, 2005.

2 - Rodney H. HILTON, *Bond Men Made Free: Medieval Peasant Movements and the English Rising of 1381*, Londres, Temple Smith, 1973.

3 - Guy FOURQUIN, *Les soulèvements populaires au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1972.

Léonard Dauphant

Le royaume des Quatre Rivières.

L'espace politique français, 1380-1515

Seysssel, Champ Vallon, 2012, 440 p. et

32 p. de pl.

Issu de sa thèse, ce livre s'impose comme un ensemble complexe de questions et de problématiques diverses, s'appuyant sur une très large documentation composée de sources conservées à Paris et dans des archives départementales, de nombreux textes imprimés rassemblés en une longue liste d'éditions et d'une collection de travaux plus ou moins récents dont il faut signaler l'ampleur. Le titre désigne donc les confins de l'Est principalement – la première mention explicite des Quatre Rivières (Escaut, Meuse, Saône et Rhône), trace du traité de Verdun, apparaîtrait en 1297 –, mais l'historien ne s'est nullement limité à ces marges attendues et il a inclus, avec science et ambition, l'intégralité d'un espace politique dans son tissu, ses dénivellations, sa netteté apparente et sa fluidité. S'agissant d'un travail pionnier de recherche et non seulement de synthèse, l'intention et les résultats méritent d'être soulignés. Léonard Dauphant s'est inscrit dans l'héritage d'une historiographie marquée, sous une forme ou une autre – géographique, culturelle, politique –, par François de Dainville, Lucien Febvre, Fernand Braudel, Bernard Guenée, pour ne pas citer les disciples médiévistes de ce dernier. Toute la France donc, et pour plus d'un siècle (il se peut que la dimension chronologique soit trop réduite, comparée à l'échelle géographique : les spécialistes en jugeront).

La profusion des matériaux, jointe à la volonté de ne pas opérer de choix arbitraires, a conduit l'auteur à composer son livre en trois parties. « La maîtrise de l'espace-temps » insère l'expérience de l'espace, fragmenté en mondes cloisonnés et compliqués par l'emboîtement des échelles, les seuils familiers se prêtant aux rituels de franchissement qui surgissent dans le savoir géographique, dans les façons binaires

de se repérer (les usuels *deçà* et *delà*) ou dans les niveaux de référence comme le *pays* : soit toutes les formes d'être dans l'espace et de le dire qui font appel aux pratiques de l'information administrative par la constitution de fonds « colossaux » des archives et de la mémoire royales, par l'organisation fiscale et régionale, voire l'aménagement du territoire, de la voie d'eau et des routes. Ce contrôle s'exprime enfin dans la communication et la circulation de l'information ainsi qu'à travers les tournées destinées aux « visitations ». Déjà le lecteur perçoit l'étendue et la variété des visées, l'unité résidant sans doute dans l'inventaire des moyens de l'espace-temps (notion qu'il n'est jamais aisé de définir).

Non moins riche est la partie, également thématique, qui suit : « Représentations et pratiques territoriales ». Annoncée par le surtitre phare, elle rassemble des catégories diversifiées et complémentaires de formes et d'expressions géographiques et politiques : paradigme territorial des Quatre Rivières, *Livre de la description des pays* (vers 1453) du héraut Berry, sur lequel L. Dauphant revient de façon exemplaire, limite contractuelle et emblématique des quatre cours d'eau plutôt que vraie frontière, exercice de la justice souveraine, royaume « pourporcioné » et figure de losange suggérée par Berry, jardin géométrique (polygone, carré ou rond), listes d'évêchés et d'archevêchés, éloges et statistiques. C'est une contribution capitale aux savoirs géographiques que celle qui s'attache à la figuration de l'espace et aux cartes et vues, dont le corpus – quelque soixante figures – est reproduit en annexe et commenté dans le texte.

La troisième partie analyse les espaces socio-politiques observés dans l'espace des frontières, là où l'auteur s'intéresse aux spécificités des confins, aux débats juridiques sur la ligne des rivières, aux frontières de guerre, aux formes de négociation, d'échange, de violence et de tension, à la conflictualité en général. L. Dauphant introduit ici les espaces royaux, que dessinent les déplacements de monarques voyageurs, et aussi les espaces des officiers et des gouverneurs, en un retour substantiel aux territoires profonds et aux pratiques de l'administration. Soit peut-être, après les instruments du pouvoir et les représentations, les enjeux politiques et sociaux.

Le lecteur reconnaît et apprécie l'abondance extrême de l'information, chaque exemple et chaque argument prenant place dans un contexte précis. Les trois perspectives principales, cependant, se rejoignent parfois, se chevauchent sous les termes extensifs de maîtrise, de pratiques, de représentations. Un indice de ce point de vue : aux côtés de l'index des noms de lieux et de celui des personnes, il manque celui des concepts, des notions – qui est toujours le plus difficile à construire, car il passe des choses à l'abstraction –, un index donc qui aurait disposé des renvois et des passerelles. L'auteur n'a pas été insensible à nombre de ces notions, la *frontier* de l'espace américain, la *Reconquista*, le nomadisme curial ou encore le roi caché. À la façon de la réflexion, développée en une conclusion forte, sur un « État capétien » – État mixte, unitaire et hétérogène, constitué d'identités multiples et hiérarchisées, version française de ce qui a été naguère défini comme l'« État moderne » –, différents concepts spatiaux auraient pu être utilement définis.

L. Dauphant indique avec clairvoyance qu'il n'existe pas de contradiction entre les schémas spatiaux, celui de la route et celui du territoire, et que des « sauts mentaux » permettaient de passer de la ligne et de la longueur à l'étendue et à la représentation géométrique. Il insiste à juste titre sur les empiétements et sur les doubles appartenances, qui ont été trop souvent considérés comme des obstacles alors qu'ils constituaient des espaces de transition et de passage, continus aussi bien que discontinus. En matière linguistique, des proximités dialectales et des coexistences, des mélanges sont autant de formes de diffusion. Il reste que dans l'ordre des représentations, dans toutes les variétés de flou – judiciaire, économique, etc. –, le dessin des espaces renvoie à des perceptions différentes : de ce point de vue, il eût été judicieux d'analyser plus systématiquement – comme le fait l'auteur pour des reliefs, des châteaux, l'emplacement de toponymes – les titres des cartes et des vues (tibériade, patron, figure, description), le choix et le sens des échelles, l'orientation (l'est, le nord), les signes et les couleurs, ou même l'invasion du discours dans les cartes (les cartes parlantes, comme disait François de Dainville). Un très beau cahier de 32 pages hors-texte (couvrant nombre de domaines de la cartographie, espace-temps de

l'administration, imposition, justice, aménagement de la Seine, quatre rivières, fertilité des pays, langues, voyages royaux, etc.) donne, à partir des sources, une vision rétrospective du royaume, ces cartes offrant des plages aux couleurs soutenues, tranchées, homogènes, mais qui ne rendent pas exactement compte des discontinuités. Comment installer des plans de passage entre la lettre de la description, l'image territoriale *a posteriori* reconstruite à partir du texte ancien et la technique de la cartographie d'aujourd'hui, pour inscrire un commentaire visuel sur la carte d'une France ou d'une partie de la France du XXI^e siècle ? En dehors de la cartographie rétrospective, il reste une place pour celle qui illustre le texte même du héraut Berry ou celle que, par une surimpression inventive, L. Dauphant reconstitue en projetant l'arpentage de Louis Boulengier d'Albi – géomètre et géographe fondant un projet de réforme fiscale au début du XVI^e siècle – sur une carte tolémaïque : dans ce dernier cas, les registres se croisent et se complètent. Un choix de facsimilés, pourvus de commentaires, aurait sans doute beaucoup apporté à l'histoire des représentations spatiales, contribuant de surcroît à renouveler la périodisation des figurations, qui pourrait fort bien – dans d'autres travaux – s'étendre jusqu'au XVII^e siècle au moins. C'est ce à quoi invite peut-être ce livre savant d'un médiéviste, par-delà les spécialités universitaires.

DANIEL NORDMAN

Denis Ribouillault

Rome en ses jardins. Paysage et pouvoir au XVI^e siècle

Paris, CTHS/INHA, 2013, 361 p. et 16 p. de pl.

Au croisement de l'histoire de l'art, de l'histoire politique et sociale, de l'histoire des représentations et de leurs usages, ce travail, richement illustré et issu d'une thèse, est le fruit de recherches approfondies sur les rapports entre le paysage et le pouvoir (politique, social, religieux, économique) dans l'Italie de la Renaissance. Devant l'abondance d'études plus ou moins esthétisantes, Denis Ribouillault

part du constat que l'histoire de l'art n'aborde traditionnellement le paysage – un objet artistique ayant connu un regain d'intérêt depuis quelques décennies dans toutes les sciences humaines et sociales – que comme « genre pictural » (p. 9). Grâce au renouvellement des visées et des outils méthodologiques – notamment de la géographie –, l'auteur entend démontrer que le paysage, ce type de représentation que le regard de l'homme de la Renaissance « apprécie », est d'abord et avant tout une construction culturelle et sociale.

Mais de quel paysage parle-t-on ? Grâce à une minutieuse définition du terme, l'auteur justifie sa démarche en rappelant que le mot « *paesaggio* » n'existait pas dans l'Italie du début de l'époque moderne et que le « *paese* » renvoyait alors à ce territoire ou cet environnement sur lequel s'exerçait une autorité politique, et à l'ensemble de ses acteurs. C'est donc bien un objet géographique, spatial, et par conséquent politique, économique et social, autant et bien plus qu'esthétique et artistique, que l'auteur se propose d'analyser. Le choix a porté sur les fresques représentant des « paysages topographiques », réalisées dans les loggias des palais aristocratiques. L'espace géographique considéré, justement, est celui de Rome et du Latium, ce sous-ensemble des États de l'Église, théâtre de la montée en puissance des ambitions baroniales et pontificales entre la fin du XV^e et le début du XVII^e siècle. Il s'agit du territoire des Orsini et des Colonna d'une part, mais aussi des *famiglie di papi*, ces nouvelles familles, aux origines plus ou moins illustres, ayant toutes compté au moins un souverain pontife à la Renaissance (Farnèse, Del Monte, Della Rovere, Borghèse...).

L'étude se positionne au croisement de deux grandes tendances historiographiques qui se sont développées autour de et après l'article fondateur d'Ernst Gombrich en 1953¹. Le premier de ces courants cherche, à la suite d'Erwin Panofsky, à élucider les significations du paysage, cette « manière de voir » traduisant les aspirations des groupes sociaux dominants. D. Ribouillault, sans s'en démarquer complètement (l'approche iconologique et iconographique constitue la première étape de chacune de ses analyses), cherche à le dépasser. Le second, largement héritier des travaux de William Mitchell

et des approches historiennes, s'intéresse davantage aux usages du paysage, en ce sens que celui-ci ne signifie pas ou ne symbolise pas seulement les relations de pouvoir : il est un instrument du pouvoir culturel, social, politique et, par conséquent, une construction culturelle avant de devenir le sujet d'une œuvre d'art. Les sources considérées sont éminemment visuelles puisque le corpus est constitué d'une centaine d'exemples de paysages topographiques insérés dans des complexes architecturaux et des jardins, certains très familiers (la villa d'Este ou le palais Farnèse de Caprarola), d'autres moins étudiés (les décors du palais des Conservateurs, ou encore ceux exécutés par Paul Bril à la fin de la période).

Afin d'éclairer la gestation, la réalisation et enfin la réception de ces *vedute*, l'auteur s'appuie sur un ensemble de textes et de documents qui, de son propre aveu, s'avère finalement assez restreint – au-delà du faible nombre de traités artistiques se consacrant au paysage, et dont le discours est le plus souvent « général et décontextualisé », même les documents d'archives apportent « peu de renseignements sur ce type de peintures, et encore moins sur les habitudes visuelles des hommes de la Renaissance » –, faisant ainsi la preuve que « la signification idéologique du paysage opérait sans doute à un niveau largement subconscient » (p. 23). L'historien ne peut néanmoins s'empêcher de regretter que, sur la forme, le corpus de sources imprimées n'ait pas été dissocié d'une bibliographie très nourrie et que, sur le fond, le potentiel des documents d'archives n'ait pas été davantage exploité. S'il est vrai que le dessin du créateur est très rare pour cette catégorie d'œuvre, les informations fournies par les correspondances, les contrats de construction, les documents notariés, qui participent à la compréhension de la commande artistique, auraient peut-être permis d'affiner encore une contextualisation historique, sociale et économique chère à l'auteur.

La démonstration se déroule en cinq chapitres articulés autour de trois dimensions fondamentales : le temps (en l'occurrence le passé, et celui-ci est nécessairement antique), l'espace (avec d'importantes et nécessaires variations d'échelle et de regard) et le sacré (dimension

incontournable d'une étude dont les papes et Rome sont les acteurs principaux). Les deux premiers chapitres, qui explorent les rapports entre paysage et pouvoir dans les grandes villas du Latium, s'intéressent aux *vedute* à l'antique de la première moitié du XVI^e siècle : influencées par la lecture de Plin l'Ancien et de Vitruve, imprégnées des résultats des nombreuses campagnes de fouilles archéologiques menées à Rome et dans le Latium depuis la fin du XV^e siècle, sur impulsion des grandes familles aristocratiques et des souverains pontifes, ces réalisations soulignent le lien consubstantiel entre le statut social des commanditaires et l'antiquité des territoires qu'ils contrôlent ou entendent contrôler. C'est sans aucun doute par le biais de l'« anachronisme topographique » (qui se déploie dans les vues de monuments antiques ou modernes) que la mémoire des lieux est récupérée de la manière la plus frappante, conjointement à l'usage de la toponymie, de l'anthroponymie et de l'héraldique. En cela, l'auteur apporte une pierre importante aux démonstrations de Roberto Bizzocchi².

À ce titre, l'exemple de la villa Giulia – moins connu et traité à côté d'espaces plus fameux comme le château Saint-Ange ou le palais Colonna – se révèle le plus éclairant : les mémoires de la Rome antique sont omniprésents dans les décors de la villa construite sur ordre de Jules III Del Monte, dont le site est lui-même présenté comme une huitième colline (*monte*) de la Ville Éternelle, un espace au nord de Rome où le pape put déployer à la fois une stratégie d'investissement foncier et une entreprise de glorification de sa personne, de sa famille (opportunément affiliée à la *gens Julia*, et donc à César et Auguste) et de son action, son règne devant marquer un nouvel âge d'or. Puis vient l'analyse de la mise en espace ou la « théâtralisation » des paysages topographiques, à partir notamment de la relecture de l'exemple célèbre de la villa d'Este à Tivoli. Grâce à l'analyse des rapports intermédiaires entre peinture, jardin et territoire, D. Ribouillault met brillamment au jour l'idéologie de légitimation sous-tendant le projet du cardinal d'Este, qui, faute de pouvoir régner sur Rome, recréa en décors peints et en jardins l'histoire, le mythe et la monumentalité d'une ville qu'il pouvait ainsi symboliquement s'approprier.

Le troisième chapitre développe un thème familier à l'auteur : celui de la sacralité du paysage³. À partir du milieu du XVI^e siècle et de la diffusion des préceptes du concile de Trente, l'image devient, de manière générale, une « arme de la Contre-Réforme » (ainsi que l'a montré Gérard Labrot pour le palais Farnèse de Caprarola). Les représentations de l'espace (vues urbaines, cartes géographiques...) participent d'une double stratégie de légitimation : il s'agit de rappeler le caractère éminemment sacré de Rome, mais aussi de célébrer les réalisations urbanistiques et architecturales des papes de la Contre-Réforme (Pie IV, Grégoire XIII et, bien sûr, Sixte Quint) qui entendaient conquérir ou reconquérir des territoires risquant de leur échapper, d'un point de vue spirituel comme politique. Le succès du tableau de chevalet, au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, ne fit pas pour autant disparaître le genre du grand décor topographique, qui connaît même son apogée au palais Farnèse de Caprarola ou à la villa Lante de Bagnaia, attestant de la volonté de la grande aristocratie romaine et des cardinaux de légitimer un statut social en constante mutation.

Enfin, dans un dernier chapitre en forme de conclusion théorique, D. Ribouillault construit une « archéologie du regard », en déplaçant le sien du côté de la réception de ces innombrables *vedute* qu'il s'est brillamment attaché à analyser. Le paysage est d'abord et avant tout une construction culturelle, où le rapport entre ce qui est peint et la réalité, entre la construction picturale et la vision du spectateur, participe finalement de la mise en place d'un paysage plus mental que visuel. À la fois « outil de mémoire » et « discours rhétorique », le paysage topographique tel qu'il a été analysé par D. Ribouillault au fil de ces pages foisonnantes vient s'ajouter à la liste manifestement encore incomplète des objets permettant de dresser cet « inventaire du pouvoir » des princes italiens de la Renaissance et d'en étudier les usages politiques et socioculturels.

DELPHINE CARRANGEOT

1 - Ernst GOMBRICH, « Renaissance Artistic Theory and the Development of Landscape Painting », *Gazette des Beaux-Arts*, 41, 1953, p. 335-360.

2 - Roberto BIZZOCCHI, *Genealogie incredibili. Scritti di storia nell'Europa moderna*, Bologne, Il Mulino, 1995.

3 - Denis RIBOULLAULT et Michel WEEMANS (dir.), *Le paysage sacré. Le paysage comme exégèse dans l'Europe de la première modernité*, Florence, L. S. Olschki, 2011.

Matthew Vester (éd.)

Sabaudian Studies: Political Culture, Dynasty, and Territory, 1400-1700
Kirkville, Truman State University
Press, 2013, IX-333 p.

Toute nouvelle collection monographique d'études qui souhaite s'insérer dans le débat historiographique contemporain ne peut faire abstraction d'un bilan des études précédentes et de l'identification des lacunes à combler, afin de dresser de nouvelles pistes de recherche. Ce volume ne fait pas exception.

Comme Matthew Vester l'écrit dans l'introduction, l'objectif principal du livre est le dépassement de l'écart qui, depuis le XIX^e siècle, a caractérisé les historiographies italienne et française à la suite de la division nationale de l'espace savoyard. C'est à cause de cet écart que les historiens italiens et français ont longtemps analysé la genèse de l'État savoyard dans une perspective nationale plutôt qu'européenne, négligeant ainsi une phénoménologie générale. « *Beyond France and Italy* », comme l'écrit M. Vester, signifie au contraire l'ouverture nécessaire des études sur les États de Savoie à l'espace conceptuel européen, plus étendu que le territoire historiquement impliqué par ces événements. Ce dépassement des frontières doit s'accompagner aussi d'un dépassement chronologique qui permet d'intégrer le Moyen Âge tardif dans les processus de formation et de consolidation étatiques. On sait bien, en effet, que la plupart des historiens ont prêté une attention particulière à la politique de consolidation menée par Emmanuel-Philibert de Savoie à la fin du XVI^e siècle, ce qui a eu longtemps pour effet d'omettre la genèse médiévale des États de Savoie.

En tant que médiéviste, mon analyse du livre se concentrera, d'une part, sur la proposition de M. Vester de valoriser une historiographie « autre » par rapport aux historiographies

française et italienne, de l'autre, sur l'attention qu'il porte réellement à l'étude du XV^e siècle. Le volume est organisé en trois volets thématiques concernant successivement la culture politique et les institutions, la représentation dynastique, et les pratiques territoriales. Les quinze chercheurs impliqués dans le projet (italiens, suisses, français, suédois, britanniques et américains) ont rassemblé les résultats de recherches menées à partir de différents points de vue dans une perspective comparative européenne.

Dans le premier chapitre, M. Vester présente les fondements théoriques du livre et propose une comparaison entre les historiens anglophones et les « autres », notamment français et italiens. Après avoir analysé les usages du mot « savoyard » à travers l'historiographie anglophone du XX^e siècle, il en souligne les contributions originales, considérant en effet que l'historiographie anglophone à l'égard de la Savoie a été la seule capable d'adopter une perspective européenne qui dépasse les limites d'une approche régionale ou nationale. Cela découle, selon lui, de son éloignement par rapport aux revendications nationales qui ont longtemps caractérisé, par contre, les autres historiographies.

De ce point de vue, la dénonciation de M. Vester peut être partagée : le *sabaudismo* et l'interprétation partisane de l'histoire régionale ont effectivement caractérisé une partie de l'historiographie italienne du XIX^e siècle. Cependant, dès le début du XX^e siècle, de nombreux chercheurs ont commencé à s'éloigner de cette approche. Les études médiévales au Piémont, et notamment à Turin – écrivait Enrico Artifoni en 2001 –, ont subi une évolution au cours du XX^e siècle qui se caractérise par trois étapes : après avoir prêté une attention particulière au recouvrement des sources, ces études se sont penchées sur un « Moyen Âge de la conscience » pour en arriver à un « Moyen Âge de la comparaison ». Ce dernier consiste dans une étude de la dimension locale en tant que « fragment territorial » qui interagit avec la dimension européenne du pouvoir¹. C'est précisément cette approche que Giovanni Tabacco utilise pour les études concernant le Piémont médiéval depuis les années 1960, et qui a été poursuivie par ses élèves à l'égard des

élites politiques et culturelles, et des ordres monastiques et religieux. Cette sensibilité historiographique a également inauguré une approche nouvelle de l'étude des dynamiques politiques qui sous-tendent la formation de l'État savoyard au XV^e siècle.

Il suffit de revenir au volume offert à G. Tabacco par ses élèves en 1985 pour comprendre la nouveauté de cette historiographie². Dans l'un des essais, Alessandro Barbero a proposé une analyse de la cour vue comme le breccia de toutes les expériences culturelles le plus innovantes. Ce n'était que le début d'une longue série d'études sur la cour de Savoie et sur la formation de l'État territorial, concernant notamment les élites politiques, culturelles et religieuses au XV^e siècle, y compris celles de l'université de Turin, ses liens avec la cour et les sociétés européennes. Plus récemment, le livre édité par Paola Bianchi et Luisa Gentile sur le développement de la cour de Savoie a poursuivi ce long parcours historiographique, tout en renouvelant l'intérêt porté au XV^e siècle et en favorisant la collaboration entre médiévistes et modernistes. En effet, comme L. Gentile l'a souligné, « c'est depuis les années 1460 que la cour se manifeste comme le lieu de pouvoir par excellence³ ».

C'est justement dans ce contexte que ce volume s'insère, sans toutefois se conformer à toutes ses promesses. Seule la contribution d'Eva Pibiri s'intéresse au XV^e siècle, notamment aux relations diplomatiques à l'intérieur de la cour d'Amédée VIII. L'essai de Thalia Brero sur le cérémonial de la cour, celui de Michel Merle sur son hagiographie et celui de Guido Alfani sur la fiscalité et le territoire à Ivree n'impliquent le XV^e siècle que marginalement et de façon rétrospective. Par conséquent, une étude nouvelle du XV^e siècle concernant l'État savoyard reste encore à écrire. En effet, comme l'a montré Blythe Raviola il y a plusieurs années, c'est à la seconde moitié du XV^e siècle que nous devons faire remonter les racines de la politique territoriale de la cour de Savoie et ses influences à l'extérieur.

Cela dit, ce volume a également des mérites, entre autres celui d'avoir mis en relief l'importance d'une approche nouvelle à la territorialité. Comme les recherches de Denis Menjot le montrent, le renouvellement actuel de l'his-

toire du pouvoir demande une approche du territoire qui s'éloigne de l'interprétation wébérienne traditionnelle. L'histoire d'un territoire doit tenir compte de l'ensemble des processus culturels et sociaux qui créent le sentiment d'appartenance, à savoir les rituels partagés et les pratiques de représentation (y compris la circulation des textes et des dévotions, les pèlerinages, la liturgie...), ce que le volume de M. Vester identifie justement comme des « cultures politiques ». Enfin, ce volume « américain » a l'avantage de faire connaître au-delà de l'océan Atlantique des résultats importants de la recherche historique européenne qui, pour aucune raison, ne doivent rester inconnus (même dans les pays anglophones).

Laura Gaffuri

1 - Enrico ARTIFONI, *La medievistica in Piemonte nel novecento e il problema dell'identità regionale*, in *La cultura del Novecento in Piemonte: un bilancio di fine secolo*, San Salvatore Monferrato, Edizioni della Biennale Piemonte e letteratura, 2001, p. 45-56.

2 - *Piemonte medievale. Forme del potere e della società. Studi per Giovanni Tabacco*, Turin, Einaudi, 1985.

3 - Paola BIANCHI et Luisa C. GENTILE, *L'affermarsi della corte sabauda. Dinastie, poteri, élites in Piemonte e Savoia fra tardo medioevo e prima età moderna*, Turin, S. Zamorani, 2006, p. 17, la traduction est la nôtre.

Rosario Villari

Un sogno di libertà. Napoli nel declino di un impero, 1585-1648

Milan, Mondadori, 2012, 715 p.

Après avoir été longtemps relativement négligée par l'historiographie, l'insurrection de Naples de 1647-1648 a suscité depuis quelques années plusieurs études importantes¹. L'œuvre de Rosario Villari est elle-même emblématique de ce regain d'attention. En 1967, il avait en effet publié un livre (devenu un classique de l'historiographie du Mezzogiorno à l'époque moderne) sur les origines économiques, sociales, politiques et intellectuelles de la révolte². Quarante-cinq ans plus tard, il s'attaque directement à cette dernière en lui consacrant sept chapitres de ce volume qui comprend égale-

ment une version remaniée du texte de 1967, ainsi que cinq nouveaux chapitres sur les origines de l'événement. Le résultat, parfaitement homogène, est un ouvrage composé de deux parties de taille à peu près égale : la première centrée sur les prémices (1585-1647), la seconde sur la trajectoire insurrectionnelle (juillet 1647-avril 1648).

R. Villari fait remonter les origines de 1647 à la révolte de Naples de 1585 au cours de laquelle la foule tua l'élu du peuple, Vincenzo Starace, accusé de spéculer sur le blé. Quoique réprimé dans le sang, ce soulèvement marqua l'entrée en scène du *ceto civile* (la bourgeoisie citadine) sur le plan politique ainsi que l'émergence d'un mouvement populaire réformateur. Le tableau des décennies suivantes est sombre : une économie napolitaine en perte de vitesse, une société où la pression du fisc, de la rente et de la Contre-Réforme se fait écrasante, une monarchie fragilisée qui défend mal ses prérogatives face à une aristocratie lui monnayant chèrement son soutien, des campagnes où la grève paysanne contre dîmes et rentes débouche sur un banditisme à grande échelle. En 1590, les bandes de Marco Sciarra réussissent – avec l'appui de la paysannerie et de certains milieux urbains – à occuper quelque temps une partie des Abruzzes et à y instaurer une autorité autonome avec son administration et ses tribunaux. Les difficultés du royaume s'accroissent avec la guerre de Trente Ans. Les exigences considérables de Madrid en argent, hommes et vaisseaux dépassent les capacités de Naples. L'État emprunte massivement et, quand dans les années 1630 son crédit s'épuise, il recourt à des mesures exceptionnelles (aliénation de son patrimoine, impôts extraordinaires, interruptions du paiement des intérêts), minant ainsi son prestige, aggravant le chaos administratif et amplifiant la crise économique.

Bien entendu, les tentatives de réforme ne manquent pas. Signalons en particulier celle du vice-roi Osuna (1619-1620) qui n'hésite pas à consulter Tommaso Campanella ainsi que l'économiste réformateur Antonio Serra (tous deux en prison) et qui prend pour conseiller un autre réformateur, le juriste Giulio Genoino. Les adversaires d'Osuna (la noblesse, l'archevêque, une partie des ministres à Naples et Madrid) parviennent cependant à le renverser,

le remplaçant aussitôt par le cardinal Borgia, l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Les autres projets de réforme, quoique moins radicaux, n'ont pas plus de succès.

Certains auteurs ont reproché à R. Villari d'avoir une vision téléologique des événements qui précéderent l'insurrection de 1647, comme si celle-ci avait été inévitable³. Le fait est que la Couronne était consciente que sa politique comportait un risque élevé de rébellion. Le comte-duc d'Olivares l'avait prévu dès 1626. Il préféra courir ce risque plutôt que de renoncer à pressurer Naples : les nécessités de la guerre primèrent sur toute autre considération. La mesure la plus grave fut sans doute celle d'inféoder la quasi-totalité des villes du royaume, en dépit de l'opposition souvent acharnée des habitants. Une réaction en chaîne s'ensuivit : un fossé se creusa entre la monarchie et les provinciaux ; ceux-ci s'opposèrent parfois les armes à la main aux nouveaux seigneurs, créant un climat diffus de violence et de répression ; l'État eut le plus grand mal à faire respecter la justice et à lever les impôts dans les provinces (les féodaux chassaient ou emprisonnaient régulièrement les percepteurs royaux) ; en conséquence, le poids fiscal se reporta davantage sur les dernières villes domaniales, et spécialement sur la capitale. Dès 1636, cette dernière est gagnée par un ferment révolutionnaire. En 1646, la démission de l'Amiral de Castille de son poste de vice-roi (le patrimoine royal entièrement aliéné ne lui permettant plus de fournir les *asistencias* exigées par Madrid) signale que la crise politique et fiscale est sans issue. À peine un an plus tard, la révolte s'abat sur son successeur, le duc d'Arcos.

Le soulèvement est précédé par un climat de contestation croissante : manifestations devant le palais du vice-roi, incendies des postes de douane, résistance aux enrôlements forcés, échauffourées entre citoyens et soldats espagnols. En même temps, les insurrections du Portugal et de Catalogne (qui envoient messages et tracts à Naples pour y appeler à la révolte) ainsi que de Sicile (qui s'était soulevée en mai 1647 et avait obtenu du vice-roi la suppression des impôts et l'amnistie des insurgés) sont autant d'encouragements à la rébellion. L'étincelle se produit le matin du 7 juillet :

une émeute, place du Marché, se transmue en soulèvement général ; la foule prend d'assaut le palais royal ; réfugié dans un couvent, le duc d'Arcos promet d'abolir les taxes et d'accorder au peuple tout ce qu'il désire. De nombreux membres du *ceto civile* ont d'emblée rallié l'insurrection. Parmi eux, un groupe de réformateurs au premier rang desquels se trouve Genoïno, l'ancien conseiller d'Osuna. Ils parviennent, dès le 7 au soir, à canaliser la fureur populaire et à lui donner un contenu politique. Au sein de la plèbe, l'un des meneurs, le jeune pêcheur Tommaso Aniello, dit Masaniello, occupe rapidement le devant de la scène. Avec Genoïno pour mentor, il devient à partir du 9 juillet le chef incontesté de la ville, à la tête d'une milice de plus de cent mille hommes. Le 16 juillet il est cependant assassiné suite à un complot organisé par le vice-roi avec, semble-t-il, l'accord de Genoïno.

Il est impossible de rendre compte en quelques lignes de la trajectoire de l'insurrection magistralement reconstruite par R. Villari. Disons simplement que la mort de Masaniello ne signifie pas la fin des troubles, comme le vice-roi l'avait espéré. Le soulèvement se propage au contraire à toutes les provinces et, à partir d'août, la révolte se transforme en révolution. En octobre, la rupture avec l'Espagne est consommée et la république proclamée. Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé aux Pays-Bas, en Catalogne ou au Portugal, la plus grande partie de la noblesse napolitaine ne choisit pas le camp de l'indépendance mais fait bloc avec la monarchie. Recherchant la protection de la France (en guerre avec l'Espagne), la république fait appel à un aventurier français, le duc de Guise, croyant à tort qu'il est soutenu par le cardinal Mazarin. Faute de pouvoir confier ce rôle à un aristocrate napolitain, les républicains espèrent trouver dans le duc de Guise un chef politique et militaire à l'image de ce que le prince d'Orange avait été aux Pays-Bas. Mais, cherchant avant tout à établir son pouvoir personnel, le duc de Guise tente de s'allier à la noblesse et fait exécuter la plupart des dirigeants populaires. Par ailleurs, la France, en dépit de l'envoi d'une flotte, ne parvient pas à aider efficacement la république. De guerre lasse, les insurgés traitent avec l'Espagne qui reprend pacifiquement posses-

sion de Naples début avril 1648. La Couronne avait promis une amnistie générale, mais la répression est systématique et impitoyable, dans la capitale comme dans les provinces.

Ce *Sogno di libertà* est un grand livre d'histoire, qui plus est magnifiquement écrit. Une partie du plaisir que l'on éprouve en le lisant provient de l'articulation particulièrement réussie des différentes échelles. R. Villari croise en effet grandes synthèses (par exemple au sujet de la transformation de la noblesse entre le XVI^e et le XVII^e siècle) et micro-analyses. Il consacre ainsi plusieurs pages fascinantes aux tentatives de la papauté, en 1586 et 1594, pour mettre au pas le couvent napolitain de San Domenico (qui accueillit, entre autres, Giordano Bruno, Campanella et Le Caravage). L'unique regret est l'absence d'une conclusion qui tire le bilan de développements aussi vastes. Ce livre mériterait d'être traduit en français.

STEFANO CONDORELLI

1 - Citons, en particulier, Francesco BENIGNO, *Specchi della rivoluzione. Conflitto e identità politica nell'Europa moderna*, Rome, Donzelli, 1999 ; Aurelio MUSI, *La rivolta di Masaniello nella scena politica barocca*, Naples, Guida, [1989] 2002 ; Silvana D'ALESSIO, *Contagi. La rivolta napoletana del 1647-1648 : linguaggio e potere politico*, Florence, Centro editoriale toscano, 2003 ; Alain HUGON, *Naples insurgée, 1647-1648. De l'événement à la mémoire*, Rennes, PUR, 2011.

2 - Rosario VILLARI, *La rivolta antispagnola a Napoli. Le origini, 1585-1647*, Bari, Laterza, 1967.

3 - A. MUSI, *La rivolta di Masaniello...*, *op. cit.*, p. 258.

Alain Hugon

Naples insurgée, 1647-1648.

De l'événement à la mémoire

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, XII-408 p.

Tommaso Aniello, dit Masaniello, modeste vendeur de poisson, mena pendant dix jours une violente révolte populaire antifiscale, avant d'être assassiné le 16 juillet 1647. Ce n'était que le premier épisode d'une révolution qui se poursuivit pendant neuf mois, de la radicalisation républicaine jusqu'au progressif retour

à l'ordre monarchique avec l'arrivée de Don Juan d'Autriche, suivi du nouveau vice-roi espagnol, le comte d'Oñate, qui conduisit la répression politique à partir d'avril 1648, en passant par l'entreprise du duc de Guise, débarqué à Naples en novembre 1647.

L'expression « révolution de Masaniello », passée à la postérité pour désigner ces événements, est loin de rendre compte de leur étendue, de leur complexité et de leurs répercussions en Europe. Alain Hugon reprend ce dossier qui ne saurait se réduire à la figure de ce chef populaire, ni à la seule ville de Naples puisque la contestation gagna rapidement les provinces du royaume. Le défi n'était pas mince, tant sont abondants les récits contemporains des événements, tout comme est foisonnante l'historiographie, napolitaine pour l'essentiel. Michelangelo Schipa, Benedetto Croce – qui le désignait comme le « premier exemple de révolution légale » – et d'autres ont livré des clefs de lecture et des interprétations contrastées de l'événement, renouvelées depuis une quinzaine d'années par quelques études d'ampleur. L'auteur exploite cette dense documentation pour mettre à la disposition des lecteurs une étude riche et complexe de cet épisode, alors que ces événements napolitains, pourtant d'une portée considérable, sont presque totalement ignorés de l'historiographie française. Sans vouloir en fournir une nouvelle interprétation, il reprend le déroulement des faits en s'appuyant sur de nombreuses études, essentiellement en langue italienne (Rosario Villari, Aurelio Musi, Silvana D'Alessio, Francesco Benigno, Peter Burke et d'autres), et sur les témoignages des contemporains, fort nombreux, pour remettre la révolution de Naples dans son contexte international et en souligner les singularités. Deux récits en particulier guident l'auteur, celui de Camillo Tutini et Marino Verde, engagés dans la révolution, et celui d'Innocenzo Fuidoro, pseudonyme de Vincenzo d'Onofrio, favorable à la restauration monarchique. Ils sont complétés par d'autres témoignages, dont celui de Francesco Capececlatro, partisan des forces royalistes et aristocratiques. L'orientation sans doute la plus originale de l'étude, développée dans les trois derniers chapitres, concerne la production de l'histoire de l'événement et ses mémoires successives ou concurrentes, modelées au fil du temps.

A. Hugon éclaire plusieurs facettes de cette révolution, signalant chemin faisant les lacunes de l'historiographie et pointant la difficulté de traiter certaines questions. Ainsi, il interroge la simultanéité de la contestation napolitaine avec celle des *segadors* catalans et avec la sécession portugaise, qui ébranlèrent profondément la puissance ibérique dans les années 1640, mais aussi avec la révolution anglaise et les troubles de la Fronde en France ; une concomitance dont étaient bien conscients les contemporains des événements. Soulignant l'« impuissance à penser la globalité des révolutions du milieu du XVII^e siècle » (p. 17), il n'en cherche pas moins à distinguer des éléments de comparaison, à chercher des correspondances dans les idées et les pratiques, à établir des corrélations, au-delà du seul constat d'une conjoncture commune. Parmi les traits marquants de l'épisode, l'auteur insiste particulièrement sur une dimension qui reste encore peu approfondie dans l'historiographie : les mouvements antiseigneuriaux qui embrasèrent les provinces du royaume dans un contexte de renforcement des pouvoirs féodaux et de vente des biens domaniaux par la Couronne espagnole (la carte des révoltes de l'été 1647 au printemps 1648 montre une centaine de localités concernées) amplifièrent considérablement les tumultes révolutionnaires de la capitale.

La question des circulations internationales ouvre des pistes de réflexion stimulantes, qu'il s'agisse des interventions étrangères, de la France, des États de l'Église ou, plus généralement, de l'imbrication entre guerre civile et guerre avec l'étranger, ou, selon des points de vue moins classiques, de la réception et de l'usage des modèles républicains (Provinces-Unies, République de Venise, Confédération suisse, références antiques), ou encore de la façon dont des populations de provenances géographiques variées (Français, Flamands, Aragonais, Castellans, Albanais, Génois, Romains, ragnicoles, esclaves musulmans...), nombreuses dans cette capitale caractérisée par sa forte attractivité, ont vécu ou perçu ces événements révolutionnaires. De même, les figures des vice-rois ou du duc de Guise sont très justement resituées dans le contexte de la circulation des élites entre les différents espaces de l'empire des Habsbourg d'Espagne,

ou dans celui des mobilités suscitées par le service des princes, animé par un idéal aristocratique chevaleresque, qui dessinent des réseaux complexes d'appartenance.

Un point particulièrement intéressant concerne l'intervention de groupes plébéiens, qui « apparaît structurellement novatrice et [...] représente une singularité de la révolution napolitaine » (p. 149). Elle trouve à s'exprimer à travers les structures et l'encadrement de la représentation politique du *popolo*, dans des univers urbains caractérisés, en Italie du Sud, par le partage des charges municipales entre noblesse de *seggio* et *popolo*, comme l'a montré Gérard Delille¹. Les revendications de réorganisation des pouvoirs urbains au profit du *popolo* (demande de création d'une représentation là où elle n'existait pas, ou de parité avec les nobles comme à Cosenza) témoignent de la volonté de participation politique de la part des groupes populaires et soulèvent la question de l'apprentissage de ces cultures et compétences comme de la place des juristes, « principale force de réflexion politique du mouvement révolutionnaire ». Pour mieux donner à comprendre la complexité et les enjeux de cette représentation populaire, un approfondissement des questions institutionnelles et sociales regardant la *cittadinanza*, les privilèges urbains, l'organisation des communautés de voisinage, la distribution des charges citadines et leurs liens avec les organes monarchiques aurait sans doute été nécessaire. Nos connaissances du fonctionnement de la Piazza del Popolo sont du reste encore lacunaires et invitent à de nouvelles recherches.

A. Hugon analyse de façon très convaincante les discours, les expressions politiques qui se manifestent dans une profusion de cris et d'écrits. Il montre toute l'importance, dans la lutte politique, du contrôle des imprimeurs-libraires et de la guerre des placards entre révoltés et autorité espagnole. Il consacre de belles pages à la postérité de l'événement et aux batailles de la mémoire qui se nouent autour du contrôle de l'imprimé et de la production des images. Avec le comte d'Oñate, la volonté d'effacer les traces de la contestation se traduit par un programme de réaménagement de l'espace de la Sellaria, haut lieu de l'expression populaire citadine. Sur la place du Marché,

autre espace symbolique de la révolution, le monument (*Epitaffio*) avec les inscriptions des libertés napolitaines sanctionnant l'accord entre le *popolo* et la monarchie est rasé et remplacé par la fontaine d'Oñate. Les images jouent un rôle crucial au cours de la révolution comme de la restauration monarchique : usage des portraits royaux, des médailles et des monnaies ; toiles de Domenico Gargiulo et Aniello Falcone, un ensemble de représentations des événements contemporains, genre peu répandu dans l'art italien du XVII^e siècle. Enfin, l'auteur analyse la figure de Masaniello (dessins, récits, théâtres et spectacles musicaux), qui en vient à cristalliser toute la séquence événementielle. Il en suit les avatars en s'attachant d'abord à l'écho international immédiat, en Angleterre, aux Provinces-Unies, en France et en Allemagne. Il illustre ensuite quelques-unes de ses réévaluations, les valeurs dont elle se charge, depuis l'incarnation du stéréotype du Napolitain en vil plébéien jusqu'à la figure du héros représentant un peuple réhabilité luttant pour la liberté et l'émancipation d'une oppression étrangère, à travers différents contextes qui réactivent cette figure, comme la révolution de 1799, le romantisme ou le Risorgimento.

L'ouvrage, tout en reconstruisant les temporalités et les modalités de la révolte, ses contenus politiques, l'implication et les réactions des groupes sociaux, les connexions avec la politique internationale, discute des hypothèses et des catégories de l'historiographie, et propose une réflexion éclairante sur la construction mémorielle de ces événements.

BRIGITTE MARIN

1 - Gérard DELILLE, *Le maire et le prêtre. Pouvoir central et pouvoir local en Méditerranée occidentale (XV^e-XVIII^e siècle)*, Rome/Paris, École française de Rome/Éd. de l'EHESS, 2003.

Kimberly Lynn

Between Court and Confessional: The Politics of Spanish Inquisitors
New York, Cambridge University Press,
2013, xv-391 p.

L'image de l'inquisiteur espagnol reste extrêmement négative – selon le cliché, il incarne fanatisme et cruauté – or, paradoxalement,

c'est un personnage très mal connu. Alors que les études abondent sur l'histoire de l'Inquisition ibérique moderne, traitée dans sa globalité (son installation en Espagne puis au Portugal, ses procédures, son système institutionnel, son évolution pendant plus de trois siècles) ou limitée à tel ou tel tribunal, l'ouvrage de Kimberly Lynn se signale par son originalité. Il traite en effet des inquisiteurs en tant qu'individus pendant le XVI^e et la première moitié du XVII^e siècle, afin non certes de les réhabiliter, mais de comprendre et expliquer : qui étaient-ils ? animés de quelles motivations ? comment se déroulait leur carrière ? L'auteure évalue à environ un millier le nombre d'inquisiteurs ayant servi dans les vingt et un tribunaux espagnols et au Conseil suprême entre les années 1540 et 1650. Son ouvrage ne propose pas une enquête de type prosopographique, mais des études approfondies de cinq cas choisis pour offrir des exemples à la fois contrastés et complémentaires, restitués dans leurs contextes historiques respectifs.

Cristóbal de Valtodano, né vers 1500 à Fontiveros, près d'Ávila, comptait dans sa famille un grand-oncle inquisiteur au début du XVI^e siècle. Après des études au prestigieux collège San Bartolomé de l'université de Salamanque, où Valtodano obtint un doctorat en droit canon, il devint en 1537 vicaire général de l'évêché de Badajoz ; il fut ensuite nommé inquisiteur, en 1543, au tribunal de Tolède (tout en conservant une prébende à Badajoz). Les délits poursuivis étaient alors généralement mineurs (blasphèmes, bigamie), auprès des vieux-chrétiens, mais les juges du Saint-Office, sous l'impulsion de l'inquisiteur général Fernando de Valdés y Salas, effectuaient de fréquentes campagnes d'inspection (« visites ») dans leurs districts : c'est ainsi que Valtodano passa vingt-trois mois en quatre ans (1551-1554) dans sa juridiction pour enquêtes, fonctionnant comme un « confesseur itinérant ». C'est au cours d'une inspection qu'il reçut la lettre de promotion au Conseil suprême, élevé directement du « terrain » au centre de direction du Saint-Office (alors à Valladolid).

L'activité inquisitoriale s'orientait vers une répression plus intense des hérétiques protestants. La même année, Valtodano est désigné pour superviser l'enquête et le procès intenté

à Bartolomé Carranza, archevêque de Tolède, soupçonné d'avoir prêché une doctrine de la grâce proche de celle de Martin Luther. Sa longue expérience d'inquisiteur de district lui permet de recueillir les dépositions les plus graves contre Carranza : il relève « une communauté de langage entre les accusés » qui « paraissent tous de la même école » et semblent préparer « un complot » (p. 67), de sorte qu'il recommande l'inculpation de l'archevêque. Mais la procédure concernant un prélat de ce rang n'est pas claire. À la fin de 1566, le nouveau pape Pie V évoque l'affaire à Rome ; ainsi s'achève la première phase, espagnole, du procès. Valtodano, qui entre-temps avait été promu évêque de Palencia (sans pouvoir y résider, malgré les recommandations du concile de Trente), profite de la circonstance pour mettre fin à sa carrière inquisitoriale et se consacrer pleinement, avec diligence, à ses devoirs épiscopaux, tant temporels (avec la construction d'un nouveau palais) que pastoraux (intérêt pour la liturgie, impression de missels, nombreuses inspections sur le terrain). En 1572, Philippe II le nomme archevêque de Saint-Jacques-de-Compostelle, l'une des charges les plus prestigieuses de l'Église espagnole. Soit une carrière exemplaire par les qualités dont il fit preuve (expertise juridique, dévouement à ses tâches sacerdotales, habileté politique) ainsi que par sa brillante réussite.

Diego de Simancas, né en 1513 à Cordoue, docteur en droit civil et canon, fut d'abord appelé comme consultant, en 1543, au tribunal de l'Inquisition de Valladolid. À quoi vient bientôt s'ajouter, en 1545, la charge d'*oidor* à l'Audience de la même ville. Il publie en 1552 le premier manuel de droit inquisitorial, *Institutiones catholicae*, dédié au prince Philippe, où il définit le style espagnol de justice religieuse (en opposition à la faiblesse française, et même italienne). Membre du Conseil suprême en 1559, le cours de sa carrière est complètement infléchi par le procès de Carranza quand celui-ci est évoqué par le pape, car il est alors désigné, en tant que représentant de l'Inquisition espagnole, pour suivre l'affaire à Rome. Au long des dix années pendant lesquelles languit le procès, jusqu'au verdict de 1576, il trouve compensation dans la rédaction de nombreux ouvrages théoriques : les *Collectaneorum de*

Republica, en 1565, compilation de citations latines (comme guide du bon gouvernement) ou l'*Enchiridion*, en 1568, manuel où il enseigne la manière d'identifier et de poursuivre les hérétiques. Quand le procès de Carranza s'achève enfin, il rédige et publie en langue vernaculaire une autobiographie (*Vida*) où il donne publicité à sa version de l'affaire. À son retour en Castille, il peut finalement occuper l'évêché de Badajoz, où il avait été nommé entre-temps. Puis, c'est à peine une promotion pour lui d'être désigné, en 1578, évêque de Zamora, où il peut désormais pleinement résider. Du moins légua-t-il des œuvres qui firent rapidement autorité dans différents champs de jurisprudence. « Par sa plume, Simancas s'était fait lui-même architecte de sa charge » (p. 139).

Les deux cas suivants signalent plutôt des échecs de carrière. Luis de Páramo, né vers 1545 près de Tolède, lui aussi docteur en droit civil et canon, appartenait à une famille qui comprenait plusieurs familiers de l'Inquisition ; son frère aîné avait été inquisiteur à Llerena, Séville, puis Tolède. D'abord chanoine à la cathédrale de León, Páramo fut désigné, en 1586, comme inquisiteur à Palerme : c'était un poste important stratégiquement face à la Méditerranée musulmane. Mais en ce lieu très périphérique, il trouvait un tribunal dans un état lamentable. Dépourvu de locaux, il était installé dans le palais du vice-roi. En outre, les conflits d'autorité avec les vice-rois successifs étaient constants. Comble d'infortune : l'explosion d'une réserve de poudre, en 1593, détruisit une partie des archives du tribunal, et Páramo lui-même fut blessé. L'année suivante, il s'embarqua pour l'Espagne afin de faire campagne personnellement auprès du Conseil suprême et du Conseil d'Italie. Comme Simancas, il recourt également à l'écrit et compose la première histoire de l'Inquisition, *De Origine et progressu officii sanctae Inquisitionis*, publiée en 1598. Mais il repart de Madrid, en 1600, sans avoir rien obtenu. À Palerme, il retrouve des conflits encore plus aigus avec le nouveau vice-roi. Páramo resta ainsi plus de vingt ans au même poste, sans espoir de promotion, abandonné sur l'île où il meurt en 1608.

L'itinéraire de Juan Adam de la Parra est en quelque sorte symétrique et inverse du précédent, dans la mesure où son échec se situe

au cœur de la direction du Saint-Office, à la cour de Madrid. Né en 1596 près de Logroño, licencié en droit, il commença son parcours comme avocat à l'Audience royale de Séville, puis au tribunal inquisitorial de la même ville, et fut ensuite nommé *fiscal* (procureur), en 1631, au tribunal inquisitorial de Murcie. Il s'était fait connaître en publiant l'année précédente un traité en faveur des statuts de pureté de sang, le *Pro Cautione Christiana*. Dans une autre publication, en 1634, *Conspiratio Haeretico-Christianissima*, il déployait une virulente polémique contre la France, parue très opportunément puisque la guerre était sur le point d'éclater en 1635. Parra ne tarda pas à être nommé inquisiteur au tribunal de Tolède, détaché à la cour de Madrid. Nouvelle publication (anonyme) en 1640 : *Comercio impedido*, un pamphlet sur la politique économique dénonçant le commerce avec l'ennemi, et désignant les marchands et financiers portugais comme les pires adversaires. Parra confirme ainsi son expertise en matière de répression des *conversos* portugais judaïsants. Il fait désormais partie du groupe de publicistes, polémistes et pamphlétaires au service du comte-duc d'Olivares. Mais son zèle anti-*converso* l'induit à commettre un grave impair : il fait circuler en 1642, à contretemps, un dizain raillant la puissante famille des banquiers Cortizos (qui auraient été purgés de leur sang impur grâce à des potions d'or). C'était une erreur de calcul politique, à la veille de la chute d'Olivares et de la disgrâce de l'inquisiteur général Antonio de Sotomayor. Parra est écarté de la cour, emprisonné quelques mois (assigné dans un monastère), puis transféré au tribunal de Logroño, où il meurt en 1644. Son habileté politique et ses écrits polémiques lui avaient permis une ascension rapide, mais une fausse manœuvre assure sa perte.

Avec Juan de Mañozca y Zamora l'on est en présence de l'un des plus importants inquisiteurs du XVII^e siècle, dont la carrière s'est déroulée pour sa plus grande part dans les Amériques. Né en Biscaye vers 1577, il avait d'ailleurs effectué un premier séjour en Nouvelle-Espagne, très jeune encore, dans l'entourage de son oncle Pedro Sáenz de Mañozca qui avait été nommé, en 1593, greffier au tribunal inquisitorial de Mexico. Juan de Mañozca avait donc assisté

de près à la grande vague de poursuites contre les judaïsants de Nouvelle-Espagne, qui avait culminé lors de l'autodafé du 8 décembre 1596. Il retraversa l'Atlantique pour suivre des études, à son tour au collège San Bartolomé (licence en droit canon en 1608). Mañozca est d'un âge encore précoce quand, en 1609, Philippe II le nomme comme l'un des deux inquisiteurs chargés de fonder un tribunal à Carthagène des Indes (le troisième en Amérique après ceux de Mexico et de Lima). Mañozca se vit ensuite promu, en 1623, au poste plus prestigieux d'inquisiteur à Lima ; il y fut bientôt rejoint par son cousin Juan Sáenz (fils de son oncle Pedro) qui, par la suite, entra au service du tribunal en tant qu'avocat du fisc et des prisonniers. Puis, au cours des années 1630, se déroulent les épisodes dramatiques de la « Grande Complicité », imputée aux nouveaux-chrétiens portugais et sévèrement réprimée. Les arrestations qui commencent en 1635 influent favorablement sur la carrière de Mañozca, nommé au Conseil suprême en 1637, associant ainsi inhabituellement les statuts de conseiller et d'inquisiteur de district. Les nombreux procès aboutissent au spectaculaire autodafé du 23 janvier 1639, célébré en grande pompe, avec Mañozca à la place d'honneur à côté du vice-roi.

De retour à Madrid, il assume ses fonctions au Conseil suprême. Son cousin, de son côté, est promu en 1642 à la charge de *fiscal* au tribunal de Mexico, qui commence à mettre en œuvre une grande vague de répression contre les nouveaux-chrétiens judaïsants, à l'exemple de celle du Pérou. Quant à la carrière de Mañozca, elle reprend son cours brillant : il retraverse une dernière fois l'Atlantique, en 1644, pour prendre possession de l'archevêché de Mexico, à quoi il ajoute la mission de visiteur général du tribunal de l'Inquisition. Plusieurs centaines de procès de judaïsants se concluent par une série d'autodafés, en 1646, 1647, 1648, pour culminer avec celui du 11 avril 1649. La description qu'en fait Matías de Bocanegra tourne à un éloge dithyrambique de Mañozca. Celui-ci, victorieux entre-temps du conflit qui l'avait opposé à Juan de Palafox, évêque de Puebla et visiteur de Nouvelle-Espagne, peut désormais se consacrer pleinement à ses tâches archiépiscopales. Il a su, en définitive, faire preuve d'un grand sens de l'opportunité politique et, en préparant

et présidant deux des plus spectaculaires autodafés, à dix ans de distance, dans deux capitales vice-royales, a donné une visibilité à l'action inquisitoriale, plus que tous ses prédécesseurs, à une très vaste échelle.

De cette solide étude de cas si différents ressortent clairement quelques traits communs : les inquisiteurs espagnols des XVI^e et XVII^e siècles constituent une élite intellectuelle, non seulement par leur formation universitaire, mais aussi par leur contribution à la vie culturelle de leur époque. Il apparaît aussi que les fonctions d'inquisiteur ne représentent souvent qu'une étape, plus ou moins longue, d'une carrière généralement très mobile où s'entremêlent étroitement le politique et le religieux. Quant à leurs motivations, elles associent de manière variable carriérisme, engagement idéologique et sollicitude pastorale.

NATHAN WACHTEL

Yovana Celaya Nández

Alcabalas y situados. Puebla en el sistema fiscal imperial, 1638-1742
Mexico, El Colegio de México, 2010,
402 p.

L'histoire de la Monarchie espagnole a connu un renouvellement considérable de ses perspectives lors des deux dernières décennies grâce à la mise en question des lieux communs de l'historiographie classique, qui reposaient sur l'affirmation de l'essentialité de chacune des histoires nationales des États nés ou consolidés au XIX^e siècle. Désormais, il est possible de construire une histoire globale de la Monarchie espagnole à partir de l'étude des concepts politico-administratifs utilisés à l'époque moderne, de sa réalité multiterritoriale (composée ou polycentrique) et de la circulation des personnes, des concepts, des objets et des capitaux entre les divers territoires. Cependant, malgré le caractère international de la recherche, le renouvellement de la compréhension de l'histoire de la Monarchie a ses limites : d'une part, les écoles historiographiques nationales ont tendance à reproduire les mêmes lieux communs et à s'en tenir aux vieux débats ; d'autre part, sous l'influence au moins en par-

tie de l'historiographie anglo-saxonne, l'accent a été mis sur la (les) cour(s), ce qui limite l'approche à l'étude des élites curiales et de la haute diplomatie.

Fort heureusement, une nouvelle génération de chercheurs développe une vision différente en reliant les études sur la politique et la société au niveau local aux grands processus de construction impériale. Il est vrai qu'une complète intégration de ces historiographies centrées sur la pratique (et non sur la rhétorique ou la pure théorie politique) n'est pas encore atteinte, car le poids de l'histoire administrative classique est encore sensible et le dialogue établi entre les historiens de la pratique passe d'abord par les « récits d'histoire globale » et non par la confrontation des études de cas. Il est évident que les potentialités d'une histoire globale réalisée à partir des recherches à l'échelle locale sont grandes et là se trouve sans nul doute l'une des lignes d'une évolution historique intéressante.

Le livre de Yovana Celaya Nández sur la place politique de la ville de Puebla de los Ángeles dans l'ensemble hispanique est un bel exemple de ce parti pris historiographique, conséquence de l'intérêt pour le fonctionnement de la Monarchie. Cet objet est commun à toute une génération qui, en raison d'ancrages intellectuels différents (histoire politique, administrative, fiscale, judiciaire, juridictionnelle, économique), préserve une forte identité individuelle dans ses orientations historiographiques, ce qui contribue à la richesse de l'analyse. Le titre du livre indique le souci de l'auteur d'appréhender la globalité de l'histoire de Puebla. Les impôts prélevés dans le district (grosso modo les *alcabalas*) et les milices qui y étaient levées étaient employés par la Monarchie pour financer ses dépenses impériales et défendre des « frontières » lointaines (des Philippines à la Floride). La forte implication de la ville et de la municipalité dans cette politique impériale a entraîné des changements politiques, administratifs et sociaux incompréhensibles sans la prise en compte de l'influence de la Monarchie à l'échelle locale. La lecture de l'ouvrage est intéressante à deux points de vue : d'une part, parce que Puebla est exemplaire pour analyser la constitution et l'évolution de la Monarchie à travers sa projection locale ;

d'autre part, le travail porte sur le moment décisif en Espagne de la révolution fiscale, du milieu du XVII^e siècle au premier réformisme des Bourbons, qui est le domaine privilégié de l'historiographie depuis les années 1990.

L'introduction s'attache à l'histoire fiscale, principalement celle de la Nouvelle-Espagne. Elle est suivie par un chapitre consacré au Trésor royal (la Hacienda) sous l'Ancien Régime. La Monarchie espagnole, de plus en plus menacée par ses divers ennemis au XVII^e siècle, réclamait avec une insistance croissante la collaboration de ses divers territoires à la défense de la position impériale. Cette collaboration passait au moins en partie par une fiscalité que le roi était bien incapable de mettre en place *via* ses ressources administratives.

La négociation politique et fiscale avec les pouvoirs locaux (à l'intérieur et en dehors des Cortès) s'imposait logiquement. Elle est bien connue pour les villes castillanes des XVI^e et XVII^e siècles grâce aux études réalisées depuis 1990. Le livre de Y. Celaya Nández montre que les mécanismes sur lesquels elle reposait sont également identifiables à Puebla. La négociation était fondée sur les contrats d'*alcabalas* passés périodiquement entre le roi et la ville, contrats en vertu desquels était accordé le montant (*cabezón*) dont devait acquitter la cité et son district. Le pouvoir attribué aux magistrats dépendait de leur capacité à faire rentrer l'argent du roi. Grâce au contrôle des échanges avec le prince, les élites *poblanas* assuraient leur autonomie et celle de la ville face aux initiatives de la capitale de la Nouvelle-Espagne (Mexico) principalement, qui tenta, à l'instar des principales villes espagnoles, d'obtenir le monopole de la représentation du royaume. Parallèlement, en tant que représentants de l'autorité du souverain, les membres de la municipalité pouvaient profiter de la perception de l'impôt pour retenir le bénéfice directement à la source et définir les groupes et les activités économiques devant contribuer prioritairement aux nécessités du roi.

On trouve à Puebla les mêmes conflits de juridiction et de concurrence politique (avec l'Église, le vice-roi...) que ceux étudiés pour d'autres territoires de la Monarchie, conflits amplifiés par les difficultés éprouvées par le système politique impérial à s'adapter aux

demandes croissantes du roi. Bien entendu, en raison de l'accumulation des prélèvements (impôts, dons gratuits, aides à l'entretien de la flotte et aux secours militaires), la contribution de la ville augmentait, ce qui rendait sa situation économique instable. À la fin du XVII^e siècle, la municipalité de Puebla dut faire face à de grandes difficultés pour pouvoir satisfaire les engagements accordés à la Couronne. Parallèlement, son autorité était menacée par la concurrence exercée par les représentants des marchands qui voulaient contrôler l'impôt et en garantissaient le versement. L'énorme tension provoquée par ce conflit finit par imposer une nouvelle solution : la désignation en 1695 de Juan Joseph de Veytia comme administrateur des *alcabalas* de la ville de Puebla. Dès lors, un officier du roi obtint la gestion directe du système fiscal impérial.

Les deux chapitres suivants permettent d'examiner les changements induits par la mainmise du commissaire royal. Le long mandat de Veytia dans sa charge (jusqu'en 1722) lui permit de mettre en échec la double opposition du conseil municipal et du vice-roi, car il avait une relation directe avec Madrid. Après 1700, le pouvoir royal espagnol eut à affronter l'instabilité provoquée par la guerre de Succession, qui l'obligea non seulement à trouver davantage de ressources mais aussi à devenir plus flexible pour son versement. Ainsi, les sommes collectées à Puebla financèrent la résistance aux agressions anglaises en Floride. Dans ce contexte, une administration gérée localement était, aux yeux du souverain, la plus efficace. C'est pourquoi on chercha à étendre le champ de ses interventions. Veytia, qui contrôlait la ville et le district de Puebla, voulut renforcer sa position en supervisant directement douane et commerce. Les pouvoirs locaux, bien que confrontés à une gestion qui empiétait sur leurs privilèges, durent transiger avec l'administrateur et s'adapter à la nouvelle situation.

L'auteure montre qu'après la mort de Veytia, les divers groupes de pouvoir locaux se sont efforcés, parfois de façon contradictoire, de regagner le terrain politique, fiscal et administratif occupé par le commissaire et ce, malgré les efforts de son successeur. Entre 1727 (date de la suppression de la charge de commissaire) et 1742, les impôts purent être à nouveau affer-

més du fait d'une alliance passée entre la municipalité et les marchands. Il s'agissait plus d'une gestion purement administrative que de l'expression d'une identité politique locale. Le récit que fait Y. Celaya Nández des événements est fondé sur un excellent appareil critique qui lui permet d'analyser les rythmes de la fiscalité royale et leur signification.

La recherche présentée dans ce volume amène à poser des questions qui vont bien au-delà de l'objet *poblana* ou même mexicain. L'historiographie récente a montré comment l'augmentation de la fiscalité en Espagne, à partir des années 1630, entraîna l'apparition de superintendants royaux chargés de contrôler les nouveaux prélèvements destinés à financer la guerre de Trente Ans. Ces commissaires eurent une carrière administrative très complexe mais, à la fin du XVII^e siècle, ils étaient bien établis. C'est grâce à cette administration ainsi qu'à l'augmentation préalable de la fiscalité (et non pas à l'application du modèle français si cher à l'historiographie classique) que les ministres de Philippe V obtinrent et donnèrent les moyens au prince de sortir vainqueur de la guerre de Succession, au moins dans la péninsule Ibérique. Le réformisme (vu comme un contrôle plus strict des ressources obtenues grâce à la révolution fiscale du XVII^e siècle) ne consista pas seulement à importer le modèle des intendants à la française mais il résultait surtout de la négociation continuelle de la Couronne avec des élites incapables d'assurer la gestion de la nouvelle fiscalité avec une flexibilité suffisante. Le système n'était pas pour autant stabilisé puisque tout était né de la pratique, de l'urgence et d'une guerre plus présente en Europe qu'en Amérique.

Ce livre atteste que le phénomène est identifiable également dans les territoires américains de la Monarchie, ce qui constitue par ses implications un apport majeur en termes historiographiques. On peut regretter que l'auteure n'ait pas établi un dialogue plus approfondi avec d'autres historiographies ayant travaillé sur la pratique politique à l'échelle locale, mais la richesse de ce livre est indéniable. On aurait aimé que l'auteure livre un article montrant comment ses résultats peuvent contribuer à une compréhension plus fine du fonctionnement des monarchies aux XVII^e et XVIII^e siècles,

tant en Europe qu'aux Indes. Cela serait d'autant plus opportun que nous tenons ici l'une des plus importantes recherches publiées ces dernières années sur le sens même de la Monarchie espagnole.

JOSÉ JAVIER RUIZ IBÁÑEZ

**Josep M. Fradera
et Christopher Schmidt-Nowara (éd.)**

Slavery and Antislavery in Spain's Atlantic Empire

New York, Berghahn Books, 2013, 328 p.

Cet ouvrage collectif vient combler une lacune en offrant à ceux qui s'intéressent à l'esclavage atlantique et à son abolition une synthèse particulièrement intéressante sur le rôle tenu par l'empire espagnol dans cette double histoire.

L'introduction des deux coordonnateurs situe clairement le triple enjeu. Si, pendant près de quatre siècles, le monde colonial hispanique a produit des « sociétés avec esclaves » plutôt que des « sociétés esclavagistes » (ils reprennent la distinction classique d'Ira Berlin), le phénomène n'y a cependant pas joué un rôle négligeable. Si ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'Espagne s'est réellement investie avec Cuba dans l'économie de plantation et dans la traite atlantique qui lui est liée, réinventant en pleine révolution industrielle un modèle économique qui partout ailleurs était soit en sursis soit déjà abandonné, cela n'a pas été le fait de l'archaïsme d'un empire en déclin mais plutôt d'une restructuration du monde atlantique tout entier. Si le mouvement abolitionniste n'y a pas connu l'ampleur qu'il a eu dans les autres empires, malgré le contexte politique libéral dans lequel il aurait pu se déployer, il n'en a pas moins été présent tant en métropole que dans le territoire colonial ou dans la diaspora hispanique.

La démonstration est faite en onze chapitres. Les deux premiers installent le lecteur dans l'histoire longue de la colonisation atlantique. Josep Delgado Ribas montre comment les souverains successifs ont délégué la traite à leurs voisins, notamment portugais, pour, d'un côté, en tirer un bénéfice financier direct avec le système de l'*assiento* (privilège vendu à des compagnies privées étrangères) et, de l'autre,

protéger l'extraction et le transport des métaux précieux américains en se refusant à entrer en concurrence avec les autres empires sur les marchés lucratifs – sucre et captifs africains – qui leur étaient abandonnés. D'une certaine manière, ce partage des ressources de l'Atlantique se retrouve aussi en ce qui concerne les âmes. Luiz Felipe de Alencastro décrit avec précision le système mis en place dès le XVI^e siècle par la société de Jésus sur les deux rives (africaine et américaine) de l'empire portugais, dont la mise en esclavage des Africains a été une dimension centrale. Josep Fradera et Christopher Schmidt-Nowara rappellent qu'à la même époque certains clercs espagnols (Tomás de Mercado, Bartolomé de las Casas, Bartolomé de Albornoz...) développaient des arguments qui n'étaient pas sans anticiper sur ceux des abolitionnistes britanniques de la fin du XVIII^e siècle. Peut-être, du point de vue de l'économie générale de l'ouvrage, les développements comparatifs sont-ils insuffisamment présents dans la contribution de L. de Alencastro.

Les neuf autres chapitres s'installent délibérément dans le renversement tardif qui fait de l'Amérique espagnole – ou du moins de ce qu'il en reste à l'issue des premiers mouvements d'indépendance – l'une des terres privilégiées de ce que Dale Tomich a appelé le « second esclavage¹ ». Ce système se met en place pour l'empire espagnol avec l'abandon de l'*assiento* en 1789 et, donc, avec la pleine liberté conférée aux trafiquants transatlantiques puis, du fait de la révolution haïtienne (1791-1804), avec l'opportunité rapidement saisie de faire de Cuba la principale île à sucre de la Caraïbe. C'est donc Cuba qui est au centre de la plupart des contributions, soit comme pôle principal de la traite, y compris lorsqu'elle est devenue illégale, soit comme lieu d'expérimentation d'une plantation sucrière esclavagiste quasi industrialisée, soit enfin comme objet et espace d'un débat public partagé avec la métropole sur la légitimité morale et économique de l'usage d'une main-d'œuvre captive.

Trois chapitres permettent de comprendre comment les Espagnols (essentiellement les Catalans) s'emparent du marché du Passage du Milieu au moment même où la Grande-Bretagne, suivie par d'autres nations européennes, ne néglige aucun effort diplomatique

pour l'interdire et, grâce à sa puissante marine, pour saisir les bateaux et les cargaisons des contrevenants. J. Delgado Ribas éclaire les raisons de la conversion tardive de la couronne espagnole à la liberté du « commerce infâme ». Martín Rodrigo y Alharilla montre avec précision la conversion des armateurs des ports méditerranéens (principalement Barcelone) à la traite atlantique. Michael Zeuske et Orlando García Martínez, à partir du cas fameux de *La Amistad*, démontent les rouages d'un système qui utilise le cabotage caribéen et ce qui reste du commerce transatlantique portugais pour déjouer la chasse britannique et ramener des bateaux « en ballast » (code pour « chargés d'esclaves ») dans les ports cubains.

La modernité de la production sucrière cubaine au XIX^e siècle est doublement éclairée. Ada Ferrer montre comment elle est un transfert de capitaux, de technologies et d'une conception esclavagiste du travail qui profite du mouvement abolitionniste britannique et de la révolution haïtienne pour capturer un marché international au moment précis où il perd ses acteurs historiques et où, simultanément, la demande en produits coloniaux (sucre, café, coton) explose du fait de la révolution industrielle européenne. En évoquant le cas du Río de la Plata, Juan Carlos Garavaglia permet de comprendre *a contrario* ce qu'a d'exceptionnel, dans l'empire espagnol, le cas cubain.

Alejandro de la Fuente montre les mécanismes juridiques qui sont à l'origine de cette spécificité ibérique à partir d'une analyse serrée des décisions des tribunaux cubains. En effet, dès la fin du XVI^e siècle, la coutume semble avoir permis aux esclaves de se racheter à tempérament (*coartação*) et de bénéficier de certains droits pour pouvoir continuer à accumuler un pécule mais aussi pour changer de maître si ce dernier, d'une manière ou d'une autre, tentait d'entraver le processus d'affranchissement. Le plus intéressant ici est de voir comment cette caractéristique ancienne de l'esclavage ibérique n'est pas mise en sommeil par le régime du « second esclavage » qui s'installe à Cuba après 1804. Sans revenir à l'opposition de Franck Tannenbaum entre esclavage catholique et esclavage protestant, plusieurs contributions montrent que la plus grande possibilité d'un retour à la liberté reste véritablement une

spécificité ibérique (on ne peut, de ce point de vue, en distinguer l'Amérique portugaise) aussi bien sur le continent que dans la Caraïbe.

Le retard de l'abolition tant au Brésil qu'à Cuba peut-il être d'une manière ou d'une autre rattaché à cette particularité ? Deux textes majeurs encadrent les réponses qui sont apportées par plusieurs chapitres de l'ouvrage : celui de Seymour Drescher qui installe le débat dans un contexte atlantique large, dont l'abolition britannique est l'épine dorsale, et celui de J. Fradera qui analyse les répercussions de la révolution haïtienne et de l'abolition de la traite britannique sur la lente avancée des idées abolitionnistes à Cuba et à Madrid. On s'installe alors dans une histoire intellectuelle mais aussi sociale des émancipations dont les hypothèses sont bien connues. L'abolition n'est pas née au moment où le modèle esclavagiste perdait tout intérêt économique mais, au contraire, alors qu'il retrouvait une nouvelle vigueur et drainait vers les côtes américaines plus d'esclaves qu'il ne l'avait jamais fait auparavant ; elle est le fruit d'un large mouvement d'opinion dont l'épicentre a été l'empire britannique, celui qui avait tiré les plus grands profits de la traite et de l'économie de plantation.

Ainsi, d'une certaine manière, le retard de l'Espagne – comme celui du Brésil ou du Sud des États-Unis – renvoie-t-il moins aux transformations des modèles de production des produits coloniaux qu'à la circulation des idées dans un espace atlantique tricontinental devenu le meilleur support des débats sur le devenir des empires. L'intérêt de l'ouvrage est précisément de rapprocher divers lieux de production de la mutation en cours : l'espace public colonial ; l'espace public métropolitain avec, évidemment, la capitale madrilène mais aussi Barcelone, devenue le principal port de la traite illégale et l'un des pôles du débat grâce aux réseaux entretenus par les éditeurs-traducteurs de la littérature abolitionniste ; la diaspora espagnole en Grande-Bretagne. Si la controverse entre abolitionnistes et esclavagistes n'a jamais pris l'ampleur publique qu'elle a connue en Grande-Bretagne, restant confinée dans les cercles restreints du pouvoir colonial ou métropolitain (ainsi que chez les intellectuels qui, de près ou de loin, y participaient), il ne faut

tout de même pas négliger, comme le montre A. de la Fuente, que les esclaves et les affranchis n'en ont jamais été absents.

Grâce à cet ouvrage, on comprend mieux comment le moment politique libéral espagnol qui commence durant les années 1830 a mis si longtemps (près de quarante ans) à déboucher sur une véritable abolition. Il est vrai que, de ce point de vue, la confrontation de l'empire espagnol au « modèle » britannique est parfaitement éclairante. Toutefois, on regrette que les deux autres grands territoires du « second esclavage » (Brésil et Sud des États-Unis) n'aient pas été des contrepoints plus fréquemment convoqués dans l'analyse (en dehors du chapitre de S. Drescher). Il n'y a pas eu qu'une manière de se distinguer du « modèle » britannique. On regrette aussi que les solutions inventées par les nouveaux États indépendants de l'ancien empire – pas si éloignées de fait de celles mises en œuvre à Saint-Domingue – ne soient entrées qu'obliquement dans la discussion. De nombreux et éclairants travaux ont été menés ces dernières années sur ce point par de jeunes chercheurs. Il y faudra sans doute un nouveau colloque et un nouveau volume. En attendant, ce livre est non seulement une synthèse actualisée des travaux sur l'esclavage espagnol et son abolition mais aussi une irremplaçable contribution à une compréhension élargie de l'esclavage atlantique.

JEAN HÉBRARD

1 - Dale W. TOMICH, *Through the Prism of Slavery: Labor, Capital, and World Economy*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2004, chap. 3.

Éric Hassler

La cour de Vienne, 1680-1740. Service de l'empereur et stratégies spatiales des élites nobiliaires dans la monarchie des Habsbourg
Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013, 378 p.

Comment expliquer l'attraction exercée par les cours princières sur les élites nobiliaires à l'époque moderne ? Dans le modèle décrit par Norbert Elias, la noblesse, ruinée, est contrainte de quitter ses terres et de s'installer à la cour,

instrument de sa domestication aux mains du prince. À l'inverse, dans son ouvrage sur la cour de Charles VI, Andreas Pečar renversait la perspective en restituant la part du choix et des stratégies déployées par la noblesse¹. Tiré d'une thèse de doctorat, l'ouvrage d'Éric Hassler s'inscrit dans cette veine. Mais là où A. Pečar s'interrogeait sur les raisons qui poussaient la noblesse à investir Vienne, y voyant essentiellement la possibilité pour elle d'acquérir du capital social, É. Hassler, en cherchant à mesurer précisément sa présence à Vienne entre 1680 et 1740, est amené à en constater la relative faiblesse. La question dès lors devient l'absence, ou plutôt la distance. Son approche socio-spatiale multiscalaire aboutit à relativiser la centralité, du reste problématique, de Vienne (capitale impériale ? archiducal ? autrichienne ?) au bénéfice de la mise au jour de centralités concurrentes, de pratiques de mobilité et de médiatisation, qui définissent une aristocratie distincte du reste de la noblesse. C'est l'une des contributions importantes de ce travail que de proposer une définition de l'aristocratie au prisme de la « gestion de l'ubiquité ».

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première traite de la participation de la noblesse à la vie de cour, la deuxième de son ancrage dans l'espace urbain viennois, la troisième des modalités d'une présence indirecte réservée au groupe aristocratique. L'analyse part d'un groupe, celui des chambellans de l'empereur (la première étape du *cursum honorum* du courtisan, permettant l'accès au souverain), reconstitué principalement à partir de listes d'officiers et des almanachs de cour. Quoiqu'il ne soit pas possible d'en suivre précisément l'évolution, ces sources permettent de constituer un échantillon suffisamment large (1 900 personnes environ sur la période considérée) et divers de la noblesse « titrée » de la monarchie des Habsbourg. Seuls quelques chambellans servaient effectivement à la cour (23 sur 430 chambellans en 1676), le reste constituant une « cour de papier » de chambellans d'honneur. Mesurée à l'aune de la participation aux événements auliques (entrées des ambassadeurs, courses de traîneaux, bals masqués...), leur assiduité était faible puisque, au total, moins d'un chambellan sur deux fit acte de présence à Vienne au moins une fois. Si l'absence peut être due

à des missions militaires ou diplomatiques ou, parfois, à une disgrâce, elle est surtout le fait de l'attraction concurrente exercée par les seigneuries ou par les capitales provinciales, Prague et Graz notamment. Les absents, pour la plupart issus de familles provinciales secondaires, appartiennent aussi parfois aux grands lignages, le retrait pouvant dans ce cas être une manière de se soustraire à la menace de rétrogradation symbolique que faisait peser la hiérarchie aulique.

La deuxième partie commence par proposer, grâce aux adresses fournies par les almanachs de cour, une sociogéographie dynamique, à l'échelle du quartier, de la localisation des chambellans, illustrée par une série de cartes. Si elle révèle une forte concentration dans le quartier aristocratique centré autour de la Herrengasse, c'est, au-delà, toute la ville qui semble « accaparée » par l'aristocratie. Peu de chambellans, néanmoins, sont propriétaires (entre 20 et 25 % au début du XVIII^e siècle). Du fait de la forte pression immobilière, due à la rareté des biens et à une forte demande, seule une minorité de lignages accèdent à la propriété, les plus grandes familles (les Liechtenstein et les Dietrichstein notamment) disposant de véritables « bastions immobiliers » acquis par agglomérations successives. Pour le reste, cadets de lignages prestigieux aux moyens financiers limités ou représentants de familles secondaires, les chambellans sont majoritairement locataires après 1720, trouvant à se loger dans les palais aristocratiques que leurs propriétaires en quête de revenus ouvrent alors à la location.

La troisième partie cherche à expliquer le décalage entre cette présence somme toute faible et l'impression d'omniprésence aristocratique rapportée par les voyageurs contemporains. Après une étude de la médiatisation de l'aristocratie, *via* les gazettes notamment, un beau chapitre agrémenté des gravures de Salomon Kleiner et de photographies propose une double lecture des palais de l'aristocratie, esthétique et symbolique, leur splendeur contrastant fortement avec la modestie de la Hofburg, mais aussi sociale, les palais étant au cœur de la sociabilité aristocratique. Le dernier chapitre livre dès lors la « clef du système », les réseaux aristocratiques, instruments d'une

« mutualisation de la présence » au sein des lignages et d'un lignage à l'autre. Ainsi, la position centrale occupée par Gundacker Thomas Starhemberg, président de la chambre aulique à partir de 1703, lui permet de tisser peu à peu, par le biais d'une stratégie matrimoniale avisée, un réseau qui finit par placer sa famille au cœur du noyau aristocratique, marqué cependant par une fracture fondamentale avec le réseau rival des Liechtenstein.

Si la relativité de la présence noble à Vienne semble incontestable, cette distance par rapport à la cour est-elle un effet de la contrainte ou la résultante d'un choix ? De ce point de vue, l'interprétation d'ensemble proposée, qui penche nettement du côté d'une sorte d'*agency* aristocratique, semble parfois un peu forcée au regard du détail des analyses. Il en va ainsi du chapitre sur les pratiques immobilières de la noblesse, où tout pointe vers le poids des « contraintes spatiales » et économiques, qui rendent très difficile l'accession à la propriété à Vienne, mais qui se conclut malgré tout sur l'idée que la « distance à la propriété » serait due à une « volonté de détachement » (p. 168). Ce qui amène au problème de la dimension politique de cette lecture sociospatiale, focalisée exclusivement sur le point de vue de l'aristocratie au détriment de celui des empereurs. Faut-il aller jusqu'à considérer que, sous Charles VI, la « faveur impériale n'est plus qu'un maillon de la chaîne aristocratique » ? (p. 281). Pourtant, c'est ce même Charles VI qui, de retour de Catalogne, nomme comme chambellans un certain nombre d'Espagnols en exil, modifiant assez profondément la composition du groupe. L'empereur, par ailleurs, disposait d'autres leviers d'action que les charges auliques. Il ne faudrait pas oublier le défi que représentait pour l'aristocratie, à ce moment-là, l'ascension d'une noblesse de service (à l'image de Johann Christoph Bartenstein), qui nuance quelque peu l'idée d'une mainmise des réseaux aristocratiques.

Ces remarques ne sauraient occulter l'intérêt de ce livre fondé sur une riche documentation et qui a le mérite de traiter sous un angle original, à la croisée de l'histoire urbaine, de l'histoire des mobilités et de l'histoire des réseaux, le problème classique des relations entre la cour et la ville à l'époque moderne.

Il serait intéressant de le comparer aux travaux de Leonhard Horowski sur la cour de France et, au-delà, d'élargir ce type d'interrogation à d'autres cours princières².

RAHUL MARKOVITS

1 - Andreas PEČAR, *Die Ökonomie der Ehre. Der höfische Adel am Kaiserhof Karls VI. (1711-1740)*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2003.

2 - Leonhard HOROWSKI, *Die Belagerung des Thrones. Machtstrukturen und Karrieremechanismen am Hof von Frankreich (1661-1789)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2012.

Justine Berlière

Policer Paris au siècle des Lumières.

Les commissaires du quartier du Louvre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

Paris, École des chartes, 2012, IX-407 p.

De nombreux historiens ont utilisé les archives des commissaires au Châtelet de Paris, mais ces hommes et leur travail restent peu connus. Ils possédaient non seulement des fonctions de police criminelle mais également des attributions civiles et administratives qui les mettaient en contact avec tous les éléments de la population parisienne. Leur rôle s'est considérablement renforcé au XVIII^e siècle. Parfois accusés de corruption, leurs défenseurs les présentaient au contraire comme des hommes dévoués au bien public.

Le grand mérite de ce livre est de nous révéler le commissaire dans son quotidien. En étudiant les quatre hommes qui ont occupé cet office dans le quartier du Louvre au cours du siècle, au moyen d'un examen approfondi de leurs minutes, Justine Berlière éclaire leur emploi du temps, leur façon de travailler, leur conception du rôle de commissaire. À travers une analyse fine, elle montre comment les archives, volumineuses et apparemment impersonnelles, sont construites et organisées, et sont subtilement influencées par la personnalité et les préoccupations du commissaire. Elle étudie également les clercs et les commis, qui, restés invisibles, ont pourtant joué un rôle essentiel

dans la production de l'écrit et ont servi d'intermédiaires entre la population et le commissaire, et entre celui-ci et les bureaux de la police.

Les quatre commissaires en question sont des hommes assez différents. Louis Cadot est le fils d'un riche laboureur. Son successeur Hubert Mutel est un descendant de bourgeois parisiens, amateur d'art et de musique (il possède une riche collection de tableaux et d'instruments fabriqués par Stradivarius et Guarneri). Si Cadot et Mutel semblent chercher à s'anoblir, les deux autres, Chénon père et fils, sont de souche et d'ambition solidement bourgeoises. Tous les indices – les réseaux familiaux et les liens indiqués par les faire-part de mariages ou de décès conservés par Chénon père – situent ces quatre commissaires dans un milieu de petite robe et de commerce.

Les commissaires du Louvre n'opèrent pas tous de la même façon. Chénon père est un bourreau de travail, alors que Cadot signe beaucoup moins d'actes. Il semble éviter le contact avec les petites gens et ses absences finissent par susciter des plaintes. Chénon fils est âpre au gain, comme en témoignent ses disputes avec des clients et des procureurs et, cependant, comme son père, il accomplit parfois des actes gratuits en faveur des plus démunis. Si les rébellions contre Cadot sont assez fréquentes et que Chénon fils ne parvient pas toujours à apaiser une foule agitée, Chénon père sait se faire respecter – ce personnage tout à fait exceptionnel fut pour cette raison choisi par ses supérieurs pour remplir des fonctions délicates. En place pendant une cinquantaine d'années, il effectua des centaines de patrouilles de sûreté, souvent nocturnes, et fut chargé des interrogatoires des embastillés ainsi que de la surveillance de la librairie.

L'analyse des finances de ces commissaires est précieuse. Elle confirme le prix de vente élevé de l'office, qui double au cours du siècle. Les mécanismes de l'achat sont compliqués et, dans les trois cas examinés, ils exigent des emprunts qui ne seront pas toujours remboursés avant la revente. Mais les revenus sont potentiellement considérables. Les affaires civiles paient bien et, plus tard dans le siècle, les fonctions de police deviendront de plus en plus lucratives. Les hôtels de Chénon père et de Mutel sont vastes, leur train de vie luxueux.

Si certaines fonctions des commissaires sont déjà bien connues, l'auteure apporte du nouveau sur leurs liens avec la population et permet d'éclaircir les rapports parfois délicats qu'ils entretenaient avec leurs confrères, avec les autres éléments de la police (inspecteurs, auxiliaires de police et de justice), avec les procureurs du roi au Parlement et au Châtelet, et avec les lieutenants criminels et de police.

Le choix d'un seul quartier offre à la fois des avantages et des inconvénients. Il permet d'étudier les rôles respectifs et jusqu'ici ignorés des deux commissaires nommés dans le quartier : « l'ancien » (le premier responsable) et le second. L'analyse géographique est parfois révélatrice : les commissaires se déplacent beaucoup et leurs clients viennent de partout – les femmes qui déposent plainte contre leurs maris choisissent délibérément un commissaire dans une autre partie de Paris. Mais se limiter à un seul quartier pose le problème de la représentativité de l'échantillon. L'espace parisien au XVIII^e siècle est loin d'être homogène. Un petit quartier du centre ville, très marchand, n'a pas le même caractère social ou physique qu'un grand quartier plus périphérique.

Certes, celui du Louvre offre certains avantages. D'un côté, il se situe au cœur de Paris, l'habitat est dense et les rues très fréquentées. Il présente donc un caractère très urbain et les clients des commissaires sont issus de toutes les catégories de la population. L'ensemble des activités policières est représenté dans les archives des commissaires. Celles de Chénon père, spécialiste de la sûreté, de la Bastille, et plus brièvement de la librairie, sont un atout, permettant d'aborder une gamme exceptionnelle d'activités policières. Le quartier du Louvre offrirait également un chantier privilégié pour l'étude des rapports entre les commissaires et les notables locaux, qui malheureusement n'est pas abordée. Elle mériterait de l'être : d'abord parce que ce quartier janséniste est politiquement sensible, ensuite parce que les commissaires au Châtelet faisaient au XVII^e siècle partie intégrante de cette notabilité, dont l'évolution est au cœur de la question du développement de la police.

Mais le choix de ce quartier présente des désavantages, dont la perte des minutes de Mutel est le plus grave. Ensuite, nous ne savons

pas à quel point ces quatre commissaires sont représentatifs des 134 hommes qui ont rempli cette fonction entre 1750 et 1790. Cadot et Chénon père semblent s'éviter : leurs rapports sont-ils typiques de ceux liant l'ancien et le second commissaire ? Après le départ de Cadot, le Louvre est le seul quartier de Paris où deux commissaires de la même famille travaillent ensemble. Et Chénon père est une personnalité vraiment exceptionnelle. Certes, tout sondage pose le problème de la représentativité et il n'est pas insurmontable. Les travaux des historiens récents sur la police parisienne offriraient quelques points de comparaison et des documents laissés par d'autres commissaires permettraient de remplir des lacunes. Les cartons de « résidus » de plusieurs études contiennent des lettres et des notes de travail qui renferment beaucoup de renseignements sur le travail « protojudiciaire », que J. Berlière regrette de ne pas pouvoir étudier de plus près.

Néanmoins, en jetant une lumière nouvelle sur les commissaires au Châtelet, ce livre incite à reprendre la question du développement d'une police professionnelle à Paris et en Europe. Comment les commissaires au Châtelet sont-ils devenus des serviteurs fidèles de la monarchie administrative ? À quel point restent-ils des représentants de la bourgeoisie judiciaire et marchande ? Quels sont leurs rapports avec la population parisienne ? À partir de quel moment la police, indiscutablement répressive, devient-elle en même temps un « service public » ? *Policer Paris* nous montre que tout est loin d'être dit sur le sujet.

DAVID GARRIOCH

Quentin Deluermoz

Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris, 1854-1914

Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 408 p.

Le titre de l'ouvrage illustre bien l'entreprise de l'auteur : réaliser une véritable écologie de la police en tenue parisienne afin de saisir l'ensemble des relations entre les policiers et leur lieu d'exercice et de vie, la ville de Paris, conçue à la fois comme capitale politique et

administrative, juridiction, espace physique de circulation et lieu de concentration d'une population importante et diverse. Le sous-titre met aussi l'accent sur l'étude d'un processus, la mise en place de la police en tenue, étudié sur le long terme depuis la réforme de la police municipale, réalisée en septembre 1854 sous le Second Empire et maintenue par la III^e République, jusqu'à son enracinement total dans la ville à la Belle Époque. Le titre indique enfin que le résultat de la rencontre entre les policiers en tenue et la capitale est la constitution progressive mais non linéaire d'un ordre public.

L'ouvrage s'insère dans la somme grandissante des travaux internationaux ayant contribué depuis un peu plus de trente ans à transformer les études sur la police, passant d'une histoire « institutionnelle » (Clive Emsley) ou « policière » (*cop history*, Eric Monkkonen) – c'est-à-dire une histoire du groupe policier dominée par une vision interne de l'institution tournant souvent à la célébration – à une histoire sociale de la police. Mais il trouve une place singulière en ce qu'il s'intéresse à la police en tenue dans ses aspects les plus quotidiens – loin, parfois, des thèmes attendus de la criminalité ou des conflits – et en ce qu'il propose la combinaison heureuse d'une histoire sociale, culturelle et, par moments, politique de la police. Pour cela, Quentin Deluermoz mobilise un appareil théorique ample et éclectique. À l'historiographie internationale de la police ou de la ville, l'auteur ajoute une approche interdisciplinaire nourrie d'emprunts fréquents à la sociologie, à l'anthropologie, à l'analyse littéraire, à la philosophie (Michel Foucault, Norbert Elias, Georges Balandier, Erving Goffman, Andrew Abbott, Jean-Claude Vareille). Il s'appuie également sur un large éventail de sources combinant des archives policières nombreuses et des imprimés multiples (littérature administrative, guides de Paris, littérature panoramique, littérature de grande diffusion, journaux, cartes postales, affiches publicitaires).

L'ouvrage, empruntant à l'approche d'A. Abbott¹, procède d'abord à une écologie du « métier » de policier en tenue pour suivre l'affirmation, dans les années 1850, d'une nouvelle force de police malgré l'enchevêtrement des différentes institutions participant au maintien de l'ordre dans la capitale (armée, garde

nationale, garde républicaine, préfecture de police), son implantation durable et sa progressive conquête d'un monopole professionnel du maintien de l'ordre urbain. L'ouvrage suit les chemins de l'innovation policière et l'élaboration, à partir du modèle du *bobby* londonien, d'un « modèle français » de police anglaise ». Il montre au passage la variété des participants à ce processus : hommes politiques, jusqu'à l'empereur, auteurs de traités administratifs ou d'articles de presse, dirigeants policiers, voire simples policiers. Sont aussi soulignées la mise en place assez empirique de la réforme, de même que l'absence initiale de formation des agents, si bien que l'uniforme policier représente plus un statut social qu'un métier.

La deuxième partie met l'accent sur la professionnalisation croissante de la police en tenue : formalisation du recrutement, de la formation, de la réglementation et des carrières, ainsi que disciplinarisation et fixation des « valeurs policières ». L'étude au long cours a pour principal effet une historicisation de l'implantation de la police en tenue, qui permet de ne pas prendre au mot les déclarations des réformateurs impériaux puis républicains et de modifier la perception souvent admise, depuis les travaux de Jean-Marc Berlière et René Lévy², de la constitution d'une police moderne sous la III^e République. Les transformations ainsi révélées sont complexes et graduelles, loin d'un schéma évolutionniste linéaire et faussement wébérien de rationalisation uniforme.

Parce que l'« invention » de la police en tenue repose sur la création d'une police ostensible, au contact et au service de la population, l'auteur procède ensuite à une analyse des représentations sociales de la police. La visibilité nouvelle agit sur la relation entre les policiers et la population parisienne et implique une interaction entre images et pratiques (les lieux communs sont ainsi qualifiés d'« acteurs sociaux »). Là encore, on peut parler d'écologie tant l'accent est mis sur les processus d'interaction, de circulation ou de recouvrement des différentes représentations dans le temps. Échappant à une approche statique des images policières, fondée sur des appréciations individuelles ou des anecdotes pittoresques, l'ouvrage repère des formes dynamiques, solides et col-

lectives de représentations appréhendées sous la forme de discours sociaux ou de systèmes de représentations. Si la première partie a permis d'étudier les représentations de la nouvelle police et leur confrontation avec les anciennes, depuis la presse la plus proche du pouvoir à la littérature de feuilleton, les guides de Paris, les caricatures et jusqu'aux acteurs sociaux, la deuxième partie analyse ce qu'il advient d'une force faisant désormais partie du paysage parisien : perte d'efficacité symbolique, dévirilisation et emprise du ridicule d'un côté, présence plus visible, identification à la civilisation urbaine et à la culture parisienne de l'autre.

Enfin, l'ouvrage interroge la rencontre entre policiers et Parisiens. Composant avec les insuffisances de la documentation et s'inspirant de la sociologie interactionniste, Q. Deluermoz s'attache à décrire, dans des pages novatrices, les diverses formes d'interaction qu'implique la généralisation de la police en tenue, depuis les plus informelles (la police des apparences repose ainsi sur les appréhensions sensorielles croisées des policiers et des policés, sur la gestion des micro-conflits et des réputations) jusqu'aux arrestations pour les « grandes déviances » du temps (crime, vagabondage, ivresse). Il conclut sur le constat d'un apprentissage partagé de la rue : d'un côté, l'État s'imisce dans les relations ordinaires et le monde de la rue, de l'autre, il se modifie au contact de la population et, selon les quartiers, des divers groupes qui « font la ville ». Le résultat est la mise en place d'un ordre négocié. L'auteur montre ensuite comment cette relation s'institutionnalise au gré de la professionnalisation de la profession policière, de la judiciarisation du corps social et de la formalisation accrue des rapports sociaux.

L'ambition et la construction du propos suscitent forcément chez le lecteur des attentes que l'ouvrage ne peut complètement satisfaire. Les limites d'un livre font que le propos reste parfois synthétique. De même, la palette de l'appareil goffmanien n'est pas toujours pleinement utilisée pour reconstituer les interactions quotidiennes dans leur précision. La multiplication des échelles d'analyse fait ensuite regretter que les sources ne soient pas plus croisées, notamment concernant l'interaction, dans la deuxième partie, entre représentations (critiques des policiers trop vieux ou trop jeunes),

pratiques diverses de la rue et modifications institutionnelles (vieillesse de certains agents, arrivée de jeunes recrues). Une curiosité semblable demeure concernant l'idée que se font les policiers de leur métier, de la ville et de leur image, tant l'ère médiatique du XIX^e siècle ne peut être sans effet sur eux. Enfin, la construction sociale et culturelle de l'ordre public aurait pu appeler à une analyse plus approfondie du sens politique de l'appropriation de la police par la population (comme en témoigne le recours croissant à l'expression « nos agents »), avec ce que cela implique en termes de responsabilité (à qui doivent d'abord répondre les policiers ?) dans le cadre d'une organisation municipale bureaucratique de plus en plus large, d'une capitale politique et d'une grande métropole. Ces réserves doivent cependant être considérées à l'aune du caractère novateur d'un ouvrage qui aboutit de surcroît à des conclusions mesurées et laisse la place à une pluralité d'interprétations.

YANN PHILIPPE

1 - Andrew ABBOTT, *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.

2 - Jean-Marc BERLIÈRE et René LÉVY, *Histoire des polices en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

Aurélien Lignereux

Servir Napoléon. Policiers et gendarmes dans les départements annexés, 1796-1814
Seysse, Champ Vallon, 2012, 396 p.

Délaissée par la recherche universitaire française, l'époque napoléonienne a connu plus récemment un regain d'intérêt, en partie sous l'impulsion de travaux anglo-saxons qui lui appliquent des concepts comme celui d'impérialisme culturel ou de *colonial policing*. Le système de contrôle et de répression occupe naturellement une place de choix dans cette *new Napoleonic history*. Pourtant, dans ce domaine, l'historiographie avait l'habitude de considérer l'État napoléonien dans une perspective plus large, lui reconnaissant la triste modernité de préfigurer les États policiers du XX^e siècle.

Spécialiste de la gendarmerie française de la première moitié du XIX^e siècle et fin connaisseur des travaux récents sur la maréchaussée de l'Ancien Régime, Aurélien Lignereux propose d'élargir le cadre spatial de son objet d'étude aux territoires annexés à la République, puis à l'Empire français napoléonien. Ce faisant, il met à l'épreuve les tendances de la recherche actuelle, en particulier la typologie des territoires proposée par Michael Broers qui distingue les territoires conquis selon leur degré d'acceptation de la greffe française¹.

L'un des plus grands mérites de l'auteur est d'avoir choisi une approche panoramique, englobant l'ensemble des territoires annexés et départementalisés par la France à un moment ou un autre. Cela lui permet d'atteindre une hauteur de vue souvent étrangère aux monographies locales et régionales. Son entreprise est rendue possible par l'existence d'archives concentrant des informations par les ministères parisiens pendant cette courte période sur des territoires non français. Visant à dépasser le cadre étroit de la police parisienne et l'histoire des grands personnages, le livre embrasse l'étude de la gendarmerie et de la Police générale, ce que justifie l'auteur par la vision d'ensemble qu'avait Napoléon des dispositifs de contrôle de son empire.

Le travail impressionnant de collecte d'informations est à la hauteur de l'ambition : des données sur 7 571 gendarmes et 620 commissaires de police en poste dans les territoires incorporés à l'Empire français ont été analysées, entre autres en ayant recours à la cartographie. Les deux groupes sont d'ailleurs comparés, pour des espaces de taille réduite, avec d'autres corps tels que celui des douaniers. L'ensemble de la démonstration témoigne d'une connaissance profonde des rouages et du fonctionnement de l'administration napoléonienne. Le propos est structuré en quatre parties abordant successivement le cadre institutionnel et surtout ses adaptations complexes, la sociologie et la vie des gendarmes et commissaires de police, l'action et la mission des agents dans les territoires annexés, les résistances opposées au régime comme indicateur du degré de réussite de la greffe napoléonienne.

Loin d'être linéaire, l'implantation de la police et de la gendarmerie ne s'est faite qu'avec

des adaptations, discrètes il est vrai. Ouverte aux indigènes sans atteindre les quotas fixés, la gendarmerie recrute majoritairement parmi les anciens Français, au contraire des commissaires de police d'origine essentiellement locale. L'auteur met en lumière les contraintes imposées par la guerre sur le recrutement. La présentation de la vie des gendarmes dans cette nouvelle France est particulièrement vivante. On y apprend par exemple que nombre de fonctionnaires ont le mal du pays, ce qui se manifeste par des dépressions. Quant à son recrutement et sa mission, cette police n'aurait été ni coloniale, ni nationale, mais impériale et somme toute assez originale. Ne peut-on pas y voir l'héritage de l'universalisme révolutionnaire ?

L'histoire des grands personnages, tels que Joseph Fouché, a accrédité l'idée de l'État policier napoléonien exerçant une surveillance sourcilieuse de la population. En réalité, le régime napoléonien se distingue de ses devanciers et successeurs par le manque de rigueur dans la collecte de renseignements sur l'opinion publique. Ainsi, les états fournis par les gendarmes et les commissaires de police attestent l'extrême rareté des arrestations de prêtres romains, dont l'influence est pourtant fréquemment dénoncée. Plutôt que de mener des enquêtes ciblées, les bureaux du ministère auraient vu s'empiler des informations peu différenciées et difficilement exploitables. À titre d'exemple, le rapport sur la situation morale du département de la Sarre au moment de la campagne d'Allemagne en 1813 consacre moins de quatre lignes sur soixante-six à l'esprit public, le reste à la température, aux épizooties et aux épidémies. Estimant que son avenir se jouait dans les rentrées d'impôt et les levées d'hommes, le pouvoir était surtout préoccupé à sonder le moral d'un empire en guerre.

Cette réévaluation de l'activité policière sous Napoléon est cependant nuancée au regard des départements réunis : les chefs de la police préfèrent les échanges oraux avec les préfets et les hommes du terrain pour clarifier les propos vagues des rapports écrits, notamment en ce qui concerne l'esprit politique hostile. Frappée d'un certain dédain dans la « vieille » France, l'analyse des opinions politiques dans les territoires réunis aurait été plus poussée, d'autant

que la diffusion des lois françaises y était récente. Il fallut attendre la campagne d'Autriche de 1809 pour que le gouvernement se montre plus sensible à la transmission des propos qui visaient à entraver la conscription et inquiétaient l'opinion.

Sans doute l'un des apports les plus importants de ce livre est le bilan que dresse ce spécialiste des rébellions contre la gendarmerie dans les nouveaux départements français. Au total, A. Lignereux a réussi à comptabiliser 1 527 rébellions de 1800 à 1814 dans l'ensemble des 130 départements, autorisant des comparaisons entre les « anciens » et les « nouveaux » départements. Les heurts dans ces derniers ne surviennent pas plus fréquemment que dans les premiers. Une géographie se dessine, faisant ressortir des « bandes transversales » : un espace médian d'acceptation qui sépare un large arc méridional, de l'Atlantique à Rome, d'une bande nord-ouest, reliant la Bretagne à certains départements belges en passant par les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Si les nouveaux départements sont surreprésentés dans les rébellions des années 1811-1813, cela est dû à leur rattachement récent. Un effet d'accommodation se produit : après une phase initiale de refus, mesurée par l'auteur à la fréquence des rébellions, les populations se résignent au nouvel ordre français, les agents du pouvoir concourant à la détente. Les « fronts chauds » se déplacent ainsi, sans que des ensembles géographiques structuraux disparaissent.

L'analyse fine des causes connues des rébellions confirme l'interprétation par l'accommodement. Cause la plus importante des phénomènes séditieux dans les anciens comme les nouveaux départements, la conscription est responsable de la majorité des événements séditieux dans la « vieille » France, alors qu'elle est encore concurrencée dans les territoires annexés par une multiplicité d'autres facteurs de mécontentement, liés à l'introduction récente d'un ordre nouveau, comme à des décisions de justice, aux douanes et au fisc, à la défense des traditions...

Étendre l'étude à l'Europe entière, comme l'auteur l'indique et comme l'esquisse un ouvrage collectif récent², à toutes les gendarmeries qui naissent au sein du « Grand Empire »,

c'est-à-dire dans les États sous le contrôle de la France, mais aussi dans des États rivaux (Prusse, Russie), serait sans doute fructueux, mais cela nécessiterait la mobilisation d'une équipe de chercheurs tant les archives sont éparpillées. Ce livre montre donc toute la richesse que l'on peut tirer des archives produites par les ministères de Napoléon, permettant d'étudier des phénomènes à une échelle largement supranationale au début du XIX^e siècle. Il devrait servir de référence à des travaux conduits sur des territoires plus exigus, mais aussi à des recherches sur d'autres aspects de l'expansion française, tels que les transferts dans l'administration communale, judiciaire, forestière, minière, etc., qui n'ont pour l'instant guère fait l'objet d'enquêtes d'une telle envergure.

NICOLA TODOROV

1 - Michael BROERS, *Europe under Napoleon, 1799-1815*, Londres, Arnold, 1996, p. 181.

2 - Jacques-Olivier BOUDON (dir.), *Police et gendarmerie dans l'Empire napoléonien*, Paris, Éd. SPM, 2013.

Sébastien Dubois

La révolution géographique en Belgique.

Départementalisation, administration et représentations du territoire de la fin du XVIII^e au début du XIX^e siècle

Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2008, 335 p.

Avec science et autorité, l'auteur reprend une question historiographique et, pourquoi ne pas le dire, civique, celle de la constitution de la Belgique moderne. C'est un débat sensible auquel Henri Pirenne, pour ne citer que lui, a contribué lorsqu'il a affirmé que le projet du Comité des Belges et des Liégeois unis de 1792, puis la départementalisation de 1795 mettant un terme à la « bigarrure » d'anciennes provinces à demi souveraines, suivaient la direction de l'histoire. Un exposé attentif et critique s'imposait. Il s'appuie sur un corpus considérable de sources situées dans quatorze dépôts d'archives en Belgique et à l'étranger (Vienne, Paris, Luxembourg). La mention de certaines sources, pourtant consultées, manque malheureusement dans l'inventaire final (le

fondamental « Fonds des Limites » du ministère français des Affaires étrangères). Simple erreur technique ?

Les documents imprimés, très longuement cités, sont une des richesses de ce livre : pièces administratives, pétitions et vœux de villes et d'habitants, traités et manuels de géographie, récits de voyage, ouvrages scolaires apportent des références désormais accessibles, mais le lecteur exigeant pourrait souhaiter qu'elles soient mieux liées à l'identité des locuteurs (par exemple, les textes administratifs et les lettres de municipalités de 1795-1796, les documents liés à la statistique départementale de l'époque napoléonienne, des témoignages antérieurs du XVIII^e siècle, comme celui de l'auteur anonyme publiant ses réflexions en 1785). Le statut des documents et, plus que jamais ici, leur date sont décisifs. *In fine*, figurent quelques cartes, trop peu nombreuses : croquis et schémas inclus dans des observations et adresses contemporaines, fac-similés, mais une seule carte, publiée en 1805, pour l'ensemble des treize départements de la Belgique et de la rive gauche du Rhin. Solidement fondé, l'ouvrage de Sébastien Dubois traite les questions fondamentales : l'organisation du territoire sous l'Ancien Régime (communauté, paroisse, village, seigneurie) ; les premiers projets (en particulier les réformes de Joseph II) ; la formation de neuf départements (en 1795, celui de Jemappes dès 1793) ; les réactions de l'opinion ; la perception et l'organisation de l'espace ; dans un ultime chapitre, la relation entre modernité et tradition, selon les termes de S. Dubois.

C'est le propre des travaux scientifiques renouvelant un sujet de susciter commentaires et interrogations. Cet ouvrage est convaincant pour l'essentiel, reprenant et développant des problématiques introduites par Marie-Vic Ozouf-Marignier¹. Nul doute que l'étude de la départementalisation belge pouvait à bon droit s'en inspirer, explicitement ou non. S. Dubois analyse en détail les propositions et les doléances des administrés, ce qui renvoie à l'idée que des institutions sont mises à la portée des municipalités et des habitants : ce sont alors de véritables campagnes d'opinion publique, bien connues grâce à ces mémoires et à ces pétitions, constitués de textes surtout, parfois accompagnés d'images et de croquis.

Une véritable littérature administrative est située au nœud des relations entre le sommet et la base. La présence diffuse de l'État dans la vie locale, de plus en plus marquée dès l'Ancien Régime, n'a pu que s'accroître au moment révolutionnaire. Dans tous les cas, il est indispensable de mettre en évidence l'origine et les moyens d'acheminement de tels courriers, collectifs sans doute, mais non anonymes, rédigés par les notables et des responsables locaux. Quoi qu'il en soit, grâce à ces documents innombrables, les Pays-Bas anciennement autrichiens, la principauté de Liège, le duché de Bouillon qui éclate en trois morceaux, mais aussi les villes comme Bruxelles – ancienne « ville royale », centre géographique et géométrique, « espèce de capitale » des provinces belges après la réunion, voire « Paris de la Belgique » – ou Anvers et beaucoup d'autres qui ne masquent jamais leurs rivalités, institutionnelles ou économiques, sont l'objet de développements substantiels et de controverses. De telles revendications ne permettent pas pour autant d'affirmer que certaines déclarations des années 1830 sont des arguments polémiques plus que des analyses historiques : celles-ci n'incluent-elles pas celles-là ?

Le titre de l'ouvrage appelle aussi quelques remarques. L'expression, retentissante, de « révolution géographique » est celle d'un publiciste (1791-1792), géographe averti. Elle est reprise par S. Dubois, parfois avec des précautions typographiques (« la révolution géographique » de 1795). Le recours à la géographie ne surprend pas, quoi que Lucien Febvre ait écrit il y a bien longtemps à ce sujet : « Administration et géographie font deux ». Le premier des deux termes renvoie aux longs débats sur les diverses révolutions (économique, démographique, etc.). La réponse de l'auteur apparaît dans ce qu'il qualifie avec nuances non comme une rupture, mais comme un compromis, sensible dans l'usage des dénominations (les ci-devant provinces résistent, le géographe Edme Mentelle, par exemple, précisant les départements qu'ont formés les anciennes provinces, les duchés et les comtés dans sa *Cosmographie élémentaire*, 3^e éd., an VII), dans des modifications relativement peu importantes apportées à la marge aux limites

préexistantes par la départementalisation (ce sont plutôt les petits États périphériques qui ont été touchés), dans la survivance d'anciens sentiments d'attachement territorial (Liège) et dans le souvenir des institutions locales d'autrefois. Des particularismes plusieurs fois séculaires n'ont pas été gommés et les arrêtés pris par les préfetures font référence à la situation d'Ancien Régime. La réorganisation du territoire, idéologique dans ses prétentions et ses affirmations, s'est donc révélée très empirique, utilitaire. Cette forte conclusion implique une pesée, une évaluation des effets autant que des projets. Il est de ce point de vue regrettable que l'auteur n'ait pas tenté de synthétiser sous la forme de tableaux récapitulatifs toutes les situations – chefs-lieux, ressorts à l'appui – signifiant le passage des anciennes structures institutionnelles aux nouvelles². C'eût été là, il est vrai, une très lourde enquête, celle d'une équipe d'historiens et de cartographes.

Il reste à comprendre ce qui constitue l'identité en ses composantes. Elle est par définition, s'agissant de circonscriptions administratives, territoriale : provinciale, liée aux anciens pays et aux principautés, ou nationale plus tard, ou encore modelée par la maison d'Autriche, les idéologies monarchistes, voire les appétits de la Prusse en 1814-1815 (car l'époque des traités combine toutes les échelles). Mais, à moins de sombrer dans ce qui est, ou peu s'en faut, une tautologie, il convient d'aller plus loin, ce que fait l'auteur quand il s'interroge sur les principes et les critères : la centralité et l'accessibilité du chef-lieu, la population moyenne, l'étendue, les relations commerciales et les communications, le prestige historique dit immémorial, le savoir des habitants. Comment hiérarchiser ? (la notion a-t-elle seulement, et toujours, un sens ?) Abandonnons le concept de déterminisme (spatial, géographique, climatique, sociétal), qui dit beaucoup plus que la théorie des climats, plus aussi que le génie ou le caractère national auquel il laisserait la place à partir du milieu du XVIII^e siècle : il ne peut plus être entendu aujourd'hui que par rapport à la géographie possibiliste de l'école géographique vidalienne. Une géographie étudiant les mœurs, la religion, les traits de caractère des anciens

Belges, ne peut être davantage qualifiée d'« anthropomorphisme naïf ». Dans l'inventaire des traits identitaires, S. Dubois analyse en revanche avec perspicacité le poids de l'argument linguistique. Des cantons allemands enlevés au Luxembourg ne pouvaient pas être rattachés à l'Ourthe, selon l'administration de Liège. D'autres témoignages contemporains montrent que des allophones doivent apprendre le français. Mais il y a lieu de croire que la langue ne constitue pas à elle seule l'identité, comme l'écrit à juste titre S. Dubois. Elle est un trait parmi d'autres.

En ce sens, la recherche de l'identité, de ses enjeux et de ses expressions, ne peut être ramenée à la reconnaissance de qualités distinctes, entières et hétérogènes l'une par rapport à l'autre. Les arguments qui s'infiltrèrent dans les proclamations sont malléables, réversibles, labiles. Nombre de travaux scientifiques aujourd'hui – un peu sans doute par une sorte d'effet de mode ? – en font la démonstration. S. Dubois ne l'ignore pas lorsque, au détour d'une phrase, il écrit avec pertinence que « l'affirmation d'une appartenance nationale sert avant tout à colorer des intérêts fort variés » (p. 211).

DANIEL NORDMAN

1 - Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Éd. de l'EHESS, [1989] 1992.

2 - Voir les travaux collectifs de l'*Atlas de la Révolution française* auxquels ont contribué de nombreux spécialistes, entre autres Daniel NORDMAN *et al.* (dir.), vol. 4, *Le territoire. 1, Réalités et représentations*, et vol. 5, *Le territoire. 2, Les limites administratives*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1989.

Partho Datta

Planning the City: Urbanization and Reform in Calcutta, c. 1800-c. 1940

New Delhi, Tulika Books, 2012, xv-332 p.

Le 27 mai 1820, une curieuse lettre fut publiée par un journal bengali de Calcutta, le *Samachar Darpan*, dans laquelle les « rats » de la ville se plaignaient que les plans d'aménagement

urbain récemment mis en œuvre par le gouvernement colonial les aient obligés à quitter leurs anciennes demeures. Cette publication survenait alors que venait d'être créé un tout nouveau Lottery Committee chargé de réorganiser le bâti de la ville afin de répondre aux problèmes posés par la saleté, la surpopulation et la maladie, qui menaçaient la santé et le bien-être des résidents européens. Ce comité « joua un rôle pionnier » dans le changement de politique sanitaire et stratégique et « servit d'exemple à de nombreuses villes de l'Inde coloniale » (p. 5). Partho Datta montre comment la planification urbaine coloniale a entrepris de manière répétée la transformation du bâti de Calcutta durant le siècle suivant.

Le récit débute deux décennies plus tôt avec l'arrivée de lord Richard Wellesley aux fonctions de gouverneur général des Indes (1798-1805). Son mandat fut marqué par le développement d'une idéologie impériale souhaitant inscrire dans la pierre le pouvoir britannique, notamment avec la construction de la résidence très ornementée du gouverneur (1803) et le lancement des travaux de construction d'un nouvel hôtel de ville (achevé en 1813). L'année même où fut inaugurée la résidence du gouverneur, Wellesley fit paraître *Minute on Calcutta* dans lequel il « devançait la planification urbaine moderne dans le pays » et « rendait manifeste une idéologie qui justifiait le nouvel ordonnancement de l'espace souhaité par les autorités coloniales », faisant explicitement le lien entre « l'apparence et la beauté de la ville » et les nécessités en matière « de santé, de sécurité et de confort » (p. 18-19).

Afin de mettre en œuvre sa vision de Calcutta, Wellesley mit en place un comité pour l'amélioration de la ville qui eut l'idée d'utiliser les loteries pour financer ses projets municipaux afin d'épargner au gouvernement colonial le coût de la reconstruction urbaine. Créé officiellement en 1817, ce Lottery Committee – dont les activités étaient financées par des capitaux privés européens et des marchands indiens – contribua à façonner le bâti de Calcutta au cours des vingt années suivantes.

P. Datta utilise les archives de ce comité pour rendre compte en détail de ces projets qui marquèrent l'histoire de l'urbanisme colonial à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

La première préoccupation du comité fut de répondre à la menace pour la santé publique que représentaient le climat tropical, l'inefficacité du tout-à-l'égout, la pollution de l'air, ainsi que l'accumulation des ordures et leurs conséquences, notamment olfactives. La solution consista à percer des rues rectilignes à travers les quartiers densément peuplés de la partie indienne de la ville pour faciliter la circulation et les communications. Cela servit de modèle dans les décennies suivantes aux autres municipalités. Adoptant une lecture de classe de la « question de la santé publique », les actions du Lottery Committee ciblaient principalement les habitations des pauvres. P. Datta montre malgré tout comment les visions grandioses de la reconstruction municipale se brisèrent sur les dures réalités de la rigueur budgétaire. Confronté, par exemple, « à l'ampleur des travaux et des coûts que représentait le drainage des eaux usées à Calcutta », le comité choisit finalement d'adopter « une approche prudente et au coup par coup ». Enfin, malgré les contributions financières de riches Indiens et alors que beaucoup des projets d'« amélioration » se concentrèrent sur les quartiers indiens de la ville, aucun d'entre eux ne siégea dans le comité. De manière tout aussi révélatrice, « non seulement les Indiens n'eurent qu'un rôle mineur dans la formulation des projets, mais ils n'en jouèrent aucun dans leur mise en œuvre » (p. 30).

Le Lottery Committee cessa ses activités en 1836, mais la santé publique demeura une préoccupation officielle. Les *Notes on the Medical Topography of Calcutta* (1837) de James Ranald Martin constituent un texte clé du discours médical tenu à l'époque, qui exerçait une influence significative sur la pratique urbanistique. Chirurgien à l'hôpital des indigènes, il considérait les conditions sanitaires de Calcutta, et en particulier celles des quartiers indiens, comme étant « d'une certaine manière incompatibles avec les valeurs de la civilisation » (p. 98). Ce rapport soumis aux administrateurs fut à l'origine de la création d'un Fever Hospital Committee qui constitue le second corpus d'archives étudié par P. Datta. Ces comptes rendus « montrent – avec un luxe de détails – la nature des problèmes de santé publique, les conceptions britanniques en matière de réforme municipale dans les

années 1830 et les opinions de docteurs et de citoyens indiens quant aux manières d'y remédier » (p. 100). Cela étaye la thèse de P. Datta selon laquelle, même à cette époque reculée, des Indiens éduqués furent séduits par les nouveaux discours et les nouvelles pratiques d'« amélioration » de l'urbanisme.

L'importance du discours médical sur l'urbanisme se retrouve dans le récit de l'assaut lancé par le gouvernement colonial sur les *bustis* (le terme signifie littéralement « implantation », mais désignait des structures temporaires faites de boue et de torchis et des constructions de briques en ruine). À partir des années 1860, les fonctionnaires de la santé publique commencèrent à identifier les *bustis* comme le siège de diverses maladies et leurs habitants comme des sources de danger pour la santé publique. Pour mener à bien ces projets de démolition des *bustis* et percer des rues rectilignes, les juges de paix donnèrent aux autorités « le pouvoir de s'opposer aux propriétaires terriens » (p. 149). Des complications apparurent dès 1875 avec la première élection des représentants municipaux. En effet, « les propriétaires terriens bénéficiaient de soutiens à la tête de la ville et étaient déterminés à se battre, d'autant plus que les montants en jeu étaient alors élevés » (p. 150). Finalement, face à l'opposition continue de la classe des possédants et aux immenses sommes investies dans ces interventions, « les *bustis*, conclut l'auteur, furent autorisés à perdurer et l'on insista désormais davantage sur la possibilité d'améliorer les conditions de vie au moyen de services médicaux de meilleure qualité » (p. 151).

La crise liée au déclenchement d'une peste bubonique dans les dernières années du XIX^e siècle conduisit à un interventionnisme accru des pouvoirs publics dans le domaine local. Comme à Bombay, où un cas de peste fut découvert en 1896, les autorités urbaines de Calcutta firent face à cette maladie tant redoutée en recourant à un éventail de mesures d'urgence qui produisirent des résultats tout aussi désastreux. Un conseil médical fut formé et la réforme sanitaire redevint une priorité pour le gouvernement colonial, mais sa réponse à l'épidémie fut influencée par plusieurs précédents, note P. Datta. Les rapports des agents sanitaires nommés par le Conseil

médical adoptèrent ainsi un format qui « rappelait ceux de l'ancien Fever Hospital Committee [...] et couvraient l'état des rues et leur nettoyage, le drainage des eaux de surface, des latrines publiques et privées, les conditions sanitaires des cours des maisons, la surpopulation des maisons et des *bustis*, l'état des réservoirs utilisés pour le lavage des vêtements et le bain, les puits, les étales et la nécessité de faire passer une loi spéciale sur la construction » (p. 185). De plus, une fois retombée la panique initialement provoquée par la peste, l'habituelle prudence politique et les contraintes budgétaires continuèrent de façonner la réforme sanitaire menée par les autorités.

Alors qu'à Bombay, l'urgence provoquée par la crise de la peste suscita la mise en place d'un City Improvement Trust qui allait jouer par la suite un rôle majeur dans l'aménagement urbain et le développement de la ville, il fallut une décennie supplémentaire pour qu'un fonds similaire voie le jour à Calcutta. P. Datta décrit en détail comment le sort de cette proposition fut lié à la querelle qui opposa le gouvernement du Bengale à celui des Indes concernant le financement des programmes d'amélioration. Cette proposition se cristallisa sur les velléités du gouvernement provincial de taxer l'industrie de la jute, auxquelles le gouvernement central tenta énergiquement de s'opposer en raison des retombées politiques qu'une telle taxe allait entraîner : cette industrie étant alors dominée par de puissants marchands britanniques. Ce fonds vit finalement le jour en 1911, année où la ville perdit son statut de capitale des Indes britanniques.

P. Datta s'appuie sur les rapports du City Improvement Trust de Calcutta pour montrer comment celui-ci transforma l'espace urbain. Sa stratégie consistait à détruire les zones densément peuplées, principalement dans les quartiers indiens situés au nord de la ville, pour y percer de larges avenues, dont la plus notable fut l'avenue centrale, « un monument à la gloire de l'urbanisme rectiligne et de l'activisme du City Improvement Trust » (p. 264). De tels projets eurent pour conséquence l'expropriation de milliers d'habitants et la destruction de monuments historiques de grande valeur.

P. Datta décrit comment les projets de reconstruction et de rénovation lancés par le City Improvement Trust de Calcutta furent menés et critiqués par les ingénieurs et les urbanistes britanniques. D'un côté, il examine les écrits d'E. Richards, qui rédigea un volumineux rapport sur Calcutta et fut quelque temps l'ingénieur en chef du City Improvement Trust. Rêvant d'une ville réorganisée selon un plan fait « de lignes droites et de diagonales », Richards soutint essentiellement des propositions de démolition des bidonvilles et de construction de rues – une politique de destruction complète qu'il accompagna de préconisations sur la réfection des bidonvilles dans des zones insalubres. D'un autre côté, P. Datta considère aussi les projets alternatifs de rénovation de Calcutta proposés par l'Écossais polymathe Patrick Geddes, notamment le rapport qu'il écrivit durant son séjour en Inde, entre 1914 et 1924, sur Barrabazar, le principal quartier d'affaires de la ville. Dans ses rapports, Geddes tire à boulets rouges sur les politiques urbaines coloniales inspirées du baron Haussmann, coupables à ses yeux d'ignorer que les villes sont des lieux de vie avec leurs histoires et leurs traditions propres.

La longue période historique couverte ouvre inévitablement à la critique certains aspects de l'approche et de l'argumentation de P. Datta. Discutant par exemple l'épidémie de peste et ses conséquences, il aurait pu mettre à profit de récentes recherches mettant en lumière la persistance de points de vue « localistes » dans les politiques sanitaires élaborées entre 1896 et 1914. À un niveau plus structurel, alors que le récit de P. Datta soumet les individus et les idéologies conduisant les projets coloniaux d'amélioration urbaine à un examen continu, les impératifs et les contingences qui façonnèrent les réponses indiennes à de tels projets y sont évoqués de manière quelque peu vague. De même, on peut s'interroger sur la marginalité des critiques indiennes qui accompagnèrent systématiquement les projets coloniaux de démolition des bidonvilles et de construction de rues. P. Datta l'attribue au fait que les propriétaires indiens éduqués de Calcutta étaient réceptifs aux discours et aux pratiques coloniales d'« amélioration ». Mais il est pour le moins étonnant qu'une telle récep-

tivité ait complètement balayé l'articulation de conceptions urbaines alternatives dans une ville qui a si souvent conduit la fronde contre l'État colonial.

Plus encore, tandis que le récit que fait P. Datta du plan d'urbanisme colonial n'ignore pas les contraintes budgétaires qui ont présidé à sa conception et à son exécution, il aurait été utile de considérer les contradictions internes et les logiques rivales qui agitaient ce domaine d'intervention de l'État. Afin notamment d'évaluer l'efficacité du City Improvement Trust en tant qu'instrument d'aménagement urbain, l'auteur aurait pu sonder plus en profondeur les mécanismes spécifiques d'acquisition des terrains, de compensation, de démolition et de rénovation que cette institution avait prévus. Sur ce point, les rapports annuels du City Improvement Trust auraient pu être complétés par une analyse méticuleuse du fonctionnement des différentes agences impliquées dans la mise en œuvre de ces projets sur le terrain. Ceci étant dit, l'ouvrage de P. Datta représente une contribution majeure à l'histoire urbaine de l'Inde. Il invite en particulier à repenser l'histoire de l'urbanisme colonial, dont on considère trop souvent qu'elle ne commence qu'au lendemain de la traumatisante année 1857.

PRASHANT KIDAMBI

Traduction de Thibault Le Texier

Pär Kristoffer Cassel

Grounds of Judgment: Extraterritoriality and Imperial Power in Nineteenth-Century China and Japan

New York, Oxford University Press, 2012, 260 p.

Dans cet ouvrage, Pär Kristoffer Cassel se penche sur la délicate question du statut judiciaire des étrangers en Chine et au Japon, des guerres de l'opium au début du ^{xx}e siècle. Le droit accordé aux ressortissants des pays occidentaux d'échapper aux juridictions locales pour être jugés par les instances consulaires, en évitant ainsi parfois un châtement mérité, est souvent mis en exergue comme l'une des clauses les plus scandaleuses des « traités

inégaux » imposés par les puissances impérialistes. Cependant, la question de la genèse, du fonctionnement et de l'évolution des constructions juridiques auxquelles ces décisions diplomatiques ont donné lieu, est rarement étudiée en détail. Surtout, leur perception par les autorités chinoises et japonaises de la seconde moitié du XIX^e siècle n'est pas réellement abordée dans les polémiques passées et actuelles sur la dépossession de souveraineté qu'entraînaient ces arrangements. L'étude comparative de P. Cassel sur deux pays qui ont dû, à la même époque et face aux mêmes acteurs, adopter des systèmes accordant des formes d'extraterritorialité judiciaire à des ressortissants étrangers a donc pour mérite de montrer comment, au contraire d'un gouvernement mandchou qui s'est accommodé d'un traitement des étrangers en apparence compatible avec ses propres modes de gestion des populations au sein d'un empire multi-ethnique et multiconfessionnel, les promoteurs de la modernisation du Japon à l'ère Meiji ont immédiatement considéré cette concession comme une atteinte à l'intégrité de l'État-nation qu'ils entendaient bâtir.

L'ouvrage progresse selon un ordre essentiellement chronologique, encadré par les traités signés entre la Chine et le Royaume-Uni après la première guerre de l'opium (1839-1842), et par l'abolition des clauses d'extraterritorialité obtenue par le Japon en 1899 et la chute de la dynastie mandchoue en 1912, en s'intéressant tout d'abord aux contextes juridiques des civilisations chinoise et japonaise sous les Qing et les Tokugawa, très justement caractérisées comme régies par un *legal pluralism*. Dans l'un et l'autre cas en effet, le droit, même en apparence unifié dans un code juridique comme celui des Qing, s'appliquait en réalité de manière différenciée selon les statuts sociaux ou les origines ethniques. L'idée que les étrangers puissent être jugés selon des procédures judiciaires qui leur soient propres ne paraissait donc pas à l'origine incongrue en Asie orientale, et P. Cassel s'oppose aux discours ne voyant dans l'extraterritorialité que le résultat de la pression des puissances impérialistes et de leurs commerçants. Les chapitres suivants montrent que la dynastie Qing préféra en réalité consentir à un statut d'exception

pour les Occidentaux plutôt que de réformer en profondeur son système juridique qui formalisait tout un ensemble de représentations de la société civilisée. Par ailleurs, si les abus furent réels, transformant parfois l'extraterritorialité judiciaire en véritable impunité, l'élaboration de ces systèmes particulièrement complexes fut aussi le résultat d'une collaboration entre des diplomates occidentaux, tel Rutherford Alcock, plutôt soucieux de la stabilité des régimes politiques avec lesquels ils traitaient, et des officiels locaux qui faisaient valoir leurs propres arguments : les représentants des Qing veillaient ainsi tout particulièrement à ce que l'extraterritorialité ne puisse pas s'appliquer en Chine à leurs ressortissants, quel que soit leur lieu de résidence ou leur religion, et à ce que ce principe demeure limité à des territoires bien précis.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage concerne le fonctionnement du tribunal mixte et de la Cour suprême britannique de Shanghai, ainsi que l'élaboration et l'application réciproque du principe de l'extraterritorialité judiciaire entre la Chine et le Japon après l'établissement de leurs relations diplomatiques. P. Cassel montre, à cette occasion, comment les négociateurs des Qing s'attachèrent à des clauses d'extraterritorialité qui conféraient à leurs consuls une autorité sur les résidents chinois au Japon. Leur insistance à imposer cet arrangement à des Japonais plus que réticents montre combien le régime d'extraterritorialité appliqué en Chine pour les étrangers n'était pas le résultat de la seule pression des puissances impérialistes, mais aussi le produit de l'appréhension des relations internationales par les élites chinoises à la fin de la dynastie Qing. P. Cassel souligne avec justesse que les divergences entre Chine et Japon sur ce point de droit illustrent la différence fondamentale d'insertion dans le nouvel ordre international du XIX^e siècle, entre un empire Qing privilégiant la continuité de ses institutions et un régime de l'ère Meiji en complète rupture avec ses prédécesseurs. C'est d'ailleurs la rencontre avec le Japon de Meiji, conjuguée à l'ouverture croissante des élites chinoises sur le reste du monde, qui va faire prendre conscience à ces dernières de l'anomalie que constituait, dans le contexte d'affirmation des États-nations, le régime d'extraterritorialité.

L'histoire comparative et connectée entre Chine et Japon menée par P. Cassel est donc pleinement justifiée et apporte des éléments nouveaux non seulement sur cette question spécifique de l'extraterritorialité et des réalités concrètes qu'elle recouvre, mais aussi sur les singularités de la perception des relations internationales par les deux empires. Toutefois, on ressent dans ce livre un certain déséquilibre entre les parties concernant la Chine et le Japon, l'auteur étant visiblement plus au fait de la situation sous les Qinq. La description de la situation et de la réflexion législative et judiciaire sous les Tokugawa demeure ainsi sommaire, et celle du processus de révision des traités à l'ère Meiji reste surtout événementielle, sans vraiment recourir aux archives, pourtant nombreuses, produites par les décideurs politiques ou leurs conseillers. En outre, il est dommage que le cas de la Corée ne soit pas abordé, même du seul point de vue des conceptions japonaises et chinoises concernant les droits de leurs ressortissants dans ce pays. Enfin, on ne peut qu'approuver la volonté affichée par l'auteur de sortir de l'ornière de la responsabilité unilatérale des puissances impérialistes, encore si présente dans les études postcoloniales, et acquiescer à ses remarques sur la différence de fond entre la Chine et le Japon, même sous le régime des traités inégaux, avec la situation des colonies. Il n'en reste pas moins que les études nombreuses sur le pluralisme légal dans le cadre colonial, comme celles d'Emmanuelle Saada par exemple, auraient mérité d'être mieux exploitées.

Cet ouvrage relativement bref n'en constitue pas moins une mise au point utile, claire et documentée sur ce point particulier du droit, mais aussi sur les attitudes des dirigeants chinois et japonais sommés de s'inscrire dans le nouvel ordre international de la seconde moitié du XIX^e siècle. La question de l'extraterritorialité en Asie et des constructions juridiques auxquelles elle a donné lieu a fait l'objet depuis quelques années de plusieurs travaux académiques, de plus ou moins bonne qualité. On ne peut que souhaiter que cette étude ne soit que le prologue à d'autres plus approfondies encore, qui éclaireront en particulier les réflexions et débats sur ces questions parmi les dirigeants et intellectuels japonais.

Brian Balogh

A Government out of Sight: The Mystery of National Authority in Nineteenth-Century America

Cambridge, Cambridge University Press, 2009, xi-414 p.

L'État fédéral américain est un mystère. Léviathan aujourd'hui envahissant et tout-puissant, il aurait surgi dans une Amérique pourtant foncièrement hostile à tout étatsisme, jalouse des prérogatives privées, et qui n'aurait toléré à ses débuts qu'une « institution naine dans une terre gigantesque¹ ». Mythe fondateur, cette absence supposée de l'État avant le XX^e siècle sert d'arrière-plan aux discours historiographiques et politiques sur les États-Unis depuis le New Deal. Certains regrettent un âge d'or de liberté sourcilieuse, d'autres se réjouissent que le pays ait enfin les institutions pour réguler intelligemment le marché et la société. Brian Balogh argue ici que la prémisse de ces discours « est fondamentalement erronée » (p. 2). Au XIX^e siècle, l'État gouvernait peut-être différemment, mais certainement pas moins.

Parti de cette préoccupation très présente, B. Balogh entreprend d'exhumer l'État fédéral américain dans son premier siècle et demi, et livre une impressionnante synthèse d'un champ historiographique en plein renouveau. Car, s'ils sont encore peu nombreux, des historiens et des politistes ont depuis vingt-cinq ans multiplié les études sur ce que les Américains appellent alors leur « gouvernement général ». C'est sur elles que B. Balogh s'appuie pour cartographier les champs d'action d'un État fédéral qui se révèle, finalement, très interventionniste. En un siècle, il construit un territoire à l'échelle d'un continent, par achat (la Louisiane), par diplomatie, très souvent par la guerre, et réussit à tenir ensemble ce pays aux forces centrifuges non négligeables. Les tribus amérindiennes sont chassées, les unes après les autres, de ces territoires, souvent dans la violence et les massacres, avant d'être mises dans des réserves sous tutelle fédérale dans la seconde partie du XIX^e siècle. C'est également l'État qui arpente et met à disposition des colons euro-américains toutes ces terres conquises. Le réseau postal

permet la diffusion rapide des nouvelles à l'échelle continentale et sert de subvention à l'établissement de voies de communication. Les politiques commerciales et financières – Banque des États-Unis, bien qu'éphémère, politique douanière, aide au commerce sous différentes formes (du service hospitalier pour les marins à la cartographie des Grands Lacs) – et surtout la jurisprudence construite par la Cour suprême établissent un marché national unifié. Bilan impressionnant pour un absent...

La guerre de Sécession est le révélateur de la capacité financière, administrative et militaire que l'État fédéral a constituée pendant les premières décennies de son existence. Au point même de provoquer une réaction. La Cour suprême, notamment, entreprend de tracer des frontières strictes entre le public et le privé. C'est ce moment, d'après B. Balogh, qui fait exception dans l'histoire américaine, mais qui conditionne les réformes administratives de l'ère progressiste, avant que l'expérimentation de partenariats public-privé d'Herbert Hoover, puis le New Deal de Franklin Roosevelt n'y mettent fin. La croissance de l'État au XX^e siècle est héritière des limites imposées dans certains domaines, des partenariats noués avec les groupes privés (associations, fondations, entreprises) dans d'autres et de la place croissante de l'uniformisation de la jurisprudence fédérale.

B. Balogh construit cette synthèse magistrale, fondée sur les travaux épars des historiens et politistes, sur une analyse du lien entre les Américains (pris toutefois comme un tout et jamais réellement définis) et l'État fédéral. Pourquoi celui-ci, si omniprésent dans tous les aspects de la vie quotidienne, a-t-il disparu du récit national ? Pour B. Balogh, c'est parce qu'il a appris à fonctionner de manière détournée, indirecte, hors de la vue des citoyens – « caché au grand jour » (p. 4). Il se serait distingué en cela des États européens. Deux types d'imbrication sont mis en avant pour expliquer cette invisibilisation : entre le national et le local ; entre le public et le privé. Ainsi, la préférence pour les droits de douane comme source première de recettes permet de cacher la fiscalité fédérale. Les subventions aux entreprises privées de transport masquent l'organisation gigantesque, pour l'époque, qu'est la Poste.

L'uniformisation des règles par la voie des tribunaux, et donc de l'initiative privée de la plainte, obscurcit le caractère centralisé de la loi fédérale, en lui donnant une application locale et assouplie par la liberté d'appréciation du juge. Pour B. Balogh, c'est précisément là où l'État fédéral est visible qu'il crée de la résistance, comme au sujet des subventions directes à la construction de routes, de canaux et de chemins de fer avant les années 1860. S'est développée une culture de l'État qui refuse l'action visible d'une administration centralisée mais qui, pour autant, exige une intervention forte, d'autant mieux acceptée qu'elle se fait en partenariat avec l'initiative privée ou par des institutions locales. Ce mode de fonctionnement a favorisé ensuite « l'oubli » du rôle de l'État dans les grands développements nationaux. Le western en est le témoignage, où la conquête de l'Ouest se joue entre cow-boys et Indiens : qui se souvient de la cavalerie ?

L'argument de l'invisibilité permet à B. Balogh de tenir ensemble les travaux encore très disparates sur l'État américain dans son premier siècle. Il a également le mérite d'intégrer la question de l'imbrication du privé avec les institutions publiques, thème qui mériterait des études plus approfondies. Il ne convainc pourtant qu'à moitié. B. Balogh lui-même souligne la demande sociale d'intervention fédérale dans de nombreux domaines ; il reconnaît aussi l'acquiescement récurrent à des pouvoirs militaires exorbitants en cas de problèmes de sécurité – autant d'indices qui prouvent que les Américains savent très bien identifier son action. L'opposition politique à certains programmes s'exprime effectivement en termes d'illégitimité de l'action fédérale. Héritée des débats constitutionnels, cette rhétorique antiétatiste est le répertoire premier des résistances politiques – à l'impôt, aux grands travaux, à la Banque centrale. Elle ne signifie pas pour autant la méfiance systématique vis-à-vis de Washington : l'exemple du Sud esclavagiste, si ardent défenseur du droit des États (à préserver l'esclavage), mais si pressé d'utiliser le pouvoir fédéral pour rattraper les esclaves enfuis dans le Nord, est l'indice de cette disjonction entre le répertoire politique antiétatiste et les demandes contra-

dictoires face à l'État fédéral². On reste là devant un « mystère de l'autorité nationale » qui reste à résoudre.

Ces discussions, comme d'autres que l'ouvrage a déjà suscitées outre-Atlantique, sont le témoignage d'une synthèse réussie. Fouillé, imaginatif et subtil, le livre de B. Balogh réussit à faire un indispensable bilan de l'historiographie et à ouvrir de nouvelles questions. Cela en fait un ouvrage incontournable sur ce sujet majeur (et paradoxalement sous-étudié) qu'est l'État américain.

NICOLAS BARREYRE

1 - L'expression est de John M. MURRIN, « The Great Inversion, or Court versus Country: A Comparison of the Revolution Settlements in England (1688-1721) and America (1776-1816) », in J. G. A. POCOCK (dir.), *Three British Revolutions: 1641, 1688, 1776*, Princeton, Princeton University Press, 1980, p. 386-453.

2 - Gautham RAO, « The Federal Posse Comitatus Doctrine: Slavery, Compulsion, and Statecraft in Mid-Nineteenth-Century America », *Law and History Review*, 26-1, 2008, p. 1-56.

Martin Thomas

Violence and Colonial Order: Police, Workers and Protest in the European Colonial Empires, 1918-1940

Cambridge, Cambridge University Press, 2012, 527 p.

Dans l'immense bibliographie consacrée aux violences de la domination coloniale, le dernier ouvrage de Martin Thomas offre un regard neuf sur la période de l'entre-deux-guerres. Sans se concentrer sur les épisodes de répression paroxystiques, il s'attarde au contraire sur les pratiques et violences routinières, voire institutionnelles. Par-delà les variations chronologiques et géographiques, il cherche à appréhender ainsi certaines constances du *colonial policing*. Rompant avec les monographies d'organisations policières et avec une histoire du maintien de l'ordre qui oscille souvent entre centralité institutionnelle et focalisation événementielle, M. Thomas propose un parcours en deux parties et quinze

chapitres : les trois premiers relèvent de la réflexion et du bilan théorico-historiographique sur le *colonial policing* et les violences coloniales ; les douze suivants sont autant d'études de cas mettant à l'épreuve quelques-unes des hypothèses soulevées par l'auteur. L'extrême diversité des territoires arpentés (de Trinidad à la Malaisie, en passant par le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest, l'Indochine...), dans une perspective incontestablement trans-impériale, est unifiée par une problématique et un moment communs à chacune de ces situations de travail (plantations, ports, mines, champs de pétrole, chantiers...). Ces dernières sont toutes éclairées par des recherches archivistiques inédites dont l'ampleur impressionne.

Plus que l'entre-deux-guerres, ce sont les répercussions de la crise de 1929 et de l'effondrement du cours des matières premières – usines et industries de transformation restent hors-champ – qui sont au cœur de l'analyse. M. Thomas fait de ce moment un révélateur de tensions préexistantes, un catalyseur de réformes en suspens et propose, chemin faisant, une chronologie et un inventaire de répercussions non réductibles à une trajectoire unique. Cette attention à la Grande Dépression, déjà largement analysée dans le cadre de l'histoire économique impériale, tient au constat et à la thèse de l'auteur : la focalisation historiographique sur les déterminants politiques et culturels (en particulier les clivages ethnoraciaux) du maintien de l'ordre aurait conduit à minorer les « économies morales » des colonisés ainsi que l'« économie politique » du gouvernement colonial. Autrement dit, cette dernière – que l'on pourrait définir par l'ensemble des transactions, collusions et intérêts partagés entre l'administration coloniale et les représentants des pouvoirs économiques dominants – « offrirait le meilleur guide afin de comprendre ce que les polices coloniales étaient appelées à faire » (p. 2) dans un contexte où elles « étaient plus occupées par des revendications industrielles que politiques » (p. 325). L'angle adopté par M. Thomas lui permet de proposer une contribution doublement originale et de nuancer certaines analyses répandues, tant dans le domaine de l'histoire impériale que dans celui des *police studies*.

Contre une perspective linéaire qui ferait de la période de l'entre-deux-guerres le ferment des indépendances à venir, l'auteur rappelle que les remises en cause de la domination coloniale se donnaient rarement à voir dans des oppositions violentes et explicitement structurées. Dans l'ensemble des cas étudiés, l'exemple tunisien apparaît ainsi relativement isolé : la forte conjonction entre des revendications syndicales et une opposition nationaliste structurée amenant à une récurrence des grèves et manifestations violentes, réprimées dans le sang (par exemple à Metlaoui en mars 1937 ou à Tunis en avril 1938), n'est pas la seule voie qui conduise à l'ébranlement de la domination coloniale. Les autres chapitres mettent davantage l'accent sur une temporalité où la réponse policière aux manifestations ouvrières (les forces de police sont souvent les seuls interlocuteurs des grévistes, comme avec les coupeurs de canne jamaïcains au printemps 1938) et l'absence de prise en compte des conditions de vie des colonisés favorisent une politisation progressive des revendications. Dans ce processus, prisons et camps d'internement – plus particulièrement abordés dans les chapitres sur le Viêtnam et sur la Sierra Leone – occupent une place de choix. Les formes multiples de la répression, la déconnexion toujours plus grande entre les aspirations des populations et les représentations des autorités, conduisent à ce que des politiques policières envisagées pour soutenir une administration faible – en termes d'effectifs – contribuent à accentuer sa délégitimation et à entraver ses capacités d'intervention. M. Thomas revient ainsi à plusieurs reprises sur « l'échec du renseignement » qu'il avait magistralement mis en évidence dans *Empires of Intelligence* : de mieux en mieux dotés en moyens financiers et humains, les services de renseignement se sont focalisés sur la menace communiste, ou plus généralement sur des mouvements transnationaux, et ont perdu toute capacité à recueillir les informations économiques et sociales élémentaires¹. De même, ils auraient échoué à s'appuyer sur un réseau d'informateurs indigènes ancrés dans les populations et non contaminés par les représentations policières.

Cet ouvrage permet ainsi de saisir comment les appareils de police sont fondamenta-

lement affectés à la gestion de contradictions économiques pouvant ébranler le pouvoir politique. Ce rôle clé dans la régulation des marchés et l'approvisionnement des villes est bien connu dans le cas des villes européennes des XVII^e et XVIII^e siècles. L'un des apports de M. Thomas est de montrer qu'il n'est pas moindre dans les colonies des années 1930. Il esquisse d'ailleurs brièvement certaines comparaisons entre les fonctions des gendarmeries métropolitaines de la première moitié du XIX^e siècle et celles des colonies des années 1930². Leurs objectifs économiques diffèrent cependant, au moins par leur poids respectif : ainsi, les forces de l'ordre coloniales n'avaient pas pour priorité l'organisation de l'approvisionnement des populations indigènes. Comptait bien plus la mise au travail forcé, dont, à la suite de nombreux auteurs³, M. Thomas montre à la fois la persistance bien au-delà des années 1930 et la manière dont elle a contribué à un lent mouvement de salarisation de travailleurs aux droits atrophiés. À partir du cas algérien et au-delà de la question du travail, il résume d'une formule limpide la singularité des pratiques de la police en situation coloniale : « La gendarmerie algérienne n'avait pas pour ambition de faire des paysans algériens des Français, elle travaillait à modeler la population rurale algérienne en sujets coloniaux dociles » (p. 96). Élargissant le cadre géographique, M. Thomas rappelle avec force que le *colonial policing* se distingue avant tout des pratiques policières contemporaines dans les métropoles belges, françaises ou anglaises par l'absence de recherche de l'assentiment des populations, la faible légitimité des hommes et des organisations en charge du maintien de l'ordre ainsi que l'inattention aux attentes et aux demandes des populations. Il se démarque ainsi d'une historiographie, principalement indienne, qui a largement nuancé cette vision en montrant que la police de la rue, à Bombay ou Calcutta sous domination anglaise, devait s'accommoder des normes locales et articuler son action avec celle d'intermédiaires subalternes dont la légitimité ne provenait pas de l'État colonial⁴. On peut regretter que ces auteurs, et plus généralement la question des disciplines urbaines, soient peu discutés. Sans être limitée au domaine du travail, elle est en effet au cœur du travail de police, en parti-

culier quand les questions de hiérarchie et de ségrégation raciales sont centrales dans le gouvernement des populations.

L'auteur, même armé d'une impressionnante érudition et d'un remarquable travail de dépouillement archivistique, ne pouvait à lui seul épuiser toutes les variations du *colonial policing*. Il insiste d'ailleurs avec justesse sur le fait que « ce qui unit les forces coloniales par-delà les différences continentales, nationales ou régionales est plus fort que ce qui les distingue » (p. 326). La question de l'indistinction et de la coopération entre polices et armées apparaît ainsi fondamentale, en particulier quand il s'agit de mettre en œuvre un surplus de violence incomparable aux pratiques en cours dans les métropoles. Pour s'en convaincre, on peut rappeler l'un des multiples exemples qui, au-delà des neuf études de cas approfondies, font toute la saveur de cet ouvrage : le 13 septembre 1930, une marche sur la ville de Vinh (Tonkin) de quelques milliers de paysans et d'ouvriers en grève fut réprimée et stoppée par l'intervention de l'aviation française. Le bilan, resté incertain, s'éleva sans doute à près de 200 victimes. Même si M. Thomas excelle à ne pas réduire le *colonial policing* à ces moments de violence extrême, il démontre parfaitement qu'une répression sans limite en constituait la substance, sans pour autant lui être réductible.

EMMANUEL BLANCHARD

1 - Martin THOMAS, *Empires of Intelligence: Security Services and Colonial Disorder after 1914*, Berkeley, University of California Press, 2008.

2 - Ces analyses auraient gagné à être assises sur une plus grande mobilisation des très nombreux travaux sur les gendarmeries au XIX^e siècle, notamment Arnaud-Dominique HOUTE, *Le métier de gendarme au XIX^e siècle*, Paris, PUR, 2010; Aurélien LIGNEREUX, *La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie, 1800-1859*, Rennes, PUR, 2008; Damien LORCY, *Sous le régime du sabre. La gendarmerie en Algérie, 1830-1870*, Rennes, PUR, 2011.

3 - Voir notamment Babacar FALL, *Le travail forcé en Afrique-Occidentale française (1900-1946)*, Paris, Karthala, 1993.

4 - Rajnarayan CHANDAVARKAR, *Imperial Power and Popular Politics: Class, Resistance and the State in India, c. 1850-1950*, Cambridge, Cambridge Uni-

versity Press, 1998; Nandini GOOPTU, *The Politics of the Urban Poor in Early Twentieth-Century India*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001; Prashant KIDAMBI, *The Making of an Indian Metropolis: Colonial Governance and Public Culture in Bombay, 1890-1920*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2007.

Abigail Jacobson

From Empire to Empire: Jerusalem between Ottoman and British Rule

Syracuse, Syracuse University Press, 2011, 262 p.

L'historiographie de Jérusalem connaît depuis quelques années un intense renouvellement. En se focalisant sur les archives locales, sur les transformations concrètes de l'espace urbain, sur les différentes composantes de la société citadine et sur la complexité des affiliations identitaires, une nouvelle génération de chercheurs tente de produire une véritable histoire urbaine de la Ville sainte, libérée des schémas binaires imposés par les seuls cadres explicatifs du facteur religieux et du conflit israélo-arabe. Abigail Jacobson est une des meilleures représentantes de ce tournant historiographique majeur. Sa position est clairement exprimée dans l'introduction de l'ouvrage qu'elle consacre à Jérusalem pendant la Première Guerre mondiale : « Alors que la plupart des études se sont traditionnellement focalisées sur la centralité religieuse de Jérusalem et ses conséquences, ce livre cherche au contraire à s'éloigner de ces catégories religieuses et ethno-nationales qui limitent, selon moi, les possibilités d'analyse. L'un de ses objectifs est de sortir de la simpliste et sempiternelle dichotomie 'Juifs versus Arabes' pour offrir d'autres cadres d'analyse » (p. 7). Avec Roberto Mazza, Michelle Campos, Johann Büssow, Issam Nassar et quelques autres, A. Jacobson contribue effectivement à renouveler des cadres d'analyse passablement usés.

Son ouvrage vient d'abord combler un vide chronologique entre les études centrées sur l'époque ottomane (1516-1917) et celles qui documentent l'occupation militaire britannique puis la période mandataire (1917-1948). En choisissant d'analyser l'histoire de Jérusalem sur la période 1912-1920, A. Jacobson ambi-

tionne de construire une « passerelle » entre ces deux champs de recherche pour évaluer les ruptures mais aussi les continuités qui relient ces deux séquences impériales. Cette « histoire transitionnelle » est centrée sur une ville en guerre : en reprenant les outils forgés par Jay Winter et Jean-Louis Robert¹, A. Jacobson tente d'évaluer les effets spécifiques du contexte de guerre sur la vie de la cité, en rappelant d'emblée que Jérusalem compte environ 70 000 habitants en 1914 et seulement 45 000 en 1917. Elle n'oublie pas de souligner au préalable que Jérusalem est tout sauf une ville archaïque, figée et endormie lorsque la guerre éclate et que l'empire ottoman choisit l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie : la ville connaît alors une « vie locale vibrante », sa municipalité est en place depuis 1863 et de nombreux projets d'aménagement (tramways, électrification, adduction d'eau potable...) sont sur le point d'aboutir au milieu de l'année 1914. Dans cette perspective, le déclenchement des hostilités marque une rupture dans un processus de modernisation urbaine engagé depuis quelques décennies.

Pour caractériser la période 1912-1920, A. Jacobson choisit de parler de contexte « inter-impérial » plutôt que de contexte « inter-colonial », pour bien souligner la différence de nature qui existe de son point de vue entre l'idéologie impériale ottomane et le système colonial britannique. Sur le plan conceptuel, elle reprend les outils méthodologiques de l'« histoire relationnelle », forgés en 1986 par Perry Anderson dans ses propositions pour une « histoire radicale », en rappelant combien la dimension dynamique et interactive des relations intercommunautaires et intra-communautaires est décisive pour analyser la complexité des réseaux citadins tramés dans une ville comme Jérusalem. Ce faisant, elle souligne la responsabilité historique des autorités mandataires britanniques dans le blocage et l'aggravation des relations entre les communautés de Jérusalem et de Palestine dans les années 1920 et 1930 : en fixant les identités des populations à partir de critères strictement religieux, les Britanniques ont mis fin à la fluidité des affiliations identitaires qui permettaient un nombre infini de configurations et

de rapports de force. Sur ce point encore, on ne peut que donner raison à l'auteure.

Dans le premier chapitre, A. Jacobson étudie les effets directs de la guerre sur la vie économique, sociale et culturelle de Jérusalem : la fermeture des banques européennes, des liaisons postales et maritimes, ainsi que les difficultés d'approvisionnement créent dès l'automne 1914 une situation d'isolement et de grave pénurie. La coopération intercommunautaire ne disparaît pas pour autant : A. Jacobson montre par exemple que l'antenne de Jérusalem du Croissant-Rouge, créée au début de l'année 1915, demeure tout au long de la guerre animée par des notables musulmans, juifs et chrétiens, au bénéfice de toutes les communautés de la Ville sainte, comme en attestent les ventes de charité œcuméniques organisées notamment à l'hospice Notre-Dame de France. L'institution municipale continue également d'incarner une forme de communauté citadine unie face à l'adversité : plus de 1 500 habitants de toutes confessions répondent ainsi à l'appel de la municipalité pour lutter contre une invasion de sauterelles à l'été 1914. Le deuxième chapitre s'interroge sur les nouveaux usages de l'espace public induits par le conflit : si la militarisation de certains périmètres est incontestable (notamment autour de la porte de Jaffa), l'auteure souligne également la capacité de reconfiguration de certains espaces de loisir, comme le jardin municipal qui continue de jouer son rôle d'espace de représentation des notabilités urbaines. Grâce à l'analyse de deux journaux intimes, A. Jacobson confronte ensuite cette inertie relative des espaces publics aux troubles intérieurs subis par les citoyens, ce qui constitue sans doute les pages les plus originales de l'ouvrage.

Le troisième chapitre revient sur le positionnement particulier de la communauté juive sépharade de Jérusalem, arabophone, loyale envers l'empire ottoman et, en même temps, majoritairement favorable au projet sioniste. De façon très subtile, à partir d'une analyse serrée des tribunes publiées dans la presse locale hébraïque (*Ha-Herut* notamment), A. Jacobson montre que la guerre fait glisser le loyalisme de la communauté sépharade d'un « ottomanisme idéal » vers un « otto-

manisme instrumental », plus pragmatique (p. 89-96). L'auteure n'oublie pas non plus de confronter ces horizons d'engagement ethno-communautaires avec les conflictualités économiques et sociales qui traversent au même moment les relations de travail. Le quatrième chapitre prend en charge les aspects plus attendus de la transition entre administration ottomane et administration britannique, en revenant sur les hésitations et les tâtonnements d'Edmund Allenby et de son entourage au moment de s'emparer de la Ville sainte à la fin de l'année 1917. Le cinquième et dernier chapitre, enfin, se concentre sur la période 1918-1920 et montre que la déclaration Balfour en faveur de l'établissement d'un « foyer national juif » en Palestine en novembre 1917 creuse un fossé qui ne cessera de s'élargir entre nationalistes arabes (chrétiens et musulmans) et leaders sionistes, fragilisant définitivement les différentes passerelles qui existaient entre les communautés de la Ville sainte.

Au total, on dispose d'un ouvrage désormais incontournable pour l'histoire contemporaine de Jérusalem, qui renouvelle largement les informations jusqu'ici disponibles et, en même temps, le cadre méthodologique généralement utilisé. La seule critique majeure que l'on pourrait lui adresser concerne le hiatus entre la cible thématique et le cadrage chronologique de la démonstration : l'auteure a voulu à la fois réévaluer la fin de l'époque ottomane, montrer qu'elle est une période extrêmement riche de l'histoire de la Ville sainte et, en même temps, combler le vide historiographique qui concerne précisément la guerre 1914-1917. Ces deux objectifs sont louables et pleinement justifiés, mais ils sont pour partie contradictoires : A. Jacobson doit elle-même reconnaître, dès son premier chapitre, que l'entrée en guerre engage les autorités impériales ottomanes vers une fuite en avant autoritaire, belliqueuse et liberticide, ce qui fragilise évidemment les facteurs dynamiques de coexistence et d'échanges entre les différentes communautés de la Ville sainte. On peut aller plus loin en rappelant que, dès la fin de l'année 1912, la chute de l'aile libérale-fédéraliste du mouvement Jeune-Turc au profit de la frange turquiste-nationaliste a conduit le gouvernement impérial ottoman à remettre en cause

une grande partie des acquis de la révolution constitutionnelle de juillet 1908. L'objet d'étude principal d'A. Jacobson – la fluidité des affiliations identitaires – se dérobe donc à mesure que son récit progresse. Les « années 1900 » ou, plus largement, la période 1890-1912 sont peut-être, de ce point de vue, un terrain plus robuste pour réévaluer la richesse culturelle et sociale de la Ville sainte à la fin de la période ottomane². Cette contradiction relative entre cible thématique et cadrage chronologique est sans doute un risque inhérent à toute histoire « transitionnelle », et cette remarque n'enlève rien à l'importance décisive de ce travail.

VINCENT LEMIRE

1 - Jay WINTER et Jean-Louis ROBERT, *Capital Cities at War: Paris, London, Berlin 1914-1919*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997-2007.

2 - Vincent LEMIRE, *Jérusalem 1900. La ville sainte à l'âge des possibles*, Paris, Armand Colin, 2013.

Vincent Lemire

La soif de Jérusalem.

Essai d'hydrohistoire, 1840-1948

Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 664 p.

Derrière le mythe, sous le sacré, gît la ville. Issu de sa thèse, l'*Essai d'hydrohistoire* de Vincent Lemire aborde le passé de la ville trois fois sainte à travers des questions apparemment simples et prosaïques : comment était-elle alimentée en eau ? Quels liens existaient entre les mutations urbaines et politiques, d'une part, et la gestion de l'eau, d'autre part ? Ce faisant, il se donne pour objet l'entrée d'une ville dans la modernité hydraulique, assurant une distribution régulière et individualisée de l'eau, et mobilise de manière originale et novatrice l'histoire urbaine comme l'histoire de l'eau.

La séquence temporelle de l'étude est idéalement choisie et la démarche chronologique s'impose d'elle-même. Au milieu du XIX^e siècle, Jérusalem sommeille encore dans une relative quiétude lorsque les missions

archéologiques, principalement anglaises et françaises, commencent à se succéder à un rythme soutenu. L'approvisionnement en eau repose alors sur une logique simple. Les habitants captent eux-mêmes les écoulements superficiels et les stockent dans des citernes privatives. Des porteurs d'eau sillonnent la ville pour mettre à disposition de leurs clients les eaux des quelques fontaines en usage. Aux yeux des archéologues, imprégnés de culture biblique et souvent motivés par des intentions religieuses, ce quotidien de l'eau rare tranche avec les récits antiques dans lesquels l'eau abonde. À Jérusalem, l'orientalisme prend la forme d'une quête hydraulique : s'approprier l'Orient c'est ainsi, au sens propre, en retrouver les sources.

L'obsession de l'eau prend la forme d'une querelle mémorielle révélatrice des tensions et des divergences entre Orient et Occident. Pour les Occidentaux, néo-croisés, le manque d'eau s'explique par la négligence et l'incurie de l'empire ottoman, coupable de n'avoir pas su entretenir ni respecter les réalisations de David ou de Salomon. À cette vision idéologique de la réalité hydraulique, V. Lemire montre que les autorités turques et les édiles de la ville répondent par le souci d'une gestion saine et régulière, d'une part, et par la défense de leur action passée, d'autre part. Néanmoins, après 1860, l'administration gestionnaire subit les conséquences de l'affaiblissement de l'empire ottoman. Au fur et à mesure que son autorité décline sur la région, l'alimentation en eau de Jérusalem aiguise les appétits. Alors que les Anglais sont en repli, Français et Allemands se disputent et proposent de moderniser le marché de l'eau de la ville. Aucun des projets, pourtant aboutis, n'est cependant mené à son terme. Épargnées par une conjoncture hydraulique favorable, les autorités urbaines et impériales peuvent se contenter de gérer les crises, comme l'éprouvante soudure hydraulique de 1901, par des expédients temporaires.

À tous égards, les années qui précèdent la Première Guerre mondiale et celles qui lui succèdent immédiatement constituent un moment de bascule. En 1908, le rétablissement des libertés constitutionnelles au sein de l'empire ottoman fait entrer la question hydraulique dans le débat public, contribuant

ainsi à l'expression du mécontentement de la population. La déclaration Balfour en 1917, les traités de Versailles en 1919 et de Sèvres en 1920, redistribuent les pouvoirs de manière radicale. L'administration anglaise, sous le mandat de la SDN, évince tous les acteurs issus de l'empire ottoman. Dans un premier temps, les Britanniques mettent en œuvre une administration directe puis, encourageant le développement de la communauté juive, s'effacent progressivement. Ces changements bouleversent profondément les modalités de gestion de l'eau. Or la croissance démographique de la ville rend vite la situation insupportable. Face aux manquements du pouvoir mandataire, les autorités et l'opinion juives s'approprient la question de l'eau. En 1936, la construction d'un nouvel aqueduc multiplie par quinze la quantité d'eau disponible et met Jérusalem à l'abri du besoin. Dès lors s'ouvre une véritable guerre de l'eau, opposant Palestiniens et Israéliens, encore au cœur des enjeux lors des affrontements de 1948.

Comme V. Lemire le rappelle, l'eau est ici un formidable point d'observation des changements et des tensions matricielles de l'histoire. À la lecture de son ouvrage, on peut conclure que l'hydrohistoire qu'il promeut participe pleinement de la grande histoire du Proche-Orient. La qualité de ce livre tient à la quantité et à la très grande diversité des sources exploitées et à leur constante confrontation. L'enquête repose sur les documents issus des institutions locales comme la municipalité de Jérusalem, le *waqf* de Soliman ou le couvent Notre-Dame de Sion. Elle s'appuie également sur les archives des autorités de tutelle conservées à Istanbul ou à Londres. Les enjeux politique et diplomatique sont révélés par les fonds des Archives centrales sionistes et des ministères des Affaires étrangères français et anglais, comme par des fonds privés. À ces documents manuscrits, il convient d'ajouter une utilisation minutieuse des ouvrages du XIX^e siècle, notamment archéologiques, et de la presse. La simple lecture de la composition du corpus documentaire conçu pour cette étude fait ainsi apparaître le jeu d'échelles complexe dans lequel l'hydrohistoire s'insère. Sans ces éclairages multiples, la subtilité des évolutions et des décisions prises entre la fin

du XIX^e siècle et les années 1940 échapperait à l'historien. Par ses abondantes citations, l'auteur met à la disposition du lecteur une documentation précieuse et le fait entrer délicatement dans sa chambre obscure.

Plus avant, *La soif de Jérusalem* interroge à nouveaux frais l'histoire de l'eau, à commencer par l'eau des villes. L'urbanisation suppose l'accroissement des disponibilités en eau ou, en d'autres termes, la mainmise de la ville sur des ressources qui ne lui appartiennent *a priori* pas. Depuis l'Antiquité romaine, les villes européennes n'ont cessé d'aller chercher leur eau à plusieurs dizaines de kilomètres par la réalisation d'imposants travaux. L'histoire de Jérusalem s'inscrit dans le droit fil de cette évolution qui est aussi une tendance technique. L'hydrohistoire de Jérusalem est de ce point de vue celle de l'occidentalisation de la gestion de l'espace urbain comme celle de la position de la ville dans l'ensemble du territoire. V. Lemire ouvre ainsi un formidable champ d'histoire comparée de la diffusion d'un modèle hydraulique et urbain susceptible d'intéresser aussi bien les historiens de l'économie, du droit, que des techniques ou de l'environnement.

En termes économiques, l'eau est généralement considérée comme un bien commun : accessible à tous, son usage peut cependant provoquer des conflits. Sur ce point, V. Lemire met à disposition une étude d'une grande richesse. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la demande en eau de Jérusalem ne connaît pas de croissance fulgurante et, en dépit du développement du mouvement sioniste, l'apparition de nouveaux acteurs reste limitée, si bien que les modalités de contrôle des usages fonctionnent. Ainsi, l'environnement institutionnel n'est pas fondamentalement remis en cause et les instances de régulation conservent toute leur légitimité. Dans l'entre-deux-guerres, la crise hydraulique s'aiguise en raison de l'intensification de la demande et du flou institutionnel induit par l'organisation mandataire. Ce n'est qu'à la faveur de la reconnaissance d'un nouveau schéma d'organisation et de la montée en puissance des autorités sionistes que la crise est en partie dépassée et déplacée. Ce faisant, on assiste à Jérusalem à l'instauration d'un mode de gestion dans

lequel l'eau cesse d'être un bien commun : la population juive de la ville bénéficie de l'apport régulier, mais fragile, d'eau courante transportée par aqueduc, tandis que la population arabe reste tributaire de ses citernes et des modes de distribution traditionnels. Il s'agit là d'une différence fondamentale entre la période ottomane et la période mandataire, confirmant à quel point gestion de l'eau et environnement institutionnel sont liés.

Enfin, à ceux qui en doutaient encore, V. Lemire rappelle admirablement que l'histoire de l'eau est une histoire culturelle. Il apparaît tout à fait clairement que les nouvelles solutions techniques sont appuyées par une représentation de l'Orient. Après 1936, l'éviction des populations arabes de l'approvisionnement de Jérusalem fait écho à l'archéologie du XIX^e siècle qui s'attachait à dénigrer l'influence et la présence ottomanes. Domination concrète et pratique du territoire, le réseau hydraulique incarne et mobilise une culture et un mode de pensée. De cette manière, l'étude et la compréhension des aménagements offrent une fort belle voie d'accès au sens. Érudit et exigeant, mais aussi plaisant et stimulant, *La soif de Jérusalem* constitue un jalon désormais incontournable de la grande histoire de la maîtrise de l'eau et des territoires, comme de l'histoire du Proche-Orient contemporain.

RAPHAËL MORERA

Monica Busti

Il governo della città durante il ventennio fascista. Arezzo, Perugia e Siena tra progetto e amministrazione

Pérouse, Deputazione di storia patria per l'Umbria, 2010, XIV-269 p. et 18 p. de pl.

Depuis la monographie pionnière de Loreto Di Nucci sur le fascisme et l'espace urbain en Ombrie¹, d'autres travaux ont montré comment le régime de Mussolini avait considéré l'architecture et l'urbanisme comme un instrument de propagande et de fabrication du consensus dans l'Italie de l'entre-deux-guerres². Si Monica Busti s'inscrit dans cette veine, elle a choisi de porter son regard sur

trois villes moyennes de l'Italie centrale – Arezzo, Pérouse et Sienne –, loin des fastes romains ou des projets monumentaux mis en œuvre dans les autres grandes villes de la péninsule. Le choix de comparer ces trois cités se justifie par leur taille démographique analogue (environ 30 000 habitants sur la période étudiée), leur statut de chefs-lieux de province (l'équivalent du département français), leur proximité topographique (les trois provinces sont contiguës de part et d'autre de la frontière entre Toscane et Ombrie), leur composition sociologique ainsi que leur attitude politique. Les métayers, qui y représentent plus des deux tiers de la population active, avaient en effet pris une part active au *Biennio rosso* de 1919-1920, deux années d'intense agitation révolutionnaire. À première vue, le fascisme a laissé peu de traces : quelques écoles, trois gares, un palais de justice. Pourtant, ici comme ailleurs, le régime avait pour objectif de « contrôler et organiser la ville » (p. 47). En témoigne, au début des années 1930, l'établissement de schémas directeurs d'urbanisme, comme dans 180 autres localités, sous l'autorité des représentants du pouvoir central, les préfets et les podestats (nommés directement par le gouvernement, ces derniers remplacent les maires à partir de 1926). Si le tissu urbain fut en apparence peu modifié, il ne faut pas y voir une marque d'indifférence ou d'impéritie mais, constate M. Busti, le résultat de la capacité du fascisme à s'adapter aux contextes locaux et à prendre en compte les intérêts des classes sociales qui le soutenaient. Il s'agissait en fait d'y entretenir la « dynamique de l'immobilité » (p. 23).

M. Busti développe cet oxymore tout au long de trois parties équilibrées. La première est consacrée à l'analyse économique et sociale du système du métayage, qui fonde la domination des trois villes sur leur territoire. En haut de l'échelle se trouvent les grands propriétaires, qui appartiennent presque toujours aux grandes familles aristocratiques et résident dans les vieux palais des centres villes. Viennent ensuite les moyenne et petite bourgeoisies, composées de petits propriétaires terriens qui se sont fortement enrichis avec l'inflation du début des années 1920 (du fait qu'ils étaient payés en nature et non en

argent). Les bénéficiaires ont été réinvestis dans le rachat de terres et dans des activités commerciales qui leur permettent de diversifier leurs revenus. Généralement locataires, ils tiennent à résider au plus près des centres historiques et des symboles traditionnels du pouvoir. Leur stratégie d'ascension à la fois sociale et spatiale (puisque les trois villes sont situées sur des collines) est soutenue par le régime fasciste. Considérant la petite propriété rurale comme le meilleur garant de la stabilité de la société, celui-ci impose au milieu des années 1920 le contrôle des loyers et la renégociation des baux de location des terres au détriment des métayers. Ces derniers, qui chaque matin partent travailler dans l'immédiat *contado* et constituent entre 60 et 70 % de la population urbaine, logent dans des habitations dégradées, voire insalubres, proches des murailles ou même au-delà.

La deuxième partie étudie les transactions opérées entre élites urbaines et autorités politiques ayant présidé aux interventions urbanistiques, transactions facilitées par le fait que les deux sphères se recoupent largement. La principale revendication, formulée depuis la période libérale, concerne les infrastructures ferroviaires destinées à faciliter et accroître les échanges et le commerce, qui sont achevées à la fin des années 1920. La deuxième a trait à la mise en valeur du patrimoine architectural et se traduit par des opérations de rénovation et de restauration des centres historiques. Parallèlement, nombre de *palazzi* sont mis à disposition par l'aristocratie pour héberger les nouvelles institutions fascistes. Les centres villes ainsi réhabilités, et illuminés la nuit à partir de 1926, manifestent l'alliance entre les propriétaires fonciers et le nouveau régime politique, au point que l'auteure parle à propos d'Arezzo, dont les tours médiévales sont parées des insignes lictoriaux, d'« acropole fasciste » (p. 159). Enfin, au cours des années 1930, les réalisations prévues dans les schémas directeurs sont progressivement mises en chantier. Elles consistent à bâtir de nouveaux quartiers *extra muros* le long des pentes puis dans les vallées et plaines adjacentes. Ces opérations immobilières, financées par les élites urbaines, répondent à plusieurs objectifs : d'une part, il s'agit de reloger les métayers

chassés de centres villes désormais réservés à l'entre-soi des classes dirigeantes ; d'autre part, les autorités politiques y voient un moyen d'employer l'excédent de main-d'œuvre provoqué par un début d'exode rural, lui-même conséquence de la crise agricole. Ce double processus d'extension urbaine et de ségrégation spatiale et sociale n'en est alors qu'à ses débuts et se poursuivra, de manière plus puissante mais selon des logiques identiques, dans les années 1950, avec la fin du système du métayage (*mezzadria*).

Dans la troisième partie, M. Busti analyse la transformation des trois villes en centres touristiques d'envergure. Cette spécialisation, voulue par les classes moyennes commerçantes, aboutit à l'augmentation des capacités d'accueil et à la construction de grands hôtels modernes, parfois même à proximité des vieilles villes. Afin de retenir les touristes sur la route de Florence à Rome, sont organisés des festivals de musique et sont bâtis des cinémas, des théâtres et même des stades de football (à Arezzo en 1937 et à Sienne en 1938), tandis que les divertissements urbains traditionnels sont enrichis et redéfinis quand ils ne sont pas inventés de toutes pièces. Ainsi à Sienne, en 1928, outre la création d'une foire des vins typiques, la course du *Palio* se voit encadrée par une série de défilés censés trouver leur origine dans le passé médiéval, qui allongent la durée des festivités à plus d'une semaine. À Arezzo est inaugurée en 1931 la *Giostra del Saracino*, joute civique dont feraient mention les premiers vers du chapitre XXII de *L'Enfer* de Dante et qui serait attestée par l'un des bas-reliefs du Palazzo Pretorio. En revanche, la promotion de Pérouse comme ville « religieuse » ne rencontre pas le succès escompté du fait de la concurrence de la toute proche Assise. En désespoir de cause est expérimentée une « Bataille des pierres », qui périlite cependant dès 1935.

En définitive, l'histoire urbaine telle que la pratique de manière précise et rigoureuse M. Busti contribue à mieux expliquer les logiques économiques, sociales, politiques et culturelles de la consolidation d'un fascisme provincial dans des régions dont le régime de Mussolini se méfiait. Dans les trois cas étudiés, celui-ci s'est avant tout attaché à magnifier la

beauté des villes, qui servait tout autant à afficher la pérennité d'un système d'exploitation agricole, dont elles étaient le produit, qu'à affirmer leur vocation touristique. L'auteur aurait toutefois gagné à s'entourer de cartographes afin de permettre au lecteur de suivre ses démonstrations méticuleuses.

FABIEN ARCHAMBAULT

1 - Loreto DI NUCCI, *Fascismo e spazio urbano. Le città storiche dell'Umbria*, Bologne, Il Mulino, 1992.

2 - Federico CAPROTTI, *Mussolini's Cities: Internal Colonialism in Italy, 1930-1939*, Youngstown, Cambria Press, 2007 ; Emilio GENTILE, *Fascismo di pietra*, Rome/Bari, Laterza, 2007 ; Paolo NICOLOSO, *Mussolini architetto. Propaganda e paesaggio urbano nell'Italia fascista*, Turin, Einaudi, 2008.

Caroline Rolland-Diamond

Chicago : le moment 68.

Territoires de la contestation étudiante et répression politique

Paris, Éditions Syllepse, 2011, 365 p.

Les jeux d'échelle sont depuis une quinzaine d'années une composante importante du renouvellement historiographique sur les années 1968 dans le monde. Aux récits nationaux se substituent des approches à la fois plus locales et plus « connectées ». Le pari de la focale locale gouverne l'ouvrage de Caroline Rolland-Diamond, qui repose sur un corpus composé d'archives et de publications d'organisations contestataires, d'archives de police, de rapports d'institutions ou de commissions d'enquête fédérales et municipales, ainsi que de sources de presse.

L'échelle locale permet de dépasser certains partages historiographiques traditionnels. Tout en soulignant leurs spécificités – recrutement social, implantation universitaire, causes cardinales, évolutions idéologiques –, l'auteur refuse de considérer séparément la Nouvelle Gauche mobilisée contre la guerre du Vietnam et l'activisme d'étudiants afro-américains luttant contre le racisme. Bien que ces derniers adoptent l'idéologie du Black Power en 1966 – dont le séparatisme et la justification de la violence

défensive les éloignent *a priori* du mouvement étudiant blanc, comme de l'idéal assimilateur et non-violent du mouvement pour les droits civiques –, « au niveau local, les deux 'branches' du mouvement non seulement restèrent en contact, mais organisèrent des actions communes efficaces sur leurs campus et dans leurs communautés » (p. 15).

L'entrée par les territoires de la contestation (universités prestigieuses, universités catholiques, campus périphériques, *city colleges*, quartiers populaires) fait apparaître une multitude d'acteurs irréductibles aux seules organisations les plus connues, Students for a Democratic Society (SDS) et Black Panther Party (BPP). L'étude localisée d'une conjoncture protestataire montre en outre comment la campagne d'opposition à la guerre, apparue en 1965, se transforme en un mouvement social complexe, qui connecte des causes *a priori* éloignées les unes des autres : la fin d'une guerre jugée immorale et illégale, la critique de la collusion des universités avec le complexe militaro-industriel, le respect des droits civiques, la lutte contre le racisme et la ségrégation urbaine, la création de départements d'études noires, la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur à l'égard des communautés de leurs quartiers, l'auto-gestion communautaire.

À cet égard, l'ouvrage peut intéresser les historiens des mouvements sociaux, mais aussi les sociologues de l'action collective, dont l'auteur s'inspire pour partie sans en reprendre, sauf exception, le langage conceptuel. Il contribue ainsi à l'étude des connexions de cadres de l'action collective : par exemple, les notions apparemment incompatibles de « pouvoir étudiant » et de « pouvoir noir » sont, à l'occasion, pensées par les activistes comme participant d'une même remise en cause de l'ordre social et politique. De même, le SDS confronté au Black Power s'emploie, au prix de dissensions internes, à articuler langage classiciste et langage antiraciste, à donner corps localement à l'idée d'un « mouvement interracial des pauvres », développée dès 1963, et à multiplier les coopérations avec les militants nationalistes noirs. Cette « nouvelle alliance » est favorisée par des références communes, comme la révolte des peuples du Tiers

Monde ou les émeutes dans les ghettos noirs, et par des intérêts convergents, comme l'exposition partagée, quoiqu'inégale selon qu'ils sont étudiants ou non, des jeunes blancs, noirs et hispaniques à la conscription. Mais elle a ses limites, notamment lorsque les leaders afro-américains du BPP se désolidarisent des *Days of rage* voulus par une fraction du SDS, les *Weathermen*, à Chicago en octobre 1969, pour porter le conflit sur le sol états-unien (« *bring the war home* »).

L'analyse du rôle de l'ouverture et de la fermeture des opportunités politiques dans la dynamique des événements est aussi au cœur de l'enquête de C. Rolland-Diamond. Chicago est à cet égard un observatoire particulièrement pertinent. La ville concentre en effet des facteurs favorables à la mobilisation : les sièges de deux des organisations nationales les plus puissantes, le SDS et le Student Mobilization Committee, la proximité de certains campus avec les quartiers populaires, la force du mouvement Black Power. Elle réunit aussi des facteurs favorables à la radicalisation : la collaboration de certaines universités avec le recrutement et la recherche militaire, la mise en échec par la municipalité de la campagne de déségrégation du logement, menée par la Southern Christian Leadership Conference (SCLC) de Martin Luther King, venu à Chicago en 1966, l'adoption la même année de l'idéologie du Black Power par le Student National Coordinating Committee, ancienne organisation pour les droits civiques, les émeutes dans les quartiers populaires en avril 1968. Elle rassemble enfin des facteurs favorables à la répression : la nécessité de maintenir l'ordre lors de la convention démocrate en août 1968, la « machine » politique locale du maire Richard Daley qui « tient » la ville par un réseau d'allégeances et de loyautés entretenues par des pratiques clientélistes, tout protestataire étant alors considéré comme « étranger à la ville ».

Cette dimension de la répression est centrale dans l'ouvrage. L'auteur revient sur les procès visant les activistes (procès dit des *Chicago Eight* en septembre 1969) et sur les contre-mobilisations diverses menées par des étudiants conservateurs, une presse locale largement négative et collaborant parfois avec

les autorités, et des institutions universitaires oscillant entre fermeté, exclusion, appel aux forces de l'ordre et accession à certaines revendications étudiantes. Elle exploite surtout un corpus d'archives édifiant conservé au Chicago History Museum : les « Red Squad Files », du nom de l'unité antissubversive montée par le Chicago Police Department, dont les archives ont été partiellement ouvertes à la suite du procès pour violation des droits civiques intenté à la ville, dans les années 1970, par deux organisations de défense des libertés publiques. Ces documents révèlent l'ampleur et la gamme des opérations conduites par la Red Squad et le FBI : intimidation, harcèlement, provocation, arrestation, infiltration – deux infiltrés allant jusqu'à devenir les gardes du corps de Jerry Rubin et de Fred Hampton, un des leaders du BPP –, manipulation des divisions internes des groupes et répression violente, laquelle culmine lors de la convention démocrate et lors des *Days of rage*, ainsi qu'avec l'assassinat de Hampton.

C. Rolland-Diamond montre, et c'est l'un des résultats les plus intéressants du livre, que la répression à Chicago n'est pas seulement liée à la crainte d'une subversion à l'échelle du pays, crainte alimentée par la radicalisation révolutionnaire et violente du SDS, mais aussi et surtout à la menace proprement locale que représentent, pour la « machine » politique du maire, l'alliance des étudiants radicaux blancs et des étudiants nationalistes noirs, leur travail de mobilisation dans les quartiers défavorisés et la possible rébellion des populations déshéritées, majoritairement noires, après les émeutes de 1968. Elle insiste également, après d'autres, sur l'impact de cette répression sur la dynamique protestataire, sa radicalisation en 1968-1969, puis son déclin. Elle se démarque en cela d'une historiographie qui privilégie les logiques organisationnelles et sociales de l'engagement et du désengagement. Mais elle peine à véritablement démontrer l'effet propre de la répression par rapport à ces autres facteurs, tâche il est vrai complexe, notamment parce que les archives des groupes et de la police ne permettent pas toujours de le mesurer.

L'ouvrage regorge d'informations et d'analyses, y compris concernant des mobilisations marginales et des événements périphériques.

C'est l'une de ses qualités. En revanche, le lecteur se perd parfois dans le foisonnement des organisations protestataires, d'autant plus que la liste des sigles n'est accompagnée d'aucune notice récapitulative, même minimale, de leur histoire. On regrette également que l'auteure n'ait pas synthétisé les éléments, nombreux, précieux mais dispersés, qui montrent la reconfiguration locale de causes et d'enjeux et nationaux et internationaux. Cela aurait permis de problématiser plus encore l'apport de la focale locale et de se positionner plus offensivement dans la littérature académique sur les circulations internationales de la protestation et la « glocalité » de 1968.

BORIS GOBILLE

Luigi Lorenzetti, Michela Barbot et Luca Mocarelli (dir.)

Property Rights and Their Violations: Expropriations and Confiscations, 16th-20th Centuries

Bern, Peter Lang, 2012, 322 p.

Le droit de propriété, son élaboration, ses contours, ses implications et ses limites, son rôle dans la structuration de la famille et de la communauté, y compris en relation avec l'organisation politique de la société (songeons aux patriciens des cités italiennes médiévales, au droit de vote censitaire dans la France du XIX^e siècle, à l'extension du rôle de l'État à l'époque contemporaine, etc.), sa place dans les dynamiques de production, d'échanges et d'accumulation, dans les mutations du capitalisme, du local au global, selon la conjoncture, la moyenne et la longue durée, constituent un Everest historiographique. Qu'il suffise notamment d'évoquer la littérature autour du mouvement des enclosures en Angleterre. Qu'il suffise également de se référer aux travaux de Douglass North concernant la problématique de l'efficacité économique selon les modes d'appropriation¹. Pour le dire autrement, dans quelle mesure le droit de propriété favorise ou, au contraire, freine le bon fonctionnement du marché ? Les auteurs de ce collectif proposent d'orienter le regard sur « la propriété violée ». La richesse du vocabulaire

en la matière ouvre à la variété des situations politiques, administratives et juridiques : dépossession, mise sous séquestre, aliénation, expropriation, confiscation, spoliation, vol, correspondent dans les faits à une large palette de configurations historiques.

L'ouvrage est organisé en quatre parties : « Les confiscations : un instrument de l'État », les « Modèles et pratiques de l'expropriation durant l'époque moderne », puis à « l'époque contemporaine », enfin, les « Expropriations et confiscations dans le monde colonial et post-colonial ». La France et l'Italie sont les deux terrains d'enquête privilégiés, avec des prolongements vers l'Amérique et l'Afrique du Nord, ainsi que des changements d'échelles spatiales et chronologiques : le Palazzo Marino de Milan du XVI^e au XIX^e siècle, le Hainaut français au cours des guerres de la fin du règne de Louis XIV, Trieste au XVIII^e siècle, le Nouveau Monde en 1777-1888, le district de Rochefort en 1792-1826, les départements alpins et algériens durant la seconde moitié du XIX^e siècle, Rio de Janeiro en 1870-1910, Padoue en 1921-1977, l'Italie fasciste, etc. Ces enquêtes croisent d'autres thématiques historiographiques : outre la question des enclosures et celle de l'organisation politique, déjà évoquées, l'histoire coloniale et impériale, la question des formes de servitude, celle des politiques antisémites dans l'Europe des années 1930-1940, l'histoire de la propriété intellectuelle, celle du rôle des guerres dans les dynamiques historiques, etc.

Trois séquences, plus ou moins longues, sont à distinguer : le temps du débat préjudant à la dépossession ; la dépossession elle-même qui peut s'étirer sur des années, par exemple dans le cadre de procédures d'expropriation par voie judiciaire ; le temps plus ou moins étalé de l'indemnisation (lorsqu'indemnisation il y a), en corrélation, ou non, avec un retour du débat autour de la légitimité de cette dépossession et de la consistance des indemnités. Ainsi, la spoliation des juifs de France en 1940-1944 a donné lieu à restitution ou indemnisation au sortir de l'Occupation – processus qui s'étend dans certains cas jusqu'aux années 1960 –, puis à un nouveau mouvement d'indemnisation à partir de 1999 (qui n'est pas encore clos en 2014), à la suite des travaux de la Mission d'étude sur la spoliation des juifs

de France. Les politiques ordinaires, reposant notamment sur la notion d'« utilité publique », sont à distinguer des politiques extraordinaires des temps de guerre, de purification ethnique ou de révolution politique et économique. La question de la fiscalité, relevant des deux registres, aurait d'ailleurs mérité d'être abordée, notamment la fiscalité présentée dans certains débats comme une atteinte à la propriété privée ou encore celle instituée en confiscation de profits jugés « immoraux » à la suite des deux guerres mondiales.

S'agissant de l'abolition de l'esclavage sur le continent américain, le droit fondamental à la liberté heurte la conception d'un caractère « sacré » de la propriété privée. Jusqu'aux abolitions des XVIII^e et XIX^e siècles, l'esclave est considéré comme une chose, au même titre que la terre, les bêtes de somme ou les instruments d'exploitation d'une plantation, tandis que sa propriété est régie par les mêmes normes que les autres biens, notamment en matière de cession ou de transmission par héritage, mariage ou par le biais de créances. Ainsi, l'esclave marron est châtié comme un voleur puisque, en fuyant son maître, il vole sa propre personne. Pour les abolitionnistes, le caractère inaliénable de la liberté humaine doit primer sur la protection de la propriété servile, légale mais illégitime. Pris entre deux principes contradictoires, les États, dans un certain nombre de cas, indemnisent les propriétaires d'esclaves, confortant l'interprétation de l'abolition comme préjudice pour les propriétaires, sans pour autant en établir le montant à hauteur de la valeur vénale de la propriété servile, signifiant une évolution sensible des mentalités en faveur des droits humains.

La comparaison des pratiques de l'État en matière d'expropriation foncière dans l'Algérie coloniale et dans le massif alpin, entre 1840 et 1900, permet d'identifier une institutionnalisation sociohistorique du contexte de l'urgence environnementale qui justifie le recours à la notion d'utilité publique afin d'exproprier. De la prise d'Alger jusqu'en 1871, l'État français, largement épaulé sur le terrain par ses troupes armées, procéda à l'élaboration juridique et à l'application de ce que l'historiographie appelle la « domanialisation ». À partir de 1871, la propriété privée, indigène comme

européenne, ayant été suffisamment constituée, le processus de domanialisation changea de régime avec le recours exceptionnel aux expropriations. Toutefois, la loi du 17 juillet 1874, assimilant tout incendie à un acte insurrectionnel, ouvre au placement sous séquestre des forêts incendiées. La loi forestière du 9 décembre 1885, qui fait suite à de violents incendies, permit quant à elle de domanialiser des terres ignorées par la loi de 1874. En métropole, l'idéologie du reboisement d'utilité publique fonctionnait sur la mise en cause de l'incurie pastorale dans la production des inondations catastrophiques. La loi du 28 juillet 1860 (complétée par celle du 8 juin 1864) sur le reboisement des montagnes avait pour objet la protection des sols contre le ravage des eaux. Elle comportait notamment une obligation d'effectuer des travaux déclarés d'utilité publique sous peine d'expropriation. L'État se serait ainsi approprié près de 300 000 hectares de montagnes pour cause d'utilité publique entre 1860 et 1914.

La politique de spoliation de l'État fasciste est envisagée à travers le fonctionnement de la Commission sur les biens juifs, installée par le gouvernement italien en 1998. Le propos est décevant, hésitant entre histoire institutionnelle et rappel succinct des étapes de la politique antisémite à partir de 1938. Celle-ci aurait pu constituer un premier point d'ancrage de la réflexion. Les entreprises juives sont alors recensées et celles qui travaillaient pour la Défense nationale ou employaient plus de cent salariés, confisquées et revendues par l'État. Il en va de même pour les biens immobiliers de valeur. En 1939, un organe de gestion et de liquidation, l'Ente di Gestione e Liquidazione Immobiliare (EGELI), est créé, qui a déjà spolié 400 immeubles et 24 sociétés en septembre 1943. Dès l'été, le passage du fascisme royaliste au fascisme républicain, dans le Centre et le Nord de la péninsule, avait contribué à la radicalisation des mesures : confiscation frappant l'ensemble des biens juifs, déportation de près de 9 000 personnes, dont cent seulement revinrent après la guerre². L'abolition des mesures « raciales » et les procédures de restitution des biens spoliés sont intervenues *via* une multiplicité de lois et de décisions prises dès le mois de janvier 1944

jusqu'au début du XXI^e siècle, dont la seule prolifération reflète un engagement incertain. Évoqué trop rapidement, celui-ci aurait pu constituer un second point d'appui à l'étude. Une comparaison avec d'autres situations en Europe, à commencer par le cas inaugural allemand, aurait également été bienvenue, d'autant que l'historiographie s'est considérablement enrichie sur ce sujet depuis une quinzaine d'années.

En prolongement, la question de la dépossession aurait mérité d'être abordée sur le terrain de l'Europe centrale et orientale au XX^e siècle, qui a vu le nazisme, le communisme (pensons aux nationalisations et aux collectivisations) et la libéralisation y transformer à plusieurs reprises le régime de la propriété. L'étude des débats toujours vifs dans cette partie du continent autour des décrets Beneš de 1945 côté tchèque, prescrivant l'expropriation et l'expulsion vers l'Allemagne et l'Autriche des Allemands des Sudètes, présenterait de ce point de vue un grand intérêt. On le voit, le riche dossier abordé par ce livre est loin d'être refermé.

FLORENT LE BOT

1 - Douglass C. NORTH et Robert Paul THOMAS, *The Rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

2 - Ilaria PAVAN, « Indifférence et oubli : les juifs en Italie pendant et après la guerre (1938-1970) », in C. GOSCHLER, P. THER et C. ANDRIEU (dir.), *Spoliations et restitutions des biens juifs, Europe, XX^e siècle*, Paris, Autrement, 2007, p. 253-268.

Susan Reynolds

Before the Eminent Domain: Toward a History of Expropriation of Land for the Common Good

Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2010, 175 p.

Même si ce n'est pas revendiqué aussi explicitement dans l'ouvrage, Susan Reynolds est de ces médiévistes qui entendent s'attaquer – nouvelles sources à l'appui – à un ancien paradigme, en lui donnant potentiellement plus de pertinence dans le contexte contemporain. Avec *Before the Eminent Domain*, elle

replaces une question extrêmement intéressante dans le contexte de la crise économique actuelle. N'a-t-on pas vu des gouvernements envisager d'utiliser leur droit de préemption, notamment pour racheter des prêts hypothécaires et permettre à des familles menacées d'expulsion de conserver leurs maisons, dans l'espoir d'empêcher une multiplication incontrôlable des saisies et la propagation de la crise financière ? L'idée que les gouvernements doivent intervenir dans l'économie pour empêcher la société dans son ensemble d'être touchée plus gravement a été mise en pratique à de nombreuses reprises au cours de la crise actuelle, y compris en Europe. Le concept de « domaine éminent » en tant que tel est apparu à toute fin du XVIII^e siècle, mais S. Reynolds remonte bien plus loin dans le temps, jusqu'à l'époque romaine, pour ensuite revenir au Moyen Âge, sa période de prédilection. C'est à cette époque, selon elle, que le concept trouve son origine dans la pratique de l'expropriation foncière au nom de l'utilité générale. Ce faisant, elle revient – de manière plus ou moins convaincante et sans que l'on sache tout à fait si c'est volontaire – sur l'idée que l'État, quasi inexistant à l'époque médiévale, serait le seul et unique acteur « doté » du droit d'intervenir et de revendiquer une action au profit de l'intérêt général.

Ce livre met l'accent sur le recours à la pratique de l'expropriation pour le bien commun plutôt que sur les abus qui l'ont souvent accompagnée, au point d'ailleurs de porter atteinte au bien commun. C'est le cas par exemple avec la privatisation des communaux, entamée assez tôt en Angleterre avant de s'étendre à l'Europe continentale à partir du XIX^e siècle. Dans la plupart des cas, lorsque les communaux – qui n'étaient pas des terres privées mais plutôt des propriétés collectives – furent privatisés, ceux qui les utilisaient ne reçurent aucune compensation. Néanmoins, la privatisation leur fut imposée comme une nécessité pour la société dans son ensemble. Étant donné les protestations qui accompagnèrent le mouvement des enclosures, il serait faux de penser que l'idée du droit de préemption allait de soi. On peut faire remarquer que les usagers des communaux n'ont pas toujours été expropriés – tout d'abord, ils n'étaient pas

propriétaires des terres mais en possédaient seulement un droit d'usage – au nom de l'intérêt général. Mais où fixer la limite entre ce qui est considéré comme un bien commun et ce qui ne l'est pas ? Comment distinguer ce qui se révèle finalement de l'intérêt général de ce qui ne l'est pas ?

Sa réflexion sur les terres communales aurait pu conduire S. Reynolds à s'appuyer sur leur institutionnalisation à la fin de la période pour étayer sa remise en cause de la vision classique des pouvoirs seigneuriaux au Moyen Âge. Même si les conflits couvaient toujours, l'établissement d'un bien communal, dans de nombreux pays européens qu'étudie S. Reynolds, faisait toujours l'objet d'un processus de négociation entre les villageois et les seigneurs et, lorsqu'un accord était trouvé, il était souvent présenté comme ayant pour objectif de servir l'« intérêt général » ou, du moins, l'intérêt de ceux qui étaient autorisés à utiliser le bien communal. De tels accords ne démontrent pas que des terres sont saisies pour le bien commun, mais ils attestent du processus de négociation dans lequel les seigneurs et les villageois s'engageaient sur un relatif pied d'égalité. Les seigneurs, pour qui les taxes versées par les paysans étaient vitales, devaient faire en sorte que ceux-ci disposent de terres arables productives et étaient donc forcés de négocier l'utilisation des pâtures indispensables pour fournir les fertilisants nécessaires à l'exploitation des terres, ainsi que de nombreuses autres ressources naturelles. Si le mouvement des enclosures a fini par menacer à nouveau ce *statu quo* entre seigneurs et villageois, il illustre particulièrement bien les hypothèses de S. Reynolds concernant la répartition des pouvoirs au début de l'ère moderne.

Hormis le mouvement des enclosures proprement dit, la colonisation constitue une autre forme, bien plus vaste, d'« enclosure », mais cette question n'est pas traitée par S. Reynolds, ce qui – dans un ouvrage de cette portée – est pour le moins surprenant. Si l'on ne pouvait attendre qu'elle réécrive l'histoire de la colonisation, quelques réflexions plus approfondies sur la relation entre l'expropriation des nouveaux « sujets » dans le Nouveau Monde et l'histoire de la légitimation d'une

telle expropriation dans l'« ancien monde » auraient été les bienvenues.

Le livre couvre déjà une très longue période, cependant on aurait aimé que l'auteur consacre plus d'attention à l'époque contemporaine, surtout parce que, comme elle le remarque, c'est après 1800 que l'expression de « domaine éminent » s'est imposée aux États-Unis pour désigner l'idée d'expropriation au nom du bien commun. Outre le titre qui fait directement référence à l'acception contemporaine de l'expression, d'autres raisons incitent à aller au-delà de 1800. D'une certaine manière, on peut soutenir que l'idée de saisir la propriété privée dans l'intérêt général est au cœur des politiques de redistribution de l'État providence, même si ce n'est pas formulé directement par S. Reynolds. Pourtant, son approche ne permet pas d'explorer cet argument. D'une part, même si les intentions sont bonnes, les effets de ces politiques sur la société dans son ensemble ne sont pas clairement dégagés. D'autre part, en se concentrant exclusivement sur l'expropriation des terres, S. Reynolds manque l'occasion d'examiner les autres efforts de redistribution des revenus et de la richesse. À tout le moins, les mécanismes sur lesquels reposent les systèmes d'imposition fondés sur la propriété (et non pas, par exemple, sur la composition du foyer, autre forme courante de calcul de l'impôt) auraient pu être mis en perspective dans un cadre conceptuel plus large, selon une démarche qui est habituellement l'un des points forts des travaux de S. Reynolds. Or, dès son introduction, elle annonce refuser d'aborder la question des impôts puisque l'imposition ne prive pas les propriétaires terriens de leurs titres de propriété. Mais le droit de lever des impôts ne fait-il pas partie d'un contexte plus large dans lequel les plus hautes autorités exerçaient de nombreuses prérogatives, telles que l'expropriation, sous couvert d'agir pour le bien commun ?

Il est donc regrettable que l'auteure ne nous emmène pas au-delà de l'année charnière 1800. D'une certaine façon, en décrivant le contexte plus large dans lequel s'inscrit son sujet, elle aurait pu éviter les critiques lui reprochant d'essayer de prouver l'existence d'un concept dont elle prétend qu'il allait tel-

lement de soi que cela expliquerait pourquoi l'on en trouve nulle trace dans les sources. Sa lecture « entre les lignes » des documents médiévaux repose certainement sur des concepts développés à l'époque contemporaine. Mais en ne le disant pas explicitement, elle ne fait qu'exposer encore plus son travail aux critiques qui pointent son manque de preuves. Il est donc dommage que S. Reynolds – qui s'excuse à plusieurs reprises du manque de données pour appuyer ses dires – n'ait pas replacé la documentation dont elle dispose dans une perspective théorique plus large sur la relation entre, d'une part, l'État ou – en l'absence d'un État – les autorités locales et régionales et, d'autre part, leurs administrés. Une telle démarche n'aurait pas constitué une « preuve » de la validité de sa thèse, mais elle aurait pu rendre son ouvrage encore plus pertinent dans le contexte actuel des luttes politiques et sociétales pour la défense de l'État providence, en rappelant aux gouvernements qu'il est de leur responsabilité de contrôler les marchés et les individus qui les pilotent, dans l'intérêt de tous leurs citoyens. S'éloignant de ses précédents travaux, par exemple sur les communautés, S. Reynolds signe avec cet ouvrage une première tentative d'élargir le débat sur l'expropriation pour le bien commun.

TINE DE MOOR

Traduction d'Antoine Heudre

Nadine Vivier (éd.)

The State and Rural Societies: Policy and Education in Europe, 1750-2000

Turnhout, Brepols, 2008, 278 p.

Le processus d'étatisation des sociétés rurales européennes (encore que l'Europe orientale soit ici sous-représentée), accéléré depuis la seconde moitié du XVIII^e jusqu'au XXI^e siècle, constitue l'objet de réflexion de cet ouvrage (treize études de cas et une introduction synthétique). Sa première originalité tient en son refus d'aborder la problématique de l'étatisation des sociétés rurales par les biais les plus connus de l'historiographie (la fiscalité, le service militaire, l'imposition de la norme judi-

ciaire) afin de privilégier au contraire celui de l'éducation dans une perspective comparatiste ; la seconde renvoie à une approche dans laquelle interfèrent constamment le politique, le social et l'économique.

L'intérêt de l'État pour la croissance agricole s'est affirmé dès la seconde moitié du XVIII^e siècle sous l'influence des projets caméralistes en Allemagne et physiocrates en France (Lars Behrisch). Si la rivalité commerciale entre les nations reste une puissante source de motivation des États, un nouveau point de fixation la concurrence et la complète à partir du XIX^e siècle, particulièrement dans les pays méditerranéens, au point de devenir une priorité nationale sous les régimes autoritaires du franquisme et du salazarisme : l'auto-suffisance alimentaire (Ernesto Clar).

Au service de leurs politiques agricoles, les États combinent des interventions de nature variée. La plus connue est l'application des tarifs douaniers, soit pour protéger le marché intérieur de la concurrence, soit pour aider les producteurs à s'adapter à la nouvelle donne économique. Les effets des politiques douanières n'en restent pas moins inégaux selon les pays. Ainsi, pendant la Grande Dépression, le royaume de Belgique définit une politique agricole originale conjuguant application de droits de douane modestes d'une part et versement d'aides diverses aux agriculteurs de l'autre, afin de réorienter la production agricole nationale de la céréaliculture à l'élevage et de promouvoir l'avènement d'un système productif plus intensif (Leen Van Molle). Au contraire, dans l'entre-deux-guerres, le choix de l'Espagne et du Portugal d'adopter le modèle autarcique de l'Italie fasciste se fit au détriment de l'efficacité économique – et *in fine* de l'idéal de la modernité agricole.

Agir sur les structures foncières, en particulier sur les droits de propriété, fut un autre type d'intervention de l'État dans l'agriculture. La Révolution française, en s'attaquant aux droits seigneuriaux et aux usages collectifs, fut pionnière pour « libérer non seulement les hommes mais aussi la propriété foncière » (p. 98), entreprise qui, bien qu'incomplète (Noelle Plack), fut reprise plus tard dans d'autres pays européens. D'ailleurs, dans le duché de Brunswick, les réformes agraires

s'accompagnèrent de la mise en place dès les années 1830-1840, sous l'égide de l'État, d'un réseau bancaire pour soutenir les nouvelles petites exploitations (Andreas Kulhawy).

Il ressort des différentes contributions que les États européens n'ont véritablement investi l'éducation des ruraux qu'à partir du milieu du XIX^e siècle selon des modalités variées et à des degrés divers. La modernisation technique de l'agriculture était l'une des finalités majeures de cette intervention. Jusqu'alors, l'initiative relevait plutôt de particuliers, d'aristocrates comme le comte György Festetics, fondateur de la première école d'agronomie (Georgikon à Keszthely) en Hongrie en 1797, de savants comme Albrecht von Thaer en Prusse, Mathieu de Dombasle à Roville, près de Nancy, ou du marquis agronome toscan Cosimo Ridolfi, créateur de l'Istituto agrario di Melegnano en 1834. Le milieu du siècle marque une rupture : l'État devient un acteur majeur de l'enseignement agricole. En amont, il crée les conditions d'une instruction générale comme avec la loi Guizot de 1833 en France, ou celles de 1842 et de 1845 en Suède qui obligent chaque paroisse à entretenir une école primaire (Anders Nilsson et Lars Pettersson) ; en aval, il organise un enseignement spécialisé comme la création en 1852 de l'Institut agricole de Lisbonne, de l'École centrale d'agriculture d'Aranjuez en 1855 et des *lantmannaskolor* suédoises dans les années 1880. Le cas de l'Italie unifiée est emblématique : en 1862 est adopté un plan d'organisation de l'enseignement agricole hiérarchisé en quatre niveaux, du village à l'Université, cofinancé entre l'État et des acteurs privés (Rossano Pazzagli).

Des convergences entre pays européens apparaissent, notamment en ce qui concerne l'instauration d'une hiérarchie des établissements d'enseignement agricole. Des modèles se diffusent au sein des pays européens, le plus accompli étant celui de la ferme-école. Néanmoins, la diversité des configurations scolaires continue de régner : en France, comme en Italie, l'équilibre des compétences en matière d'enseignement agricole oscille entre le ministère de l'Éducation et celui de l'Agriculture dans la seconde moitié du XIX^e siècle (Nadine Vivier). Puis, après la loi de 1960, l'enseigne-

ment agricole français est désormais régi par un partenariat entre l'État et les organisations agricoles (Michel Boulet).

La question de la réception sociale et professionnelle de cet enseignement est posée dans de nombreuses contributions. Les établissements créés à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle s'adressent en priorité à des ruraux bien nés, fils de riches fermiers ou de grands propriétaires terriens, destinés à se former à la fonction de régisseur d'un grand domaine. L'intervention de l'État élargit quelque peu l'audience des enseignements. Mais l'éducation informelle, celle des journaux, des concours, des comices agricoles, de la publicité, et les expériences éducatives originales comme les écoles ambulantes ont probablement plus fait pour la diffusion des connaissances agricoles que les systèmes d'enseignement institutionnel mis en place au XIX^e siècle : un constat qu'illustre avec conviction l'étude de Paul Brassley sur la Grande-Bretagne de 1850 à 2000.

Il serait naïf de croire que l'effort d'éducation à l'égard des ruraux n'ait obéi qu'à des visées strictement économiques. Il ressort un paradoxe de cet ouvrage : promouvoir et enseigner la modernité technique contribue autant à conforter le conservatisme social qu'à renforcer le contrôle politique des ruraux. Ainsi, en Belgique, le ministère de l'Agriculture fut le sanctuaire du parti catholique de 1884 à 1945. Il y conçut et appliqua son projet effectif de modernisation de l'agriculture, apte à transcender les divisions de la société rurale, à promouvoir la solidarité chrétienne contre l'individualisme libéral, le capitalisme, le socialisme, à freiner l'exode rural et la sécularisation. Cette entreprise d'encadrement social trouve son prolongement dans la volonté des nouveaux régimes démocratiques de s'attacher un soutien politique parmi les masses rurales. En ce sens, toute politique agricole, tout effort éducatif mobilise des intermédiaires capables de légitimer les actions de l'État. Des corps intermédiaires ont été réinventés comme les sociétés agricoles qui, de cénacles de grands propriétaires et d'administrateurs au début du XIX^e siècle, se démocratisent progressivement dans leur recrutement, au point de se transformer parfois, comme en

Suède, en des structures de services communs à la fin du siècle. De leurs rangs proviennent souvent les fondateurs de ces nouveaux corps intermédiaires entre l'État et les ruraux que sont les syndicats, les coopératives, les crédits mutuels et les chambres d'agriculture. De même les conseils municipaux, à l'instar de la France, s'imposent comme des acteurs majeurs de la modernisation agricole entre l'État et le local. De toutes ces transformations, le pouvoir des grands propriétaires terriens sort souvent conforté, confirmant l'une des grandes conclusions de l'ouvrage : modernité économique et conservatisme social marchent souvent de pair dans le cadre du processus d'étatisation des sociétés rurales.

LAURENT BRASSART

Gérard Chouquer

Terres porteuses. Entre faim de terres et appétit d'espace

Paris/Arles, Éditions Errance/Actes Sud, 2012, 246 p.

Depuis quelques années, la discussion internationale sur le foncier est largement dominée par la thématique des investissements à grande échelle, terme plus neutre que l'anglais *land grabbing*. L'importance accordée à ce sujet date de 2008, quand il fut ébruité qu'un homme d'affaires à tendance ultralibérale, devenu président de Madagascar, concédait une bonne partie du territoire malgache à des entreprises coréennes et indiennes. Les médias se saisirent de l'affaire survenue en pleine crise agroalimentaire mondiale et, depuis lors, les chiffres de transactions foncières, souvent mal fondés et contradictoires, se sont multipliés, avancés par des organisations internationales qui voyaient là un nouveau terrain d'intervention et par des ONG qui tiraient la sonnette d'alarme.

Gérard Chouquer présente la première synthèse académique de ce nouveau phénomène, qui dépasse de beaucoup les analyses proposées jusqu'ici. Ce compte rendu ne peut qu'esquisser quelques-uns des aspects que l'ouvrage traite en profondeur. D'abord, encore

des chiffres. Leur évaluation pose de nombreux problèmes d'ordre méthodologique qui ne sont que partiellement résolus. La seule estimation du nombre d'hectares touchés par les concessions à l'échelle internationale s'avère difficile et personne ne connaît, même de manière approximative, le nombre d'agriculteurs et d'éleveurs qui ont été contraints de quitter leurs terres ou de changer leurs systèmes de production. À ce propos, il convient de souligner qu'il manque toujours une analyse détaillée du mode opératoire de ces investissements, à l'instar de l'essai déjà ancien de Moussa Ouédraogo¹. Il serait pourtant intéressant de connaître leurs répercussions sur le statut des hommes et sur l'environnement ainsi que leurs résultats économiques : augmentation de la productivité, emploi, rentabilité.

Toutefois, plus importantes que les chiffres, on signale l'analyse et la compréhension du processus déclenché et des modifications des relations internationales dont il est le résultat. G. Chouquer identifie les principes de domanialité et de contractualisation comme termes clés de la réflexion à mener. Le principe de domanialité présuppose l'existence d'un domaine national renfermant des terres « vacantes et sans maître », conception résolument coloniale. Le domaine national est alors plus exhaustif que les domaines public ou privé de l'État. Il inclut les terres exploitées selon les pratiques locales, qui ne sont pas assorties d'un titre foncier. Qu'elles soient vacantes et sans maître est d'ailleurs une illusion, une hypothèse déjà contestée par certains administrateurs coloniaux². Pourtant, c'est ce domaine au sens large qui forme la base des concessions foncières par l'État. Les terres du domaine national sont censées être mal exploitées, improductives et disponibles en surabondance. Le principe de domanialité confère à l'État le droit d'en disposer comme il l'entend dans l'intérêt public. Cette doctrine s'oppose à la conception de la patrimonialité qui insiste sur les relations étroites entre les ressources naturelles et leurs utilisateurs. Convendrait-il alors de soustraire du domaine national les terres sous régime local en leur attribuant des titres fonciers ? Telle est la position des grandes organisations internationales, qui est également discutée dans ce livre. Mais

l'auteur émet des réserves à cet égard. On peut défendre la position selon laquelle la reconnaissance pure et simple des droits locaux et leur garantie par la loi aboutiraient au même résultat, la protection de la petite paysannerie et de ses ressources, à condition que la doctrine du domaine foncier national soit levée.

La contractualisation peut être considérée comme l'articulation juridique des relations foncières dans un contexte de marchandisation progressive de la terre. Elle sous-entend l'existence de deux (ou plusieurs) parties contractuelles égalitaires qui se servent du marché international pour effectuer l'échange de la terre. Les règles de son accès sont désormais retirées des politiques publiques et des pratiques sociales. La terre sort par conséquent du patrimoine de la société et est régie par les lois du marché. Ainsi, la doctrine de la contractualisation correspond à la conception libérale, voire capitaliste, de l'économie internationale, tout en gardant le faux-semblant d'un échange égalitaire. Pour le contenu des contrats de cession de terres, on peut consulter les analyses instructives de Lorenzo Cotula³. Un des résultats de cette logique marchande qui connaît un rapide essor est l'absence presque totale des populations dans les négociations sur les transactions foncières, malgré l'affirmation courante du rôle central de l'être humain dans le processus de développement économique et social.

L'effet conjugué de ces deux facteurs est une délocalisation de la terre et une modification des relations des hommes à la terre. Cette délocalisation affecte à la fois le statut des paysans, leurs lieux, leurs systèmes de production et, enfin, leur identité. Elle signifie la dissolution des liens entre territoire/terroir, populations, cultures et traditions. Les investisseurs laissent produire là où les conditions leur semblent propices ; ils choisissent les biens selon leurs besoins ; ils utilisent leurs intrants, parfois même leur main-d'œuvre, sinon des salariés de condition précaire. En définitive, les nouvelles formes de production ne sont pas attachées à des lieux – elles peuvent s'organiser partout, sans faire référence à un endroit déterminé. En face de ces multiples distorsions, G. Chouquer parle d'une dislocalisation de la terre pour décrire cette anomalie.

Pourtant, on peut se demander à juste titre si les ressources des autres ne forment pas depuis longtemps la base des richesses de certains investisseurs ou pays dominants. G. Chouquer conclut à une nouveauté de cette forme de globalisation qui n'est que relative. Ce n'est pas le fait des investissements à l'étranger qui est nouveau, mais leur organisation. Par l'émergence d'acteurs à but spéculatif – fonds, banques et autres –, l'agriculture a tendance à perdre sa spécificité et sa finalité – qui est de nourrir les hommes. Certains autres investisseurs, comme la Corée du Sud ou la Chine, qui visent quand même la production matérielle, créent des enclaves où leurs propres règles économiques sont imposées.

Que cet examen n'induisse pas le lecteur en erreur : il ne s'agit nullement d'une étude purement théorique qui décline des catégories anciennes et nouvelles. Le livre de G. Chouquer est riche en informations empiriques. Il est pourvu de nombreux tableaux, d'un glossaire très utile et d'un index, qui en rendent l'utilisation facile et la lecture agréable.

VOLKER STAMM

1 - Moussa OUEÛRAOGO, « Les nouveaux acteurs et la promotion des activités agro-sylvo-pastorales dans le sud du Burkina Faso. Faux départ ou inexpérience ? », Londres, International Institute for Environment and Development, 2003.

2 - Maurice DELAFOSSE, *Haut-Sénégal-Niger*, vol. 3, *Les civilisations*, Paris, E. Larose, 1912.

3 - Lorenzo COTULA, « Acquisitions foncières en Afrique. Que disent les contrats ? », Londres, International Institute for Environment and Development, 2011.

Romain Simenel

L'origine est aux frontières.

Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers (Sud Maroc)

Paris, CNRS Éditions/Éditions de la MSH, 2010, 328 p.

Deux récits pourraient éclairer le livre et en préciser le sens. D'abord, celui d'une recherche en ethnologie : l'on connaît les difficultés de l'expérience de terrain et des relations avec une famille d'accueil et la société

locale. Constamment incité à s'intégrer, l'étranger qu'était l'auteur a dû se dérober. Arrivé d'ailleurs, il ne voulut pas couper court à ses relations antérieures ni se laisser inclure dans la lignée d'un banni juif qui s'était autrefois marié avec une femme d'origine chérienne (descendant du prophète Mohammed). Le processus ne s'est pas mis en place. Ensuite, parmi les multiples récits légendaires rapportés par Romain Simenel, c'est celui que racontent les *issuqin* d'un douar (la population noire qui s'est dite autochtone, spécialiste de l'irrigation ou exerçant les métiers de forgerons et de potiers) et qui met l'accent sur les métamorphoses de l'identité : un saint, ancêtre de *chorfa*, étranger venu du nord, était devenu le serviteur de leur ancêtre. Ils manifestent ainsi une forme d'autorité imposée au saint, « calent » en quelque sorte leur origine mythique sur celle de ce saint, dans une temporalité reconstruite et désormais crédible, attestée par des documents écrits et datés. Leur antériorité supposée, garantie par les seuls récits oraux, est devenue caduque. Ainsi s'opèrent des glissements, par des recompositions généalogiques et des filiations nouvelles, souvent prestigieuses.

Le titre de l'ouvrage se comprend de cette façon. L'extranéité, l'arrivée sur une terre d'exil, celle des Aït Ba'amran du Sud marocain, perturbent les chronologies, altèrent ce que les habitants pensaient être leur origine locale – l'autochtonie, donc, des spécialistes –, substituant, par la conquête pacifique ou seulement l'exil, des descendances nouvelles aux filiations rectilignes. L'origine n'est pas seulement en un point de départ évanescant, elle se situe dans des événements toujours postérieurs, présents et répétés. De là le rôle de la frontière, dans les nombreuses acceptions du terme, et de la notion, géographique, topographique, économique, symbolique, métaphorique aussi.

Comme « un gros ventre qui se nourrit inlassablement de l'allogène » (p. 41), la terre des Berbères Aït Ba'amran, au sud de Tiznit – leur nom figure en 1580 sur la carte d'un manuscrit –, s'est ouverte, selon les récits, aux ennemis de Sidna Suleyman (le roi Salomon) transportés sur des chameaux à travers le Sahara et laissés dans le Souss, au Maroc, à des

personnages venus d'Orient (Ali, gendre du Prophète) ou d'Occident, à des exilés originaires de différentes tribus du Maroc, parmi lesquelles vingt-deux grandes familles issues des Idrissides (la première dynastie marocaine) et associées à douze régions (dont celles de Fès et d'Ouezzane). Sur les limites de la confédération et des tribus qui la composent, des marques servant de bornes (mausolées, abris, bergeries, monticules rocheux, arbres, puits) matérialisent les parcours de saints fondateurs et les combats menés contre les chrétiens, comme si cette itinérance des saints en des escales rituelles fondait l'espace sédentaire avant que l'intérieur des terres fût occupé. C'est aux frontières, à partir du *horm* – l'espace charismatique des saints –, de lieux-dits égrenés, que le pouvoir et le prestige informent l'intérieur des terres. Sur la limite encore, subsistent d'autres traces, des ruines, restes d'infrastructures militaires (tranchées, caches d'armes) attribués par les récits aux *Bortugiz* – perçus comme colons et comme premiers habitants du pays –, la filiation par rapport à d'anciens occupants chrétiens (par la voie du mariage) permettant aux *issuqin* d'asseoir leur implantation. D'autres vagues d'occupation, celles des *Sbbanoun* (Espagnols), des *Francis* (Français), voire des *Ingliz* (Anglais), ont entraîné des affrontements et des hauts faits de *jihad*. Elles constituent autant de repères façonnant une temporalité liée à une guerre sainte continue, menée contre une colonisation chrétienne originelle, fondatrice de territorialité, et à l'occupation du sol. Les Aït Ba'amran se définissent ainsi comme des exilés dont le pays est constamment renouvelé par des apports extérieurs. Au terme de l'intégration du banni, le territoire finit par l'emporter sur la filiation.

R. Simenel écrit à juste titre que l'explication théorique ne suffit pas et doit être complétée par une analyse biographique – entendons historique ? – appuyée sur des titres écrits. De façon moins pertinente, il regrette qu'une « césure » se soit opérée progressivement en Occident entre l'histoire et la géographie, depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle. Une meilleure articulation entre les deux disciplines permettrait selon lui de rapprocher l'origine, objet de travaux d'his-

toriens, et la frontière, objet d'étude de géographes. L'enquête qu'il a conduite et l'ouvrage dense et rigoureux qu'il a écrit – même si l'auteur ne veut définir les points de vue de l'histoire et de la géographie que comme des données apportées à son analyse d'ethnologue – apportent cependant une contribution précieuse à l'histoire des frontières.

L'historien et le géographe peuvent, sur ces questions, formuler quelques regrets : l'espace et les représentations de l'espace vont de pair. Et il serait vain de dissocier l'histoire et la mémoire, fût-elle imaginaire, du passé : ce sont leurs relations, complémentaires ou conflictuelles, qu'il convient de mettre en valeur. En ce sens, la dimension historique fait défaut. Non pas celle qui se construit à travers des soubresauts, des ruses, des combinaisons matrimoniales ou territoriales, mais celle du passé tel qu'il se développe à travers des modalités propres, provenant de composantes spécifiques : les migrations de populations en grande majorité berbérophones et sédentaires, les actes successifs de fondation, l'évolution démographique, le climat, les précipitations (et l'aridité), les productions économiques, les opérations financières, l'exploitation de la terre, les aménagements techniques, l'agriculture et l'élevage, les échanges avec les voisins, bref tout ce qu'il était convenu autrefois d'appeler les genres de vie, qui ne sont pas immobiles à travers les siècles. En deçà ou à proximité de limites représentées comme une succession de pôles rituels et d'espaces sanctuaires frontaliers, la forêt d'arganiers, le jardin et le champ sont, sans aucun doute, des espaces peuplés de symboles, les bêtes et les végétaux sont des catégories ou des espèces ethnographiques. Mais ce sont aussi des ressources aménagées, convoitées, au gré de rapports de force et de conflits sociaux. Militaires et administrateurs, techniciens de la colonisation rédigeaient autrefois des fiches de tribus, qui constituent des catalogues utiles, mais aussi de véritables textes répondant à des règles d'enquête et de composition. Les *Notes sur Ifni et les Aït Ba'amran* de Vincent Monteil, précises, concises, incomplètes, appartiennent à cette catégorie d'écrits, comme un modèle publié¹. On a peine à croire qu'il n'existe pas – en dehors des indications d'époque coloniale

développées sous la forme de monographies géographiques ou de notes sur les tribus –, quelque part dans les archives du Service historique de la Défense ou en Espagne, d'autres enquêtes demeurées manuscrites, de moins d'un siècle, qui expliqueraient ce qui est remanié et reconstitué dans la mémoire de ces tribus.

S'il fallait aller plus avant encore dans un plaidoyer pour l'histoire et la géographie réunies, il y aurait lieu d'organiser le temps long et le temps court, et les différentes échelles, les divers espaces imbriqués qui coexistent, local, étatique et makhzénien, national, continental même, des lieux les plus exigus aux origines les plus lointaines. R. Simenel a été sensible aux moments d'accroche dans le temps : incursions étrangères, royaume du Tazerwalt, dans le Souss, qui fut florissant – en particulier dans la première moitié du XVII^e siècle – et dont les Aït Ba'amran se déclaraient les vassaux, allégeance à Moulay Ismaïl, rôle des *chorfa* d'Ouezzane, mémoire récente de quelques générations ou seulement de cinquante ans s'il est vrai que les représentations de l'histoire peuvent éluder plus de quatre siècles. Ici, c'est le travail encore utile du lieutenant-colonel Léopold Justinard qui pourrait être réévalué : dans son étude sur les Aït Ba'amran, il reconnaissait que l'histoire de la confédération était mal connue mais, parmi les indications qu'il donnait, il insistait sur les grandes expéditions conduites dans le Souss par Moulay Hassan I^{er} – soucieux d'écarter la menace européenne et de mettre un terme aux tentatives de pouvoirs centrifuges – et sur les liens entre ces populations, qui fournissaient des troupes, et le Makhzen². Histoire locale et histoire générale ne peuvent être dissociées.

Une leçon demeure : l'origine dans le temps est aux frontières dans l'espace ou, selon une belle formule, « le temps est comme plié aux frontières » (p. 110). Le lecteur, au terme d'une analyse originale, parfois systématique et un peu paradoxale, mais cohérente et attachante, se surprend à élargir le propos. Il n'était question que de quelques dizaines de milliers d'individus (30 000 au plus au temps de V. Monteil). Que penser alors de processus qui peuvent être comparables, s'agissant d'étrangers entrant dans un pays et une nation,

et contribuant, on le sait, à redéfinir ainsi un concept trop statique et trop figé d'autochtonie ?

DANIEL NORDMAN

1 - Vincent MONTEIL, *Notes sur Ifni et les Aït Ba'amran*, Paris, Larose, 1948.

2 - Léopold JUSTINARD, *Tribus berbères*, t. I, *Les Aït Ba'amran*, Paris, Honoré Champion, 1930.

Birte Wassenberg (dir.)

Vivre et penser la coopération transfrontalière, vol. 1, *Les régions frontalières françaises*

Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010, 416 p.

Dans le contexte de l'Union européenne, la question des frontières occupe une place centrale mais ambiguë dans la compréhension des relations entre pouvoirs et territoires. En effet, la frontière, tout en délimitant spatialement l'aire de compétence et de souveraineté d'un État, se voit de plus en plus « défonctionnalisée » dans le cadre européen avec l'ouverture croissante aux échanges et aux mobilités des populations, ainsi qu'avec l'encouragement des coopérations interétatiques et interrégionales dans une optique « transfrontalière ». C'est cette perspective qu'analysent les contributions rassemblées dans ce premier volume qui interroge les origines, les acteurs et les aspects théoriques et pratiques des collaborations transfrontalières. « La priorité de la coopération transfrontalière est l'affaiblissement ou l'abolition des effets négatifs créés par les frontières » (Birte Wassenberg, p. 51). Dans ce cadre, les espaces frontaliers sont envisagés comme des « espaces modèles pour une politique de cohésion territoriale » et comme des « laboratoires de l'intégration européenne » (Joachim Beck, p. 34 et 36), dans une perspective à la fois spatio-temporelle (histoire des coopérations transfrontalières, construction de territoires transfrontaliers), socio-économique (mobilité des populations, pratiques et représentations des espaces frontaliers) et politico-juridique (gouvernance et institutionnalisation des collaborations).

L'ouvrage regroupe une trentaine de contributions focalisées pour la majorité d'entre

elles sur la frontière franco-germano-suisse au sein de l'espace rhénan, mais également sur les espaces franco-belge, franco-espagnol et franco-italien. Les auteurs sont pour la plupart des universitaires, mais l'ouvrage laisse aussi la part belle aux témoignages de professionnels de la coopération transfrontalière (Regio Basiliensis, Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, Eurodistrict Regio Pamina) ou du Conseil de l'Europe. On salue le fait que chacune des introductions de parties, mais aussi la communication inaugurale de J. Beck sur la coopération transfrontalière comme objet de recherche interdisciplinaire, les témoignages de professionnels ainsi que la conclusion aient été traduits en français, allemand et anglais. Chaque texte est par ailleurs accompagné de son résumé en allemand et en anglais. Les croisements opérés sont ainsi à la fois disciplinaires et linguistiques.

L'ouvrage est structuré en trois parties. La première se focalise sur « Les origines de la coopération transfrontalière » en revenant sur les grandes étapes mais également sur les motivations qui ont présidé à leur mise en place dans l'espace franco-germano-suisse. Si ces coopérations transfrontalières sont complexes à mettre en place, en raison des « lenteurs de la construction politique de l'Union européenne et de la référence obligatoire au droit interne de chaque État », elles se traduisent aussi et surtout par l'importance de la « relation transfrontalière, bien plus capitale que le seul instrument de l'institution transfrontalière », comme l'exprime Charles Ricq dans son texte sur les prolégomènes transfrontaliers (p. 84 et 91). L'auteur y analyse de façon éclairante, transversale et problématisée les caractères communs des coopérations, ainsi que les enjeux soulevés par le transfrontalier. Ces éléments sont ensuite questionnés dans les autres textes qui s'appuient sur des documents illustratifs (photographies, cartes, graphiques, schémas) et abordent des contextes territoriaux diversifiés – notamment l'espace franco-germano-suisse, emblème de la collaboration transfrontalière depuis 1958, ou encore la Grande Région (Sarre, Lorraine, Luxembourg, Wallonie, Communauté germanophone de Belgique, Rhénanie-Palatinat) et l'espace franco-belge, tous deux marqués par

des situations économiques et sociales fragiles qui ont encouragé la recherche de solutions transfrontalières.

Celles-ci sont le fait d'acteurs diversifiés, qui font l'objet de la deuxième partie de l'ouvrage, des croisements intéressants s'opérant entre les différentes contributions. Ainsi, les analyses de Pierre Tilly sur le travailleur frontalier dans le cadre franco-belge font écho à celles de Philippe Hamman sur « Les figures du travailleur frontalier ». On peut souligner aussi l'effort réalisé pour proposer un cadrage théorique et problématique de la notion d'acteur (Simon Lang) et en mobiliser des exemples originaux, comme les femmes (Birte Wassenberg), les personnes âgées (Dietmar Eisenhammer) ou encore les acteurs culturels (Larraitz Arretxea). Les contributions illustrent bien le fait que les acteurs transfrontaliers – concourant activement à la constitution de relations transfrontalières – ne se limitent pas à la seule sphère publique et se caractérisent par une réelle diversité : collectivités territoriales, associations, entreprises, universités, artistes, etc.

L'ouvrage se clôt sur une partie théorique qui propose un regard transversal et pluridisciplinaire sur la complexité des constructions transfrontalières, dans leurs dimensions géographique, juridique et politique. Bernard Reitel analyse ainsi le processus de territorialisation à l'œuvre dans le Rhin supérieur, en valorisant le rôle des proximités spatiales et relationnelles dans la constitution des coopérations transfrontalières sur le plan géographique, malgré le poids des États et des relations binationales. Cette tension entre initiatives locales et cadres nationaux se retrouve dans les contributions de Guy Siat et Michel Casteigts, qui insistent sur l'enjeu d'une mise en cohérence des outils de l'action transfrontalière. Dans cette perspective, la création des Groupements européens de coopération territoriale (GECT) par l'Union européenne en 2006 est présentée comme une réelle avancée dans la construction des territoires transfrontaliers, tant dans leur structuration spatiale que dans la mise en cohérence de leurs acteurs.

L'ensemble des contributions illustre bien l'enjeu des échelles d'action et de pouvoir à l'œuvre dans les collaborations transfrontalières. De l'échelon des initiatives

locales à celui du cadre réglementaire et financier de l'Union européenne, les coopérations se caractérisent par une européanisation qui n'efface pas pour autant le poids des États dans cette structuration longue et complexe. En définitive, cet ouvrage dense, intelligemment structuré et problématisé, constitue une synthèse particulièrement riche des expériences transfrontalières françaises, dans leurs dimensions pratique et théorique. Et son volet pluridisciplinaire et plurilinguistique constitue sans aucun doute un appel au dépassement des « frontières » autres que politiques.

CHRISTOPHE QUÉVA

**Antoine Pécoud
et Paul de Guchteneire (dir.)**

Migrations sans frontières.

Essais sur la libre circulation des personnes

Paris, Éditions Unesco, [2007] 2009, 383 p.

Migrations sans frontières est la version française d'un livre édité en anglais en 2007. L'introduction passe en revue les arguments éthiques, sociaux et économiques qui peuvent justifier l'ouverture des frontières. Si le pire n'est pas sûr (un déferlement de migrants des pays pauvres vers les pays riches, soulevant des réactions identitaires incontrôlables dans les sociétés d'accueil), le meilleur ne l'est pas davantage (un enrichissement général des pays de départ comme des pays de destination). D'où cet aveu : « il est illusoire de prétendre que nous savons ce qui se passerait si les frontières venaient à s'ouvrir ; trop de facteurs jouent un rôle » (p. 32). Argument opposé aux prophètes de malheur, mais qui vaut aussi pour les prophètes de bonheur.

De fait, la première partie de l'ouvrage réunit des points de vue inconciliables. Pour Catherine Wihtol de Wenden, la mondialisation des circulations migratoires est une lame de fond qui remet en cause les prétentions westphaliennes de souveraineté. Les États étant impuissants, mieux vaut proclamer le droit fondamental des personnes à la mobilité. Pour Mehmet Ugur, adepte d'une éthique utilitariste inspirée de Jeremy Bentham, la libre circulation n'est pas un droit de la personne

mais un outil politique qui se juge à sa contribution au bien-être général (positive, selon lui). Autre contraste, Nigel Harris plaide pour le libre recrutement par les employeurs d'une main-d'œuvre temporaire qu'il croit peu soucieuse de s'intégrer, alors que Bimal Ghosh souhaite une planification mondiale des flux pour apaiser les craintes de l'opinion. Pour Han Entzinger, enfin, une société ouverte à l'immigration se heurte à la solidarité purement nationale de l'État providence (comme si les migrants n'y cotisaient pas). La protection sociale ne se sauvera qu'en réduisant ses prestations, ce qui poussera les migrants à participer davantage au marché du travail. Si les frontières sont ouvertes, le contrôle doit se reporter sur l'accès aux prestations, que l'auteur propose de différer de plusieurs années pour les nouveaux entrants et de moduler pour les retraités qui acceptent de rentrer au pays. Autant de contributions disparates, dont on peine à tirer une justification convaincante du scénario « Migrations sans frontières ». Il en va de même pour la seconde partie qui aborde la question à l'échelle régionale. Sont traitées l'Europe et l'Amérique du Nord, mais aussi l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, l'Amérique latine et l'Asie.

Revenons à présent sur le fond. Plusieurs contributeurs partent du double paradoxe bien connu : d'une part, une circulation des hommes qui n'a pas suivi l'essor de la circulation des biens et des capitaux (un cas limite étant le mur construit à la frontière des États-Unis et du Mexique, alors que les deux pays sont liés par un accord de libre-échange) ; d'autre part, un droit de sortir sans droit d'entrer, puisque « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien » (article 13-2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) mais non de s'installer librement dans un autre pays. Le juriste Jean-Yves Carlier parle à ce propos du « pas suspendu de la cigogne », en référence au film de Theo Angelopoulos : libre à chacun de lever le pied au-dessus de la frontière mais pas de le reposer de l'autre côté.

Les auteurs n'évoquent pas l'origine du droit à l'émigration, formulé pour la première fois en 1625 par Grotius, alors réfugié à Paris, dans le *De jure belli ac pacis*. Ils ne mentionnent

pas non plus le commentaire qu'en donne Jean-Jacques Rousseau dans le *Contrat social*: si Grotius reconnaît à chacun le droit de quitter son pays, encore faut-il ne pas trahir la patrie quand elle a besoin de vous. Il importe aussi, précise Rousseau, de préserver le droit de rester sur place pour contester les lois fondamentales. Dans les termes de la fameuse triade d'Albert Hirschman (1970), *exit* serait synonyme d'exil si le droit de quitter son pays devait anéantir les possibilités de *voice* et de *loyalty*. Le problème se pose dans tous les pays souffrant de mauvaise gouvernance: les citoyens désireux d'améliorer leur sort le fuient, faute de trouver la stabilité et la sécurité nécessaires à leurs projets. Or c'est une dimension absente du recueil: ouvrir les frontières internationales, certes, mais à condition d'ouvrir aussi l'éventail des chances et des droits au sein des pays d'origine.

Si le droit à émigrer n'est pas absolu, le droit des États à refuser l'immigration ne l'est pas davantage. L'ouvrage aurait gagné à dissiper cette confusion. Certes, les étrangers ne jouissent nulle part d'un « droit général et absolu au séjour » (formule du Conseil constitutionnel français dans sa décision du 13 août 1993), mais cela ne veut pas dire que les États détiennent « un droit absolu à refuser le séjour ». Ils ont souverainement accepté de limiter leur souveraineté en ratifiant des conventions internationales qui reconnaissent le droit d'asile, le droit au regroupement familial et le droit d'épouser qui l'on veut. Dans un pays comme la France, les deux tiers des 180 000 nouveaux titres de séjour accordés chaque année à des non-Européens le sont pour cette raison: ils ne migrent pas pour répondre aux besoins de l'économie ou de la démographie nationale (même si la plupart se présentent ensuite sur le marché du travail); ils migrent d'abord parce qu'ils en ont le droit. La justification utilitariste de l'immigration n'intervient qu'*ex post*. Les politiques rêvent d'une migration de travail ou d'études qui ne déboucherait pas sur une migration de peuplement; en somme, la liberté de circuler pour travailler, mais sans la liberté de s'installer et de vivre en famille. Mais la réalité est tout autre: les droits sont devenus un ressort des migrations internationales et du peuplement

au moins aussi puissant que le marché. S'y ajoute un droit encore peu formalisé mais qui s'affirme de plus en plus: pouvoir recevoir un enseignement à l'étranger dans une université de bon niveau (un tiers des entrées annuelles en Grande-Bretagne, un quart en France).

À trop insister sur la fermeture actuelle des frontières, on finit par oublier que l'Union européenne a tout de même accordé chaque année, dans les années 2000-2008, un titre de séjour d'au moins un an à plus d'un million de migrants non européens, soit les trois quarts du taux d'immigration américain. Ni forteresse ni passoire, l'Europe des 27 est un continent d'immigration, alimenté en priorité par les droits de l'homme. La majorité de cette circulation (les deux tiers sans doute) se transforme en peuplement durable. Seuls les pays de nouvelle immigration, en Europe du Sud, connaissent encore des flux et reflux de migrants qui épousent la conjoncture économique. Dans les pays d'immigration ancienne (France, Allemagne, Suisse, Pays-Bas...), les entrées sont déconnectées des besoins du marché depuis la fin des années 1970, d'où un taux de chômage plus fort pour les immigrés que pour les natifs (alors que c'était l'inverse en Europe du Sud, jusqu'à la récession de 2008).

Le scénario « Migrations sans frontières » aurait donc gagné à être confronté à son opposé, qui n'est pas la situation actuelle, mais un scénario « Migrations sans droits de l'homme ». C'est celui que pratiquent de nos jours les États du Golfe: une migration de travail privée du droit d'évoluer en migration de peuplement, contrôlée de près par des garants qui la coupent de la population native (formule qui n'est guère éloignée de la migration de travail semi-forcée des *indentured servants* ou des « engagés », expédiés en Virginie ou en Géorgie au XVII^e siècle, avant d'être réactivée à grande échelle au XIX^e siècle dans les Caraïbes et l'océan Indien, comme substitut à l'esclavage).

Plus que l'ouverture ou la clôture des frontières, le problème actuel est davantage leur inégale ouverture selon les pays d'origine et les milieux. Les élites bénéficient déjà d'un scénario sans frontières. En revanche, les visas sont attribués au compte-gouttes aux jeunes Subsahariens qui tentent alors de gagner

l'Europe au péril de leur vie. Phénomène dramatique sur lequel les médias braquent à juste titre leurs projecteurs. Or l'effectif cumulé des migrants subsahariens qui débarquent chaque année aux Canaries ou à Lampedusa équivaut au nombre de visas accordés par l'Union européenne aux seuls Roumains (autour de 40 000), alors que les seize pays d'Afrique de l'Ouest réunissent autant d'habitants que les États-Unis. La perception européenne du phénomène est donc biaisée : si limitée que soit l'immigration venue d'Afrique noire, elle est déjà « de trop ». Pourquoi ne bénéficie-t-elle pas de visas qui tiennent compte des formations, des connaissances linguistiques, des projets et des motivations ?

Le problème se retrouve dans d'autres régions du monde. Le Canada recrute ses migrants *via* un « système à points » qui privilégie les diplômés du supérieur et la maîtrise de l'anglais ou du français. Il tend ainsi à exclure la migration hispanique, sans craindre pour autant un afflux de clandestins, puisque le grand voisin américain s'occupe de les intégrer. Le pays le plus sélectif profite ainsi de l'impossibilité pratique où se trouve son voisin d'effectuer une sélection équivalente. C'est une situation typique de « passager clandestin » (*free rider*). Qu'il s'agisse d'ouvrir totalement les frontières aux flux migratoires ou de les réguler avec souplesse, la difficulté est de coordonner l'action de tous les pays, un frein majeur dûment signalé dans l'introduction de l'ouvrage. Aucun pays ne voudra se lancer seul dans la grande expérience du scénario sans frontières, de peur d'attirer à lui les flux du monde entier. À ce compte, il y a peu de chances que cette expérience de pensée prenne corps dans le monde réel.

FRANÇOIS HÉRAN

André Gueslin

D'ailleurs et de nulle part.

Mendiants vagabonds, clochards,

SDF en France depuis le Moyen Âge

Paris, Fayard, 2013, 536 p.

dians vagabonds, clochards, SDF en France. Il s'agit d'une approche ambitieuse puisqu'elle concerne une vaste période, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Le plan du livre, d'abord chronologique, se concentre ensuite sur l'étude des représentations et s'interroge sur le mode de vie des personnes étudiées pour savoir s'il constitue une culture. Les dénominations, tels mendiants, trimardeurs, clochards, SDF..., ne sont en effet pas des catégories stables. À certaines époques, les bandes d'enfants voyageurs, les groupes de Bohémiens, les vendeurs de lacets, les infirmes sans moyens de subsistance, les demandeurs d'aumône, les prostituées, voire les anarchistes, sont assimilés aux mendiants vagabonds. Il s'agit de modes de perception qu'une époque organise et impose à travers des appareils institutionnels de types religieux, juridique, policier, scientifique. Le livre porte donc sur l'évolution des représentations et des pratiques de ces populations marginalisées, à la recherche de subsistance, du mendiant du Moyen Âge au contemporain sans logis.

Les classes dangereuses sont-elles avant tout des classes nomades, en mouvement, difficiles à maîtriser ? À la fin du Moyen Âge, « la répression est en route » (p. 31), le vagabondage, considéré comme asocial, se criminalise, tandis que se met en place une bureaucratisation des pauvres : il s'agit de classer, distinguer, lister, accorder des droits aux uns, obliger les autres. L'itinérance est crainte : sans attache supposée, le vagabond est contraint, enfermé, et doit être rééduqué. Les dépôts de mendicité se substituent aux hôpitaux généraux ; le critère du non-travail devient déterminant. Avec l'industrialisation, la norme de vie est celle du travail : l'oisif est stigmatisé, sauf s'il est riche ; le sans-travail doit à la fois se déplacer (pour chercher un emploi) et se trouver condamné pour errance. Les connaissances scientifiques (criminologie), médicales (hygiène publique) ou psychologiques appuient cette systématisation de la compréhension.

De tout temps, affirme A. Gueslin, l'errance a interpellé la société sédentaire. Pauvre ou non, elle a toujours intrigué. Elle permet ici de construire une chronique originale de l'« envers de la société sédentaire et dominante ». Si le monde de l'errance prend des

Historien des « sans voix », André Gueslin poursuit son œuvre par ce travail sur les men-

réalités multiformes depuis le Moyen Âge, « les vaincus de l'histoire » s'inscrivent dans une altérité avec leur habitus né de l'errance et de la domination, mais ils restent des hommes et femmes, avec leur humanité et avec leurs espoirs. Dans ce qui est davantage une réflexion historique qu'une enquête, l'auteur présente en treize chapitres quatre temps articulés autour de la question des passages d'une forme de mendicité à une autre et, en particulier, du passage entre le vagabondage de l'ancienne France et le monde contemporain des sans-logis.

Dans une perspective chrétienne, le premier temps commence par la célébration médiévale des errants et des pauvres. Le dépendant (*pauper*) est sous la protection d'un puissant qui procure la charité. Entre un quart et un cinquième de la population, estime l'auteur, est contraint de se déplacer pour sortir de la misère trop forte. Quand se pose la question de la survie, les populations migrent vers les villes ou les campagnes prospères. Pour résumer, l'Ancien Régime est marqué par cinq phases débouchant sur l'époque contemporaine. Avant le XIV^e siècle, « le mendiant errant est perçu comme un intercesseur avec le royaume céleste. Normalement, il n'encourt aucune condamnation. » Entre le XIV^e et le XVI^e siècle, « sourd la répression : certaines peines et astreintes apparaissent ponctuellement ». Puis, au XVI^e siècle, « sont créés les premiers travaux publics destinés à employer de force les sans-travail ». Le XVII^e siècle voit apparaître « l'Hôpital général et donc l'enfermement des pauvres ». Enfin, avec le XVIII^e siècle, « l'arsenal répressif à l'encontre des mendiants valides se diversifie » (p. 100). De la protection des nécessiteux qui rappellent le Christ, on passe à la stigmatisation et à la répression des pauvres vus comme porteurs de dangers.

La Révolution française clôt cette période. Le second temps s'étend de la fin du XVIII^e siècle à la veille de la Grande Guerre. La mendicité et le vagabondage paraissent connaître leur apogée. Le mot-clé est l'industrialisation de la France, politique qui s'accompagne du souci de fixer les populations mobiles, de mettre les gens au travail (le travail est la valeur incontournable du capitalisme montant) et, plus généralement, de combattre l'oisiveté. Cependant, des voix humanitaires

dénoncent la misère sociale, comme Jean Richepin qui célèbre la route et les gueux.

Le troisième temps couvre la plus grande partie du XX^e siècle, de la Grande Guerre jusqu'au seuil de la crise de 1973. Le phénomène du vagabondage tend à décliner alors que le pays se développe. Le clochard occupe la ville, le vagabondage rural s'éteint dans les années 1960, notamment du fait de la quasi-disparition des travaux saisonniers. Beaucoup croient à une sorte de darwinisme social qui aboutirait à la fin du phénomène, vaincu par l'amélioration des conditions de vie. La pénalisation des mendiants vagabonds n'est plus centrale dans l'appareil juridique.

A. Gueslin dégage enfin un dernier temps qui s'ouvre par la crise de 1973 : le vagabondage renaît sous une forme nouvelle, le phénomène SDF, dénomination hétérogène, où la norme du logement devient essentielle.

Soulignons d'emblée un point faible de cet ouvrage : le panorama s'appuie sur la lecture de travaux classiques, de Michel Mollat et Bronisław Geremek concernant le Moyen Âge notamment, où la bibliographie est fort abondante, et non sur des documents d'archives ou une étude de terrain ; souvent, les citations sont de seconde main. Reste un texte original, ambitieux, qui concerne une vaste période et aborde différents registres, romanesque, poétique, filmique, en rapport avec le thème.

Le livre, c'est là son mérite, est un effort de synthèse de travaux épars. Le lecteur ne trouvera pas de grandes nouveautés mais un résumé. L'autre versant étant qu'il reste sans doute quelque peu confus dans sa construction et, à certains moments, donne au lecteur le sentiment de lire des fiches de lecture qui se succéderaient. Sur le thème de la misère humaine, les formes de régulation du social, les modes de perception et de pensée ressortent. La punition de l'indigence reste vivante jusqu'à aujourd'hui (malgré le fait que, depuis mars 1994, le Code pénal ne punisse plus la mendicité et le vagabondage), comme le montrent par exemple les arrêtés municipaux anti-mendicité (à partir de 1993) et la pénalisation du soutien auxdits « sans-papiers » qui prennent figure de suspects. L'ouvrage offre une relecture de la société française globale perçue à partir du monde de l'errance. C'est un regard décentré, une vue

du bas qui est proposée; un grand brassage de multiples sources, d'où découle parfois un foisonnement brouillon autour de cette question latente : comment se maintient l'ordre en place d'une société ?

Nous passerons sur quelques imprécisions. La connaissance livresque oblige à une lecture particulière. Ainsi, lorsqu'il est dit que Xavier Emmanuelli évalue à 30 % le pourcentage de troubles mentaux dans la population SDF, qu'aux États-Unis la morbidité est estimée entre 75 et 80 % et que, selon Maryse Bresson, le taux devrait être de 16 à 33 %, il s'agit d'une lecture au second degré de chiffres qui sont des interprétations d'interprétation – il n'est pas dit que le psychiatre Henri Ey estimait que « le problème du clochard n'est pas psychiatrique dans son essence, et il serait proprement dérisoire de penser que les 'clochards' sont tous des malades, des névrosés, des psychopathes¹ ». Le problème de la maladie mentale des gens à la rue est, en effet, fort complexe car là où il y a souffrance, il n'y a pas nécessairement maladie². Définir un pourcentage de malades mentaux parmi les gens à la rue supposerait une définition stable et précise d'une population dite SDF (or savoir qui est considéré comme tel constitue un enjeu politique, et la définition ne fait que donner l'état des rapports de force), une méthode d'enquête ethnopsychiatrique fiable (pour estimer la pathologie – et cela en fonction de quel manuel de psychiatrie ?), des volontaires compétents pour conduire les études d'ethnopsychiatrie sur le terrain, qui arriveraient à localiser les personnes concernées, à choisir un échantillon fondé et à entrer en contact avec les personnes sur un temps long. À ce jour, aucun travail d'envergure ne répond de façon méthodique à ces exigences premières.

Autre versant, le livre s'interroge sur les valeurs. Pas seulement celles des dominants ou de ceux qui regardent la misère, mais également celles des personnes qui la vivent. Nous sommes à la fois en position d'extériorité, étudiant la pitié, la compassion, la répression, et en position d'intériorité, nous interrogeant sur les sentiments des miséreux. Qu'en est-il de la « culture du pauvre » ? L'errance, c'est d'abord le manque (de soins, de vêtements,

d'aliments, de réseau social...). Concernant Oscar Lewis, l'auteur souligne qu'« on peut garder la thèse d'une subculture dérivée de la culture dominante, mais rejeter son caractère héréditaire » (p. 146); « il existe bien un imaginaire du mendiant vagabond tissé de petits espoirs » (p. 158), « l'aspiration à la liberté » (p. 160), « la quête de l'honneur » (p. 161). Autrement dit le « pauvre » ne se définit pas seulement par ses faiblesses (absence de logement, précarité, mœurs rudes), mais autant par son « habitus né de l'errance et de la domination » (p. 13), ainsi l'habitude de la solitude et le rejet des espaces cloisonnés. Le livre de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire*, non cité, aurait été bienvenu pour penser cette domination et ces valeurs particulières³. Ainsi, quand il est dit : « La culture de la rue dérive vraiment de la culture dominante » (p. 383), c'est à la fois exact et partiel. Les façons de manger et de vivre étant en même temps le revers d'habitudes dominantes et l'oubli de celles-ci, par une forme d'intelligence (le mot est utilisé en titre p. 165) adaptative.

La thèse du livre reprend-elle, avec de nouveaux outils, une partie des thèses de l'enquête TRA 3 000 familles⁴ concernant le XIX^e siècle ? Souvent sans attaches, les pauvres bougent. Une paysannerie stagnante d'exploitants agricoles coexiste avec des artisans ruraux, un prolétariat agricole, des groupes mobiles de pauvres, qui ne possèdent pas un lopin de terre. La société française du XIX^e siècle est aussi marquée par la mobilité, c'est le mérite de ce livre de nous le rappeler.

PATRICK GABORIAU

1 - Henri EY, « Introduction », in A. VEXLIARD, *Le clochard*, Paris, Desclée de Brouwer, [1957] 1998, p. 74.

2 - Jean MAISONDIEU, *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard, [1997] 2010.

3 - Claude GRIGNON et Jean-Claude PASSERON, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Éd. du Seuil, 1989.

4 - Jacques DUPÂQUIER et Denis KESSLER (dir.), *La société française au XIX^e siècle : tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992.